



JEUDI 19 MAI 1994

No 35661 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Bosnie

Français libérés

Les onze Français de l'association humanitaire Première Urgence, retenus depuis six semaines par les Serbes bosniaques, ont été libérés hier contre une «caution» de 44.000 dollars. Les ex-otages devaient être accueillis dans la nuit en France. Paris a par ailleurs confirmé le retrait de ses Casques bleus de Bihac en cas d'enlèvement du processus diplomatique en Bosnie.

Page 2

Carte d'identité

En cinq langues!

La carte d'identité «new look» réputée infalsifiable arrive! Rédigée dans les quatre langues nationales et en anglais, elle sera fabriquée au format d'une carte de crédit à Aarau et Glovelier (JU) pour la modique somme de... 35 francs. La phase d'essai débutera dès juillet en Suisse alémanique.

Page 4

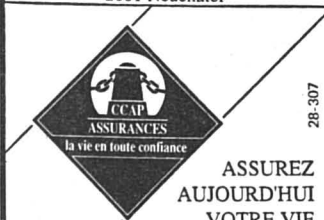
Val-de Ruz

Balle perdue

Frayeur mardi après-midi dans l'atelier de la maison Ludi Clôtures SA aux Geneveys-sur-Coffrane. Vers 16 h 30, une balle, probablement d'un fusil d'assaut, a terminé sa course à 1 mètre 20 d'un des cinq employés qui travaillait sur sa fraiseuse. Bruit sec, sifflamment comme un éclair... et pan, à travers le toit!

Page 25

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
2001 Neuchâtel

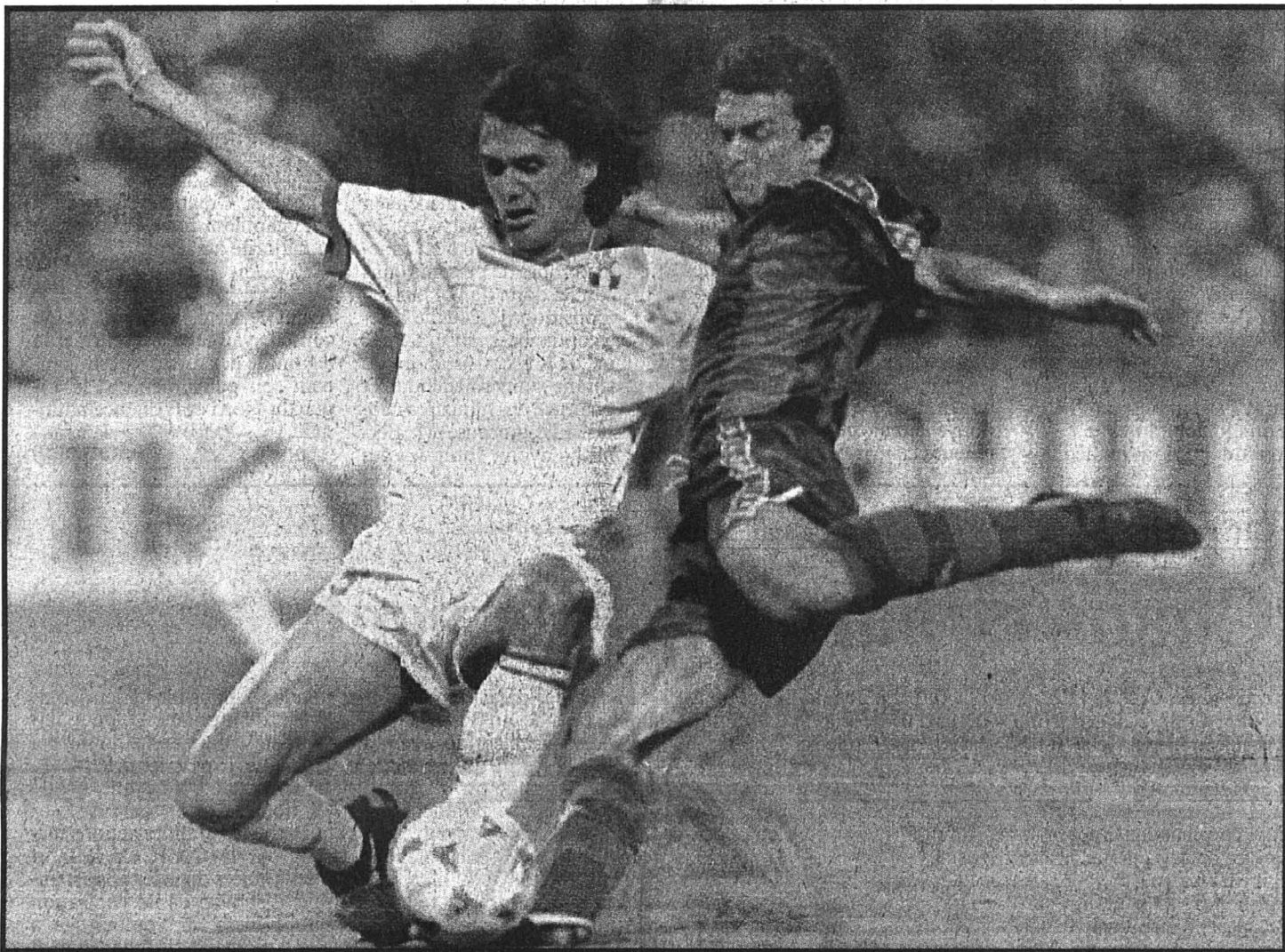


ASSUREZ
AUJOURD'HUI
VOTRE VIE
DE DEMAIN

AGENCE GÉNÉRALE
POUR LE HAUT DU CANTON
Avenue Léopold-Robert 72
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 32 24

Football - Finale de la Ligue des champions: Barcelone explose

Milanissimo!



Maldini - Sergi

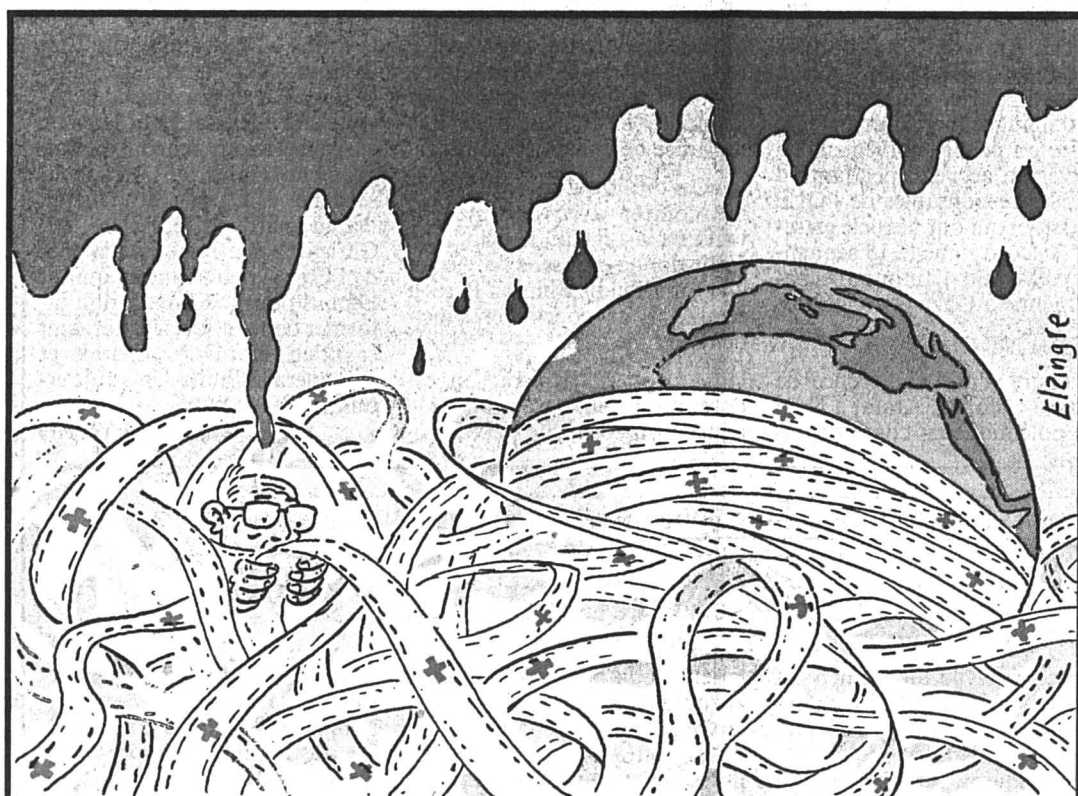
L'AC Milan a pris Barcelone à son propre jeu. Et s'est imposé 4-0...

(Keystone-EPA)

● Page 9

«Nouvelles logiques guerrières»: civils sans défense

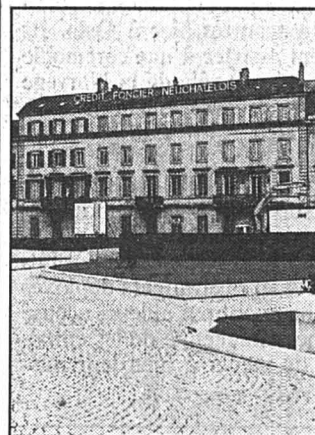
Le CICR inquiet



● Page 2

CFN

69 emplois préservés



Soixante-neuf emplois CFN préservés, 35 ruptures de contrat au total et 13 mises à la retraite anticipée: ainsi se module en terme de personnel l'absorption du Crédit Foncier Neuchâtelois (photo Henry) par la Banque Cantonale. En parallèle, pour les clients de l'ex-CFN, le transfert se met en place.

● Page 17

OPINION

EEE: place à l'épicerie

Le Conseil fédéral l'avait promis: un bilan de notre non-appartenance à l'EEE serait établi fin 1994. Il semble que la promesse sera tenue, mais au prix d'analyses fort complexes, et coûteuses. L'opinion publique devrait donc savoir, presque au centime près, ce que la Suisse a perdu (ou gagné) depuis le 6 décembre 1992. Mais est-ce le véritable enjeu?

Dans une étude préalable (dite de faisabilité), d'éminents experts zurichois et saint-gallois ont répertorié les difficultés et obstacles objectifs à l'établissement d'un tel bilan. Il faudra par exemple séparer les effets structurels et conjoncturels, tenir compte de l'avancement éventuel des négociations bilatérales (pas encore entamées), des mesures de libéralisation interne, etc.

Il faudra ensuite analyser (selon quelles méthodes, pendant combien de temps?) un certain nombre de secteurs: commerce extérieur, achats publics, transports, emploi, capitaux. Et ceci en fonction des différences de réglementation entre la Suisse et l'EEE, dans la mesure où ces différences ne sont pas réduites ou supprimées dans l'intervalle.

Au bout du compte, on devrait disposer d'un tableau de la situation caractérisé par de nombreuses demi-teintes: ici on a perdu mais ça pourrait changer, là on a gagné mais c'est provisoire, etc. En fait, même si l'étude montrait que la Suisse aurait économisé trois milliards si elle avait adhéré à l'EEE, ceux que ce résultat dérange n'y croiront pas.

On pense souvent que les Suisses sont des épiciers et que de bons arguments économiques suffisent à les convaincre. Mais le 6 décembre 1992, les 78% du corps électoral qui se sont déplacés n'avaient pas en tête l'épaisseur de leur portemonnaie: une partie a fait preuve de confiance face à l'ouverture et à une gestion commune des problèmes, l'autre partie (malheureusement majoritaire) s'est montrée méfiante et a préféré le repli.

Le processus d'intégration européenne butte, dans ce pays, sur une question de mentalité, auxquelles les plus belles démonstrations économiques ne changeront rien. L'expression «de beurre et l'argent du beurre» n'est pas toujours appropriée: beaucoup sont probablement prêts à sacrifier un peu de confort pour conserver le sentiment de rester «entre eux».

François NUSSBAUM

CHRYSLER Jeep
THE NUMBER 1 FROM USA



Auto-Centre
Emil Frey SA
Tél. 039/28 66 77

Italie: Silvio Berlusconi obtient la confiance du Sénat

Victoire à l'arraché

Le président du Conseil italien Silvio Berlusconi a obtenu hier soir, avec une voix de majorité, la confiance du Sénat pour diriger le gouvernement de coalition composé de Forza Italia, de la Ligue du Nord et de l'Alliance nationale. A l'issue de trois jours de discussions sur le programme du gouvernement, la confiance a été accordée, à une voix de majorité, par 159 sénateurs sur 314 votants. Il y a eu 153 voix contre et deux abstentions.

ment annoncé qu'ils étaient «suspendus» en attendant une décision des instances supérieures du parti.

Silvio Berlusconi est maintenant assuré de pouvoir gouverner puisqu'il obtiendra sans difficulté, demain, la confiance de la Chambre des députés où la coalition de droite dispose de la majorité absolue.

FRAGILITÉ

Cependant l'étroite majorité obtenue hier au Sénat a montré la fragilité du gouvernement à la Chambre haute. L'ancien président du sénat Giovanni Spadolini a déclaré après le vote qu'il «va être très difficile de gouverner et qu'il va falloir, au gouvernement et au Parlement, faire montre d'une grande sagesse».

L'incertitude sur le résultat du vote était liée à l'attitude du PPI qui avait demandé à M. Berlusconi, en échange de son soutien, de changer de majorité en renonçant à avoir des ministres de l'Alliance nationale et en formant une nouvelle majorité s'étendant au centre et à une frange de la gauche.

Malgré le refus du président du Conseil de constituer cette nouvelle majorité, les quatre sénateurs centristes ont contribué



Silvio Berlusconi

Grâce à l'appui de quatre députés centristes, il a obtenu l'appui du Sénat.

à la victoire du gouvernement en ne participant pas au vote. Le quorum requis est fixé en fonction du nombre de présents dans l'hémicycle, donc de votants.

L'opposition de gauche a refusé la confiance à cause, a-t-elle indiqué, de «l'inconsistance» du programme gouvernemental et de la présence des ministres néofascistes. Elle a accusé M. Berlusconi d'avoir utilisé des

«moyens manœuvriers» et «mercantiles» pour s'assurer de la majorité au sénat.

«UN MILLION D'EMPLOIS»

Avant le vote, le président du conseil avait tenu à réaffirmer la légitimité des forces qui soutiennent son gouvernement, la Ligue du Nord et l'Alliance nationale,

(ats, afp)

Cette victoire de la coalition de droite, qui ne dispose pas de la majorité absolue au sénat, a été rendue possible grâce à quatre sénateurs centristes qui n'ont pas respecté la consigne de vote de leur parti, le Parti populaire italien (PPI), en quittant l'hémicycle au moment du vote. La direction du parti a immédiatement

Le CICR préoccupé par la violence croissante des conflits

«Chaos et barbarie» règnent

Le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'est inquiété, hier à Genève, des «nouvelles logiques guerrières» dont sont victimes des civils sans défense. Cornelio Sommaruga a qualifié de «chaotiques» et «barbares» les actuels conflits armés. Pour mener à bien leur action, les organisations humanitaires doivent disposer d'un minimum d'ordre. Mais les guerres d'aujourd'hui menacent le droit.

M. Sommaruga a demandé à la communauté internationale d'utiliser les instruments à sa disposition, parmi lesquels

l'ONU, afin de rétablir un minimum d'ordre public. Le monde est en passe d'être à nouveau «emporté par la déraison politique». Le nouvel ordre mondial, en de nombreuses régions, «s'est égaré dans le réveil d'ethnocentrismes intolérants et brutaux».

Les Etats doivent prendre leurs responsabilités pour faire respecter les conventions internationales. Le CICR, seul, n'en a pas les moyens, a déploré son président. Ces opérations doivent être menées de préférence sur le terrain politique, plutôt que par l'utilisation de forces armées, a-t-il ajouté.

Face à des désastres humanitaires, comme au Rwanda, «il est indispensable» de prendre des mesures afin de limiter les exportations et le trafic d'armes dans les régions conflictuelles. Les efforts de mise en œuvre des résolutions prises par le Conseil de sécurité de l'ONU à ce sujet sont «insuffisants». Il faut des mesures plus efficaces, a insisté M. Sommaruga.

Les parties en conflit ont à leur disposition un «gigantesque arsenal d'armes, produites et accumulées pendant la confrontation Est-Ouest. Elles ont dans leurs mains un armement «sura-

bondant» pour mener leur combat jusqu'au bout. Des populations entières paient aujourd'hui «dans le sang» le prix de la Guerre froide, a encore déclaré M. Sommaruga.

Parmi les grandes actions menées par le CICR en 1993 et mentionnées dans le rapport annuel d'activité de l'organisation publié hier, M. Sommaruga a cité la Somalie, l'Afghanistan et la Bosnie. Mais la présence du CICR a également été importante dans des «conflits oubliés», comme au Timor oriental, au Libéria, en Sierra Leone, en Angola et au Pérou. (ats)

Yasser Arafat et Shimon Peres se rencontrent à Oslo

Le rôle de la Norvège consacré

Yasser Arafat et Shimon Peres se sont rencontrés hier à Oslo. Ils doivent assister à une cérémonie consacrée au rôle de la Norvège dans le rapprochement israélo-palestinien.

M. Christopher a de son côté poursuivi sa mission de bons offices pour débloquer la négociation entre la Syrie et Israël. Les observateurs étrangers déployés à Hébron ont par ailleurs accusé l'armée israélienne de les empêcher de mener à bien leur mission.

MM. Arafat et Peres doivent assister en présence de l'ancien président Carter à une cérémonie d'inauguration d'une statue dédiée au peuple norvégien. La Norvège a accueilli pendant 14 mois les responsables de l'OLP et d'Israël qui ont négocié en secret l'accord signé le 13 septembre prévoyant l'autonomie palestinienne à Gaza et Jéricho.

INCIDENT CLOS

Au cours d'une conférence de presse à Oslo, M. Arafat a réagi à la polémique en cours depuis

mardi, après la diffusion par la radio israélienne d'un discours, appelant au «Jihad», qu'il avait prononcé le 10 mai dans une mosquée de Johannesburg.

«On dirait qu'on a essayé de me coincer avec des moyens biaisés», a-t-il dit. Il a indiqué avoir donné «un sens religieux» au mot «Jihad». Shimon Peres a semblé alors considérer l'incident comme clos.

Le dossier syro-israélien est devenu le plus gros obstacle dans le processus de paix israé-

lo-arabe. Le secrétaire d'Etat américain s'est, à cette fin, engagé dans une diplomatie de la navette entre Jérusalem et Damas.

Après avoir rencontré longuement Hafez al Assad dimanche à Damas et Yitzhak Rabin mardi à Jérusalem, M. Christopher a revu hier le chef de l'Etat syrien avant de quitter Damas pour le Caire. Il doit informer de ses efforts le président égyptien Hosni Moubarak et regagnera les Etats-Unis aujourd'hui.

(ats, afp, reuter)

Rwanda

L'attente

Les représentants de l'ONU au Rwanda ont une fois de plus réclamé hier des renforts et une aide humanitaire d'urgence pour éviter la mort de nouveaux civils. L'ONU semble de son côté avoir des difficultés à constituer le contingent de 5500 soldats autorisés à se déployer au Rwanda. La situation était relativement calme, hier, sur le terrain alors que les rebelles semblent accroître leur zone d'influence. (ats, afp, reuter)

Yémen: les nordistes contrôlent provisoirement Al Anad

Trois semaines de guerre civile

La guerre civile au Yémen est entrée hier dans sa troisième semaine. Les forces du Yémen du Nord ont pris le contrôle de la base militaire stratégique d'Al Anad, théâtre depuis trois jours de violents combats entre sudistes et nordistes. La prise d'Al Anad, si elle se confirme durablement, ne signifie pas pour autant pour les nordistes une victoire assurée et, surtout, rapide. Les militaires nordistes ont fait visiter aux journalistes l'in-

térieur de la base, «verrou» sur la route d'Aden jusqu'à présent aux mains de leurs ennemis sudistes. Cette base stratégique, à une soixantaine de km au nord de la capitale du sud-Yémen, commande la route du sud et est le théâtre de violents affrontements depuis trois jours. Le nord avait à deux reprises déjà annoncé sa prise, lundi et mardi, sans toutefois permettre à la presse de vérifier sur place ses assertions.

Les forces du sud continuent toutefois de pilonner de l'extérieur ce périmètre de dix kilomètres de long sur cinq de large, ont rapporté les journalistes. La marche des nordistes fidèles au président Ali Abdoullah Saleh risque par ailleurs d'être ralentie sur un terrain particulièrement difficile et leurs voies de ravitaillement, qui s'allongent au fur et à mesure de leur progression, pourraient devenir vulnérables. (ats, afp, reuter)

Bosnie

Français libérés

Les onze Français de l'association humanitaire Première Urgence, retenus depuis six semaines par les Serbes bosniaques, ont été libérés hier contre une «caution» de 44.000 dollars. Les ex-otages devaient être accueillis dans la nuit en France par les ministres des Affaires étrangères et de la Défense. La France a par ailleurs confirmé le retrait de ses Casques bleus de Bihac en cas d'enlèvement du processus diplomatique en Bosnie.

Les bénévoles avaient été interpellés par des miliciens serbes le 8 avril et étaient détenus près de Sarajevo sous l'accusation de trafic d'armes. Ils ont été libérés en échange d'une caution de 44.000 dollars (66.000 francs), a précisé le président de l'association humanitaire, Thierry Mauricet.

PAR TÊTE

«Le gouvernement français n'était pas d'accord pour qu'une telle chose soit faite, mais j'ai pris mes responsabilités et nous avons payé 4000 dollars par personne», a-t-il dit. Alain Juppé a affirmé pour sa part que cette libération était due à des pressions conjuguées. Le ministre des Affaires étrangères n'a évoqué aucune tractation.

Le premier ministre Edouard Balladur a par ailleurs annoncé que le retrait des quelque 1300 Casques bleus français de Bihac, enclave musulmane dans le nord-ouest de la Bosnie, aurait lieu dans six mois si aucune avancée n'était enregistrée sur le terrain diplomatique. Avec 6800 hommes environ, la France dispose du plus important contingent de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) dans l'ex-Yougoslavie.

Les intellectuels regroupés autour de l'écrivain Bernard-Henri Lévy réclament eux du gouvernement qu'il fasse pression pour une levée de l'embargo sur les livraisons d'armes aux Musulmans bosniaques. M. Juppé les a accusés de brandir une «fausse bonne solution». «Lever l'embargo, cela veut dire que l'on va inciter les parties à reprendre la guerre. Ce sera le retrait de la FORPRONU, ce sera la reprise des combats, ce sera l'escalade de la guerre dans toute la région», a-t-il affirmé à l'assemblée. (ats, afp, reuter)

OTAN - Russie

Moscou satisfait

Les membres de l'Alliance atlantique se sont mis d'accord hier pour offrir un «partenariat spécial» à la Russie afin de répondre aux réticences de Moscou à ce programme destiné aux anciens membres du Pacte de Varsovie. Le Kremlin s'est aussitôt félicité de cette décision.

Ce partenariat, qui vise à assurer Moscou d'un statut spécial, survient une semaine avant la visite prévue du ministre de la Défense Pavel Gratchev au siège de l'OTAN.

On n'avait peu de détails dans l'immédiat sur ce caractère spécial mais il semble clair que celui-ci prévoira des consultations étroites entre Moscou et les Occidentaux sur les questions de sécurité. Selon la même source, il ne s'agit toutefois pas de donner à la Russie un siège. (ap)

19.5.1798 - L'expédition française pour l'Egypte quitte Toulon.
19.5.1900 - La Grande-Bretagne annexe les îles Tonga dans le Pacifique Sud.
19.5.1930 - Les femmes blanches obtiennent le droit de vote en Afrique du Sud.

BRÈVES

Ulster

Attentat meurtrier

Un catholique a été tué et deux autres ont été blessés par balles mercredi dans un attentat à Armagh, au sud-ouest de Belfast, a-t-on appris de diverses sources. Un homme armé a fait irruption dans les locaux d'une compagnie de taxis et a ouvert le feu, a indiqué la police. Les trois victimes étaient catholiques.

Cambodge

Processus relancé

Le roi Norodom Sihanouk est parvenu, hier à la dernière minute, à remettre fragilement sur les rails le processus de paix au Cambodge. Juste avant son départ de Phnom Penh, le monarque a obtenu la promesse du gouvernement cambodgien de participer «sans préconditions» à des pourparlers de paix avec les Khmers rouges d'ici la fin du mois en Corée du Nord. Souffrant d'un cancer, Sihanouk a regagné Pékin deux semaines plus tôt que prévu.

Bundestag allemand

Tziganes honorés

Le Bundestag a honoré hier la mémoire des quelque 500.000 Tziganes assassinés par les nazis. Le 50e anniversaire de la tuerie organisée en mai 1944 dans le camp d'extermination d'Auschwitz en a fourni l'occasion.

Elections au Malawi

L'opposition crie victoire

L'opposition a revendiqué la victoire hier aux premières élections présidentielle et législatives pluralistes au Malawi. Le secrétaire général du Front démocratique unifié (UDF), qui réunit cinq groupes d'opposition, a déclaré que, selon des résultats provisoires, sa formation détenait déjà 69 sièges dans la nouvelle assemblée, où la majorité absolue sera de 89 sièges.

Venezuela

Ex-président sous mandat

La Cour suprême du Venezuela a ordonné hier la mise en détention de l'ancien président Carlos Andrés Pérez. Il est accusé de malversation et de détournement de fonds publics. La Cour a également ordonné l'arrestation, pour les mêmes délits, des ex-ministres des Relations extérieures Reynaldo Figueredo et de l'Intérieur Alejandro Izaguirre.

OCCASION UNIQUE...

Pour cause de restructuration de notre magasin de Bienne, des lots d'outils de coupes, **neufs**, des instruments de mesures ainsi que des accessoires divers vous seront offerts à des prix défiant toute concurrence, dont:

- Tarauds;
- Alésoirs;
- Mèches, Titex, etc.;
- Fraises en bout, à rainures, à fendre, à rayon, cônica, à queue d'aigle, à surfaçer;
- Divers jauges, calibres, micromètres, etc.;
- Pincettes de serrage et accessoires divers.

Tout le matériel ci-dessus en exécution HSS, HSS cobalt, Tin, métal dur, capacité de 0.3 à 20 mm ... Tout doit partir...

Avec des rabais pour cette vente spéciale

Jusqu'à 60% !!!

Stock disponible sous réserve de ventes.

Ainsi que tout l'agencement du magasin et le matériel de bureau.

Nous nous réjouissons de votre prochaine visite, d'un contact téléphonique ou de votre commande et vous, vous aurez l'occasion d'être satisfaits de l'occasion saisie!

LUTHY MACHINES SA

Rue Dufour 30 - 2500 Bienne
 ☎ 032/42 33 71 - Fax 032/42 33 02
 Ouvertures: du lundi au vendredi:
 7 h 30 à 12 heures et 13 h 30 à 17 h 45.

132-12037



CASINO DE LA ROTONDE Neuchâtel

Show durant tout le mois avec nos artistes internationales

Ouvert du lundi au samedi de 22 heures à 4 heures

28-1532

FONDATION HUGUENIN-DUMITTAN
 DAVID-PIERRE-BOURQUIN 57a
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

M. BIASIO-FULGOSI - Aquarelles
 EXPOSITION DU 19 mai au 19 juin 1994

Du mercredi au dimanche
 14 à 18 heures

Entrées: 4.- / AVS: 2.-

132-12845

Institut HYGIE

A.-M. ROGNON - Serre 71 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Nous proposons:

- Energétique chinoise
- Massage de relaxation et d'entretien
- Bio énergie et réflexologie

Sur rendez-vous: ☎ 039/24 15 70

En cas d'absence, laissez vos coordonnées sur le répondeur, vous serez rappelé au plus vite

132-512747

OFFRES D'EMPLOI

Afin d'encadrer notre atelier de terminaison, nous cherchons

UN CHEF POLISSEUR

- justifiant de plusieurs années d'expérience dans un poste similaire;
- maîtrisant parfaitement les produits horlogers de haut de gamme;
- disponibilité immédiate ou à convenir;
- salaire en fonction des capacités.

Les candidats de nationalité suisse (ou permis valable) sont priés d'adresser leurs offres détaillées à **BOUCLEDOR S.A.**, 5, chemin de l'Épinglier, case postale 39, 1217 Meyrin 2 Village, tél. 022 7856060 (interne 25).

18-5578/4x4

Mandatés par des entreprises des Montagnes neuchâteloises et du Littoral, nous sommes à la recherche de

PLÂTRIERS-PEINTRES CFC ou expérience

Veuillez prendre contact au plus vite avec M. Vega.

PARTNER JOB
 Tél. 039/23 22 88

132-12995

Entreprise de la région cherche

UN JEUNE CHAUFFEUR POIDS LOURDS

Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffres 160-980829 à Publicitas, case postale, 2740 Moutier.

Cabinet dentaire à La Chaux-de-Fonds, cherche une

apprentie

pour août 1994.

Faire offres sous chiffres O 132-755610, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Mandatés par des entreprises des Montagnes neuchâteloises et du Littoral, nous sommes à la recherche de

MAÇONS CFC GC / B1 - B2

Veuillez prendre contact au plus vite avec M. Vega.

PARTNER JOB
 Tél. 039/23 22 88

132-12995

CUISINES
 clé en MAIN
 au meilleur PRIX

PIERROT SPÉCIALISTE



Serre 90
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/23 00 55

Urgent! cherche un(e) employé(e) agricole

☎ 039/23 95 68

132-513022

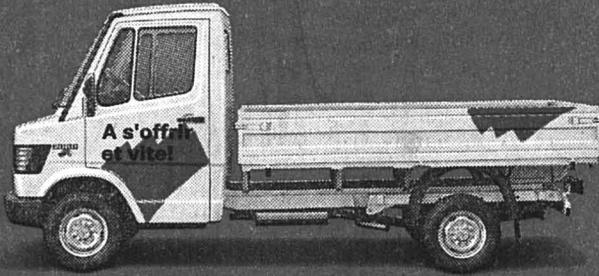
Je cherche à acheter un tour Schaublin 70 et diverses machines d'occasion pour petite mécanique. Tél. de 18 h à 21 h: 032/97 67 36

296467

Vous ne pouvez que gagner.

29'850.-
 prix net

508.-/mois*



208 D Châssis-cabine avec pont d'usine.

32'350.-
 prix net

553.-/mois*



208 D Châssis-cabine double avec pont d'usine.

29'950.-
 prix net

511.-/mois*



208 D Fourgon.

34'250.-
 prix net

565.-/mois*



210 Combi, 10 places.

30'850.-
 prix net

528.-/mois*



208 D Combi.

40'950.-
 prix net

664.-/mois*



310 Combi, 14 places, toit surélevé.

Et il y a même un fourgon 208 D gratuit: téléphone 155 88 86.

Avec nos utilitaires légers Mercedes de la gamme de modèles spéciaux "Optimiste Plus", vous économisez comme jamais auparavant dans la catégorie jusqu'à 3t. Toutes les versions - du cabine/pont au minibus - disposent d'extra tels que direction assistée, branchement Natel C, radio-cassettes ou rétroviseur extérieur chauffant.



Mercedes-Benz
 Véhicules utilitaires

Composez le 155 88 86 (lundi-vendredi, 8-18 heures) et vous saurez tout au sujet du programme complet de modèles spéciaux, d'une course d'essai et de la chance qui vous est offerte de gagner un fourgon 208 D d'une valeur de Fr. 29'950.-.

*Leasing par Mercedes-Benz Credit SA: durée 48 mois, 20'000 km p.a., casco totale obligatoire, caution éventuelle après entretien.

Votre bonne étoile sur toutes les routes.

252-273012-33/ROC

Vente de poisson frais

En promotion le 20 mai 1994

Filets de limande-sole

100 g **Fr. 2.40**
 au lieu de 2.90



dans les magasins suivants :

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Porrentruy
- Centre Bévillard-Malleray
- Centre Tramelan
- Centre Bassecourt
- Centre Saignelégier
- Centre Le Locle
- Centre Moutier
- Centre St-Imier

132-12081



La Chaux-de-Fonds

Indemnités parlementaires

Les députés se gâtent

Le bureau du Conseil national propose de modifier la loi sur les indemnités parlementaires: dès l'âge de 65 ans, chaque député qui quitte ses fonctions pourrait toucher une retraite de 2000 francs par mois au maximum. Adopté le 6 mai, cet amendement a été annoncé hier par un communiqué des services du Parlement.

Ce maximum de 2000 francs serait versé aux députés qui ont siégé au moins 12 ans. Si le mandat a été plus court, la somme est réduite en proportion. Seuls ont droit à ces prestations les députés eux-mêmes; la réglementation ne concerne pas les survivants. Le député peut aussi demander à toucher un versement unique.

Actuellement, la loi prévoit que les députés reçoivent, au titre de la prévoyance, 2500 francs par an. Mais le bureau a considéré que les parlementaires sont ainsi désavantagés par rapport aux salariés, car un mandat se traduit par une réduction de l'activité professionnelle.

Les premières tentatives d'améliorer la prévoyance pro-



Le Conseil national

Les députés envisagent de s'octroyer une retraite plus élevée.

(ASL-a)

fessionnelle remontent à 1988. Mais le rejet du projet de loi sur les indemnités intervenu en 1992 dans le cadre de la réforme du Parlement les a fait échouer, alors même que ce volet n'avait

pas été mis en question lors du référendum.

Les moyens nécessaires au nouveau système seront inscrits chaque année au budget. A court terme (1995-1998), le coût

devrait se situer - selon la formule retenue - entre 610.000 et 950.000 francs par an. A long terme, il coûtera à la Confédération entre 3,69 et 5,98 millions de francs. (ats)

19 mai 1935 -

Lausanne-Sport remporte la Coupe de Suisse de football. Il écrase le club bâlois de Nordstern par le résultat fleuve de 10 à 0! Plus de neuf mille spectateurs avaient envahi les gradins de la Pontaise à Lausanne pour cette finale.

BRÈVES

Vevey

Accident spectaculaire

A cause d'ennuis de freins sur la descente de l'autoroute N12 entre Châtel-St-Denis et Vevey, un train routier français s'est engagé dans une course folle dans la nuit de mardi à hier. Il a perdu en route son chargement de neuf tonnes de machines. L'accident a fait deux blessés.

Tessin

Pluies torrentielles

Au terme d'une longue période de temps beau et chaud, la pluie tombe sans discontinuer depuis mardi sur l'ensemble du Tessin. A Locarno, le niveau du lac Majeur a déjà commencé à monter et atteignait mercredi 194,2 mètres, a indiqué l'Observatoire météorologique de Locarno-Monti. A titre de comparaison, le record du siècle établi en octobre dernier était de 197,2 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Saurer

Tettamanti s'en va

Saurer prend un nouveau visage. Lors de la conférence de bilan, hier à Zurich, le groupe thurgovien a annoncé le regroupement dans une holding de ses deux anciennes sociétés jumelles. Une action nominative unique est créée. Enfin, les deux actionnaires principaux, Tito Tettamanti et Vittorio Ghidella, ne feront plus partie du conseil d'administration.

Médecins suisses

Des fautes

Près de 30% des expertises faites l'an dernier par le service compétent de la Fédération des médecins suisses (FMH) ont conclu à des fautes manifestes contre les règles de l'art. Au cours de ses 12 ans d'existence, le Bureau d'expertises extrajudiciaires de la FMH a reconnu l'existence d'erreurs médicales dans un bon quart des 1226 cas qui lui ont été soumis.

Accord du GATT

En consultation

L'accord du GATT et les principales modifications législatives qui en découlent seront envoyés en consultation mercredi prochain. A l'issue de la procédure de consultation, le Conseil fédéral publiera son message à l'intention des Chambres qui devront traiter le dossier d'ici à fin janvier prochain.

Répercussions économiques du «non» à l'EEE

Le point par secteur

Les répercussions économiques du refus de l'EEE seront analysées dans les domaines des échanges de marchandises, des transports et du marché du travail. Le Conseil fédéral a adopté hier un crédit-cadre de 800.000 francs à cet effet. Un appel d'offre sera lancé en juin pour la réalisation de ces études et les premiers résultats sont attendus pour la fin de l'année.

Le Conseil fédéral avait annoncé dans son message de février 1993 sur le programme consécutif au refus de l'EEE son intention d'analyser les conséquences économiques de la décision populaire. Il a pris connaissance mercredi des résultats de la première phase: l'étude de faisabilité. Il s'est agi de déterminer si des études empiriques sur les répercussions économiques étaient possibles et quelles étaient les questions pertinentes à poser. Cette étude de faisabilité devait aussi déterminer la date à partir de laquelle ces conséquences pourraient être mises en évidence. La deuxième phase consistera à réaliser les études à proprement parler.

L'étude de faisabilité a été réalisée par un groupe de travail

comprenant des experts de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et de la Haute école de Saint-Gall. Elle souligne la difficulté qu'il y aura à mesurer les répercussions du «non» à l'EEE. Il faudra en effet distinguer les effets structurels et conjoncturels de ceux qui résultent de la non-participation à l'EEE. Avec le temps, l'issue des négociations bilatérales et les mesures internes de libéralisation de l'économie influenceront aussi les conditions-cadre.

Les experts proposent de recenser les effets économiques du «non» à l'EEE à l'aide d'enquêtes auprès des entreprises et d'études de cas dans les domaines où une réaction rapide est prévisible. Il s'agit de la circulation des marchandises (entraves techniques aux échanges, formalités et contrôles douaniers, règles d'origine, responsabilité du fait des produits), des transports routiers et aériens ainsi que de certains aspects du marché du travail.

A moyen terme, des études supplémentaires seront réalisées sur le marché du travail, celui des capitaux et celui des biens de consommation. (ats)

PTT

Plus cher

Le Conseil fédéral a approuvé hier les nouveaux tarifs proposés par les PTT pour les colis. Ceux-ci augmenteront de 8,3% en moyenne dès le 1er juillet prochain. La taxe de base passera de 2 à 2,50 francs. Le surveillant des prix n'a élevé aucune objection à l'encontre de ces nouveaux tarifs. Malgré les mesures de rationalisation et d'économies engagées par la poste, une adaptation des tarifs est nécessaire dans ce domaine, les recettes ne suffisant pas à couvrir les coûts.

Le but de la poste est de présenter des comptes équilibrés d'ici à 1996. La nouvelle grille des tarifs entrera en vigueur le 1er juillet. (ap)

CFF: Daeniken

Plainte

Deux mois après l'accident de train survenu à Daeniken, il est de plus en plus vraisemblable que la justice soleuroise déposera plainte contre trois agents de sécurité des CFF.

Interrogée hier, la juge d'instruction a souligné toutefois que l'enquête n'était pas close. Deux blessés sont encore hospitalisés. L'enquête ouverte contre les agents de sécurité pourrait aboutir notamment à une inculpation pour homicide par négligence et blessures par négligence.

L'enquête a montré qu'un agent de sécurité des CFF a donné, le 21 mars dernier, le feu vert au grutier pour effectuer un mouvement de rotation. (ap)

AVS et âge de la retraite

«Merci Madame»

L'Association suisse des vieillards, invalides, veuves et orphelins (AVIVO) remercie et félicite Ruth Dreifuss pour sa lettre ouverte au peuple suisse. Elle a rappelé des vérités évidentes sur l'AVS, affirme l'AVIVO dans un communiqué publié hier.

L'AVIVO s'oppose fermement à l'élévation de l'âge de la retraite pour les femmes de 62 à 64 ans. Pour elle, ce ne serait

qu'une première étape. Sans réaction de la population, la 11e révision de l'AVS verra l'âge de la retraite des femmes porté à 65 ans, voire à 67 ans comme c'est déjà le cas dans certains pays nordiques.

L'AVIVO appelle donc à participer à la manifestation populaire organisée le 1er juin à Berne par les femmes de l'Union syndicale suisse. (ats)

Nouvelles cartes d'identité dès l'automne

Cing langues à l'honneur

La nouvelle carte d'identité suisse aura le format d'une carte de crédit, ce qui ne l'empêchera pas de contenir toutes les inscriptions dans les quatre langues nationales et en anglais. Le Conseil fédéral a adopté hier l'ordonnance relative à cette carte, qui sera mise en circulation par étapes cet automne.

format carte de crédit (8,5 sur 5,5 cm).



Nouvelle carte d'identité Les quatre langues officielles et l'anglais sont présents. (Keystone)

Berne

François NUSSBAUM

En début d'année, le Département fédéral de justice et police avait mis en consultation un premier projet qui n'avait pas fait l'unanimité. Reproche principal et largement partagé: les inscriptions n'étaient rédigées que dans la langue maternelle du titulaire et en anglais. Exigence difficile à remplir sur un

Banques cantonales en 1993

Le vent en poupe

Les 28 banques cantonales ont eu le vent en poupe l'an dernier. Leur résultat annuel global a progressé de 229% à 535 millions de francs. La somme de leurs bilans a augmenté de 6% à 253 milliards. Les dépôts de la clientèle ont accusé une hausse

de 6,2% à 207 milliards, les prêts s'accroissant de 4,9% à 198,3 milliards. Dans les affaires de crédits, l'Union constate des tendances fortement divergentes. Pour les affaires hypothécaires, on a relevé une progression de 2,4% à 112,8 mil-

MAINTENANT

Sonnez la retraite!

Nos parlementaires fédéraux ont bonne mine. Certains qu'en saine démocratie, il n'y a pas de différence entre les citoyens et leurs élus - mais sans doute un peu mouchés de cette égalité, forcée - ils piochent à rebours du bon sens.

Qu'on en juge!

Peu après avoir proposé de relever l'âge de la retraite des femmes à 64 ans, les conseillers nationaux envisagent de s'octroyer une retraite mensuelle de 2000 francs. Il leur suffira, pour y avoir légitimement droit, d'être présents douze ans sur l'auguste chantier parlementaire - sans même y tenir la truelle. L'idée peut paraître saugrenue. Elle est tout simplement choquante.

D'une part, les députés argumentent d'un hypothétique déficit des assurances sociales pour envoyer les femmes au charbon; d'autre part, ils puisent dans la mine sans fond des finances fédérales pour renter leur labeur démocratique. A ce rythme-là, l'engagement politique deviendra sous peu une véritable mine d'or. Malheureusement, ce sont les contribuables-citoyens qui prendront une pelle.

Au reste, prévu au titre de deuxième pilier renforcé, le projet des conseillers nationaux constitue une sorte de désaveu de la volonté populaire. La prévoyance professionnelle induit en effet une profession. Or, en refusant naguère la réforme du Parlement, les Suisses ont clairement renoncé à l'idée d'un Parlement semi-professionnel.

Les députés n'en ont cure. Tels des mineurs de fond, ils explorent avec appétit les filons argentifères qu'ils pourront exploiter. Manifestement, c'est le deuxième pilier qu'ils veulent améliorer d'urgence. Dame! Les élections fédérales de 1995 approchent et les citoyens risqueraient fort d'en profiter pour offrir à certains de leurs représentants... une retraite anticipée.

Benoit COUCHEPIN

Le DFJP a néanmoins corrigé le tir en s'arrangeant pour faire figurer, en plus de l'anglais, les quatre langues nationales pour toutes les rubriques (nom, prénoms, lieu d'origine, lieu d'établissement, date de naissance, taille, couleur de yeux, signature). D'autant plus qu'il fallait encore placer le titre «carte d'identité» dans toutes ces langues, et une photo.

Dans une première phase, expérimentale, les nouvelles cartes seront mises en circulation à Aïdiswil, Berne et Zofingen dès le 1er juillet, et à Delémont et Lausanne dès le 1er septembre. Elles seront ensuite disponibles par étapes dans les cantons (dès septembre pour le Jura, dès décembre pour Berne et Neuchâtel).

F.N.

Coop Super Centre Ville

Vendredi 20 et samedi 21 mai 1994

Pentecôte

10%

de rabais spécial

sur tout notre assortiment, y compris les tabacs; à l'exception des articles réglementés.

SUPER CONCOURS
un week-end
gastronomique au



ROYAL PLAZA
MONTREUX

pour 2 personnes
offert par

Oulevay et **Coop**

Coop Super Centre Ville

Bulletin de participation au tirage au sort
du samedi 21 mai 1994

Nom

Prénom

Rue

NPA/localité

Téléphone

Age :

A déposer dans l'urne au plus tard samedi 21 mai à 17 h 00

Vendredi 20 mai 1994,
Chaque heure, participez à notre
roue
de la chance

et gagnez de nombreux prix



Coop
Restaurants

Samedi 21 mai 1994
Côtelettes d'agneau
Pommes boulangères
Légumes du jour

9.80

Avec tranche
Forêt-Noire

11.30

132-12081



DIRECT

POSTCARD

VISA

MasterCard



Coop

Super Centre Ville

dans nos boucheries

jusqu'au samedi 21 mai 1994

Steak de boeuf

le kg ~~36.-~~

29.-

Poulet frais du pays

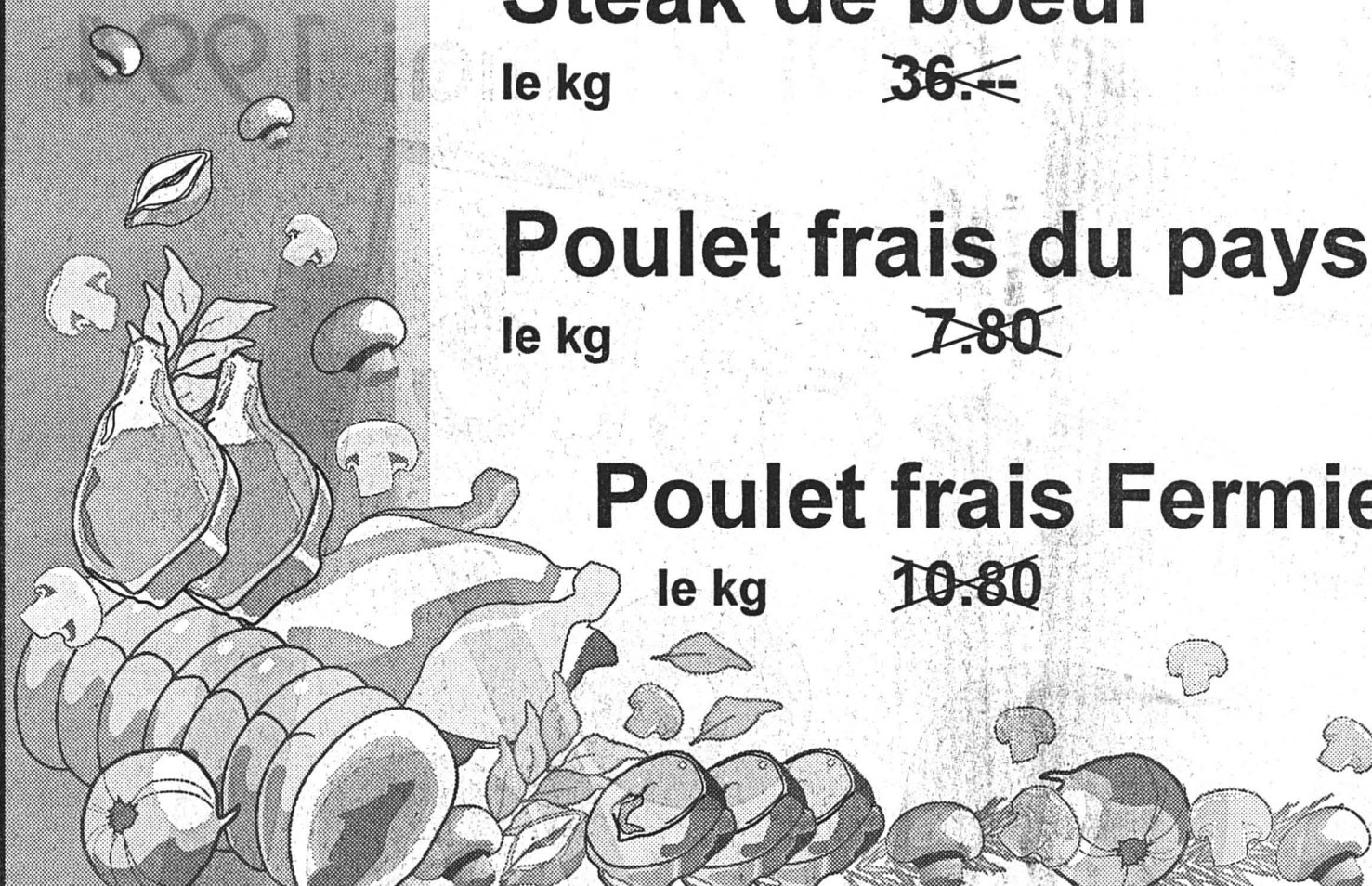
le kg ~~7.80~~

5.90

Poulet frais Fermier

le kg ~~10.80~~

8.50



Nos boucheries Coop se trouvent dans les localités suivantes :

La Chaux-de-Fonds, Delémont, Porrentruy, Moutier, Saignelégier, Le Locle, Bassecourt, Bévillard-Malleray, La Neuveville, Saint-Imier, Tramelan, Reconvièler, Sonceboz, Boncourt et Courroux.

132-12081

et si on allait manger
aux "PERVENCHES"
tel. 039 28 43 95
132-12362

Nous cherchons dans votre région un(e)
REPRÉSENTANT(E)
Nous vous offrons une formation complémentaire, salaire de base, frais, commission et gratification. Véhicule indispensable. Pour un premier contact, appelez le 037/82 20 20. 17-4136

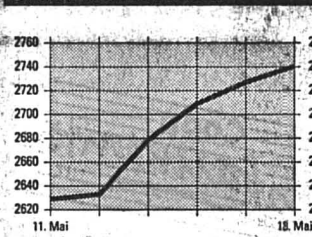
Cherchons
sertisseurs en joaillerie
Ecrire sous chiffre X 018-148894, à Publicitas, case postale 645, 1211 Genève 3. 4x4

PAYONS Fr. 1000.-
si vous trouvez un locataire pour nos appartements à Renan/BE:
2½ pièces dès Fr. 400.-, ch. 60.-, tout confort
3½ pièces dès Fr. 520.-, ch. 80.-, tout confort
4½ pièces dès Fr. 600.-, ch. 100.-, tout confort
Rewiag, ☎ 033/51 19 90 5-329

Achète au plus haut prix
Toyota, Honda, Mazda, Nissan, voitures, bus, fourgons dès 1978. Même pour pièces ou à débarrasser. De 6 à 24 heures. ☎ 077/37 16 50 132-510818

BOURSE

Swiss Market Index

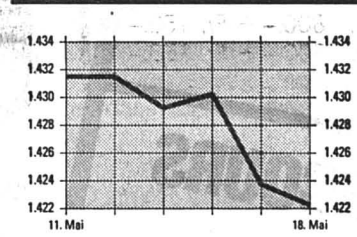


Indices

	17/05	18/05
SPI	1784.09	1792.05
SMI	2727.10	2740.60
Dow Jones	3720.61	3732.89
DAX	2259.71	2267.41
CAC 40	2195.17	2183.99
Nikkei	20133.50	20152.70



Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.385	1.465
Angleterre	2.07	2.21
Allemagne	83.7	86.2
France	24.2	25.4
Belgique	4	4.24
Hollande	74.2	77.2
Italie	0.086	0.092
Autriche	11.8	12.4
Portugal	0.78	0.88
Espagne	0.97	1.09
Canada	1	1.08
Japon	1.31	1.41

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.4045	1.44
Angleterre	2.108	2.161
Allemagne	84.1	85.8
France	24.55	25.05
Belgique	4.087	4.169
Hollande	74.95	76.45
Italie	0.0877	0.09
Autriche	11.96	12.21
Portugal	0.812	0.837
Espagne	1.013	1.044
Canada	1.0215	1.0475
Japon	1.347	1.381
ECU	1.623	1.6555

Métaux précieux

OR		
\$ Once	381.5	382
Lingot	17150	17400
Vreneli 20.-	102	112
Napoléon	98	108
Souver new	89.69	92.6
Souver old	89.69	92.6
Kruger Rand	541	561

ARGENT		
\$ Once	5.55	5.57
Lingot/kg	244	259

PLATINE		
Kilo	17950	18200

Convention Or		
Plage or		17500
Achat		17150
Base argent		290

Source
TELEKURS
Transmis par Orsys SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

Taux d'intérêts suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse	3.37	3.37	3.50

Oblig. de caisse

	3 ans	5 ans	8 ans
Banque Nationale Suisse	4.00	4.50	4.75

Taux d'intérêt étrangers

	3 mois	6 mois	12 mois
Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-	3.88	3.88	3.88

Bourse suisse

	17/05	18/05
Adia p	252	250
Alusuisse p	660	651
Alusuisse n	677	669
Ares Serrano	780	792
Ascom p	1370	1410
Baerloise	2640	2640
Baer Holding p	1425	1410
BB Biotech	2210	2250
BCC p	1275	1288
BCC p	870d	870d
BK Vision p	1535	1535
Bobst p	1940	1880
Buehler p	152	151
Cementia	1070d	1070d
CFN	410d	400d
Ciba-Geigy n	860	859
Ciba-Geigy p	908	900
Cortaidol p	5500d	5500d
CS Holding p	615	621
CS Holding n	122	123
Electrowatt p	360	359
EMS Chemie p	5040	5010
Fischer p	1515	1525
Fischer n	270	278
Forbo P	2830	2840
Fotolabo p	3250f	3290
Galenica bp	505	495
Hero p	620	620
Hero n	155d	160d
Hilti bp	985	980
Holderbank p	941	944
Immuno	545	545t
Interdiscount bp	209	208
Interdiscount p	2120	2130
Jelmoli p	830	838
Landis & Gyr n	925	930
Lindt Sprüngli p	20000	20000d
Logitech n	173	175
Merck	710	695
Mercure n	357	358
Michelin	440d	440d
Motor Col.	1700	1690
Mövenpick p	420	420d
Nestlé n	1135	1142
Pargesa Holding	1660	1730
Pharmavisio p	4925	5030
Pirelli p	218	210
Publicitas bp	1300	1280d
Publicitas n	1400d	1400
Réassurance p	658	665
Réassurance n	600	602
Richemont	1180	1180
Roche bp	6705	6680
Roche p	12700	12700
Sandoz n	717	718
Sandoz p	727	737
Sandoz bp	-	-
Saurer Holding p	3010	3050
SBS bp	416d	411

Londres (ESTG)

	17/05	18/05
SBS n	204	205
SBS p	410	410
Schindler bp	8600	8575
Sibra N	1800	1800
SIG P	245d	245d
Sika n	2850	2890
Sika p	385t	395
Sika p	74	72d
SMH p	825	818
SMH n	171	172.5
Sulzer bp	955	960
Sulzer n	982	995
Surveillance n	391d	391
Surveillance p	2135	2155
Swissair n	766	767
Swissair bj	130d	130d
UBS n	290	298
UBS p	1133	1151
Von Roll p	695d	695d
Winterthur n	673	688
Winterthur p	720	739
Zurich n	1369	1374
Zurich p	1340	1372

Frankfurt (DM)

	17/05	18/05
Amgold	51.25d	50.375d
Anglo AM	31.75U	30.875d
B.A.T.	4.55	4.54
British Petrol.	4.03	3.935
British Telecom.	3.77	3.78
BTR	3.89	3.93
Cable & Wir.	4.55	4.65
Cadbury	4.95	4.92
De Beers P	14.75d	14.5d
Glaxo	5.5825	5.56
Grand Metrop.	4.5	4.54
Hanson	2.69	2.66
ICI	8.3	8.26

Paris (FF)

	17/05	18/05
AEG	190.2	189
Allianz N	2712	2639
BASF	330.4	330.8
Bay. Vereinsbk.	483	481.5
Bayer	385.9	389.5
BMW	957	939.5
Commerzbank	361	362
Daimler Benz	893.5	890
Degussa	523.5	531
Deutsche Bank	781.5	785
Dresdner Bank	403	408.5
Hoechst	356	361.8
MAN	465.8	465.5
Mannesmann	477.3	472
Siemens	729.3	729.5
VEBA I	538.5	542.8
VW	528.7	529

New York (SUS)

	17/05	18/05
AGF	530	528
Alcatel	689	681
BSN	895	887
CCF	1156	1161
Euro Disneyland	30.4	32.1
Eurotunnel	35.1	34.9
Gener.des Eaux	2738	2750
L'Oréal	1265	1270
Lafarge	460	452.9
Lyonnaisse des Eaux	-	-
Total	343.1	335.2

CS-Actualité

Les CFF dans la poche
Le nouvel horaire gratuit

Avec les principales destinations et tous les trains régionaux et intervilles.

Petit, pratique, facile à consulter.

CREDIT SUISSE CS
Av. Léopold-Robert 58, 2301 La Chaux-de-Fonds

IMMOBILIER



GÉRANCE CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
 ☎ 039/23 78 33 Fax 039/23 77 42

À LOUER POUR DATE À CONVENIR
IMMEUBLE COMMERCIAL de la Grande-Fontaine

MAGASINS

Surface aménageable selon souhaits du preneur
 Les futurs commerces disposeront de places de parc
DANS LE MÊME COMPLEXE

LOCAUX

Convenant pour bar à café-restaurant
 Agencement au gré du preneur. Patente B à disposition.
 Contactez-nous, visite sans engagement.

132-12082



NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
 Tél. 038/ 25 46 42

À LOUER

À LA CHAUX-DE-FONDS

STUDIOS

Promenade 3 dès Fr. 480.- + Fr. 60.-

APPARTEMENT 1½ PIÈCE

Jaquet-Droz 6 Fr. 605.- + charges

APPARTEMENTS 2 et 2½ PIÈCES

Jaquet-Droz 6 Fr. 690.- + charges
 Numa-Droz 204-206 dès Fr. 600.- + Fr. 70.-

APPARTEMENTS 3 et 3½ PIÈCES

Numa-Droz 208 Fr. 900.- + Fr. 120.-
 Paix 127 Fr. 1100.- + Fr. 100.-

SURFACES COMMERCIALES
BUREAUX

Jaquet-Droz 6 (175 m²) Fr. 2800.- + charges
 Jaquet-Droz 6 Fr. 1200.- + charges

AU LOCLE

APPARTEMENTS 4 PIÈCES

Temple/H.-Grandjean Fr. 800.- + Fr. 150.-
 Côte 12 Fr. 800.- + Fr. 150.-

4 SURFACES COMMERCIALES

Temple 21 prix à discuter

À SAINT-IMIER

4 PIÈCES

B.-Savoie 23-27 dès Fr. 1050.- ch. comp.

STUDIOS

Baptiste-Savoie 23-27 Fr. 500.- ch. comp.

CHAMBRES

Baptiste-Savoie 23-27 Fr. 350.- ch. comp.

28-1049



GATORADE
VAINC
LA SOIF.

GATORADE Désaltérant
4 x 500 ml orange ou citron
Fr. 6.90 au lieu de Fr. 8.80
Dans nos Centres et Super Centres



La Chaux-de-Fonds



GHB GERANCE S.à.r.l.
 Patinage 4a - 2114 Fleurier
 Tél. 038/61.25.56 Fax 038/61.12.75

À LOUER LA CHAUX-DE-FONDS

● **2 pièces**
 rez-de-chaussée, quartier tranquille, cuisine agencée habitable, 2 chambres, salle de bains, cave. Libre tout de suite.
 Fr. 600.- + ch.

● **3½ pièces**
 Au 1er étage, cuisine agencée ouverte. 2 salles d'eau, 2 chambres à coucher. Libre tout de suite.
 Fr. 850.- + ch.

● **Local commercial**
 environ 62 m², avec toilette et cave. Libre tout de suite.
 Conditions à discuter.

28-1295

A louer à Neuchâtel
 Vilars/NE à 5 km
 de Neuchâtel

joli
2 pièces

(env. 50 m²)
 balcon, cuisine agencée dans nouveau localif communal.
 Fr. 810.- + charges.
 Libre dès le 1er juillet 1994.
 ☎ 038/53 52 56
 du lundi au vendredi
 28-523202

A vendre à
 Saint-Martin

magnifique
appartement
de 4½ pièces

style rustique.
 Fr. 320 000.-
 à discuter.
 ☎ 038/53 24 37
 132-512973

Feu:
118



A louer tout de suite ou pour date à convenir à La Chaux-de-Fonds
LOCAUX INDUSTRIELS, COMMERCIAUX OU ENTREPÔTS

- | | | |
|--------------------|------------|---------------------------------------|
| Bellevue 22 | Fr. 2000.- | à discuter, locaux commerciaux (rez) |
| Biaufond 18 | Fr. 1315.- | locaux de 130 m² (rez et s.-sol) |
| Charrière 37 | Fr. 800.- | + ch., local pour bureaux |
| Gentianes 40 | Fr. 700.- | 3 locaux, vitrine, W.-C.-lavabo |
| Granges/H.-Ville 3 | Fr. 200.- | + élec., locaux avec vitrines |
| Grenier 33 | Fr. 1000.- | + ch., caves voûtées de 106 m² |
| Hôtel-de-Ville 15a | Fr. 1500.- | entrepôts de 376 m², rez et 1er |
| Hôtel-de-Ville 90 | Fr. 605.50 | très grand local |
| Léopold-Robert 13 | Fr. 250.- | emplacement publicitaire |
| Léopold-Robert 68 | Fr. 120.- | vitrine extérieure |
| Léopold-Robert 68 | Fr. 150.- | emplacement publicit. sur toit |
| Léopold-Robert 70 | Fr. 100.- | vitrine extérieure |
| Léopold-Robert 75 | Fr. 30.- | vitrine intérieure |
| Léopold-Robert 75 | Fr. 1760.- | 8 pièces, bureaux + atelier, 3 W.-C. |
| Léopold-Robert 114 | Fr. 110.- | vitrine extérieure |
| Musées 58 | Fr. 1131.- | locaux commerciaux de 3½ pièces |
| Nord 17 | Fr. 550.- | + ch., magasin, arrière-magasin, cave |
| Numa-Droz 88 | Fr. 800.- | à discuter, locaux avec vitrines |
| Serre 83 | Fr. 2050.- | bar à café, salon de jeux |
| Serre 90 | Fr. 435.- | local de 39 m² |
| Serre 90 | Fr. 519.- | local de 50 m² |

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranca & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77



132-12057



IMMOBILIER

A louer pour le 1er septembre ou à convenir dans villa familiale, quartier résidentiel
bel appartement spacieux
 de 5 pièces (120 m²), cheminée de salon, cuisine moderne, jardin, tranquillité, bus à proximité. Fr. 1550.- par mois + charges, éventuellement garage. Tél. après 19 heures, 032/82 45 36.

5-941510

LA CHAUX-DE-FONDS

Centre ville
 Bel appartement 1½ pièce, 55 m²
REFAIT À NEUF
 (bloc cuisine, sanitaires, carrelage)
Idéal pour personne seule
 Pour traiter: Fr. 17 000.-
 Mensualité dès Fr. 637.- + charges.
 ☎ 038/24 57 31

28-440

A vendre aux Franches-Montagnes

MAISON
FAMILIALE

Construite en 1982 sur parcelle de 800 m². 4 chambres, cuisine agencée, salon avec cheminée, 3 salles d'eau, garage 2 voitures.

☎ 038/53 57 03 ou 039/61 11 78
 dès 18 heures.

14-512375

espace & habitat

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds
MAGNIFIQUE VILLA
DE CONSTRUCTION RÉCENTE

Avec des finitions haut de gamme. Vue imprenable et ensoleillement maximum, surface habitable généreuse avec 4 chambres à coucher. Garage pour plusieurs voitures et atelier. Terrasses et jardin.

Tél. 039/23 77 77-76

132-12185

À LOUER
À LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Fritz-Courvoisier 34f

dans quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, balcon, cave, ascenseur
4½ PIÈCES (100 m²)
 Loyer: dès Fr. 1380.- + charges.
 Libre pour date à convenir.
 Pour tous renseignements:

28-486



Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
 Tél. 038/31 90 31



Devenez propriétaire
 à La Chaux-de-Fonds
 d'un appartement de

3½ PIÈCES

Prix de vente: Fr. 180 000.-

Financement exclusif avec seulement 10% de fonds propres.
 Charges financières: Fr. 525.- par mois, y compris amortissement.

132-12083



GECCO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56



visavis

actuel cette semaine

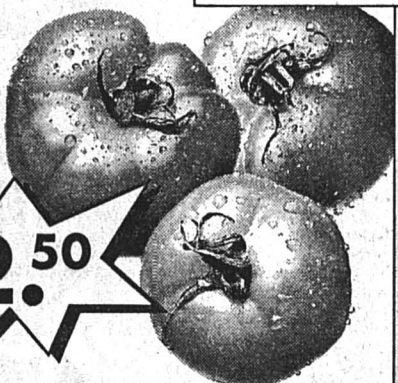
valable du 19.5. au 21.5.94

Tomates



kg

2.50



Bananes



kg 2.20

Lait entier
1 litre 1.65



Vins du Valais 1992/93

Fendant Vin blanc 75 cl 6.90
Dôle Vin rouge 75 cl 8.90
Pinot Noir Vin rouge 75 cl 9.90
Oeil-de-Perdrix Vin rosé 75 cl 9.90

Demi-crème
1,8 dl 1.65

Cervelas à griller
2 pièces 300 g 2.30

NESCAFÉ GOLD
de LUXE 200 g 9.90

Kägi-fretli Duo 2x165 g 4.30

Softlan Concentré
1 litre 4.95

Assugrin Cuisine
liquide 125 ml 4.30

OMO Color POWER
Sachet recharge 2,5 kg 15.20

Hakle Papier hygiénique
3-couches 6 rouleaux 3.95
Humide • Camomille Sachet recharge 77 pièces 3.45

v 1.20/94

croisitour

Les artisans de l'évasion



Office du tourisme des Montagnes neuchâteloises

Pour notre agence du Locle, nous cherchons

une agente de voyages à temps complet

Profil idéal:

- apprentissage d'agente de voyages et/ou plusieurs années d'expérience dans la branche touristique
- connaissance et maîtrise des systèmes Galileo, Travisswiss
- allemand parlé couramment et bonnes connaissances d'anglais
- esprit d'initiative, polyvalence et aptitudes à la vente
- contact et accueil facile avec la clientèle
- nationalité suisse ou permis C
- libre dès le 1er août 1994 ou à convenir

Nous offrons:

- très bonnes conditions de travail dans un petit team
- travail varié, intéressant et motivant
- avantages habituels réservés à ce genre d'activité
- prestations sociales intéressantes
- salaire en rapport selon capacités

Veillez adresser votre offre par écrit avec les documents usuels et une photo jusqu'au 31 mai 1994 à: Croisitour Voyages SA, M. Pascal Capt, chef d'agence, rue Daniel-JeanRichard 31, 2400 Le Locle.

132-12452

EXACTEMENT ce qu'il nous faut

Coiffeuse
Nous cherchons une coiffeuse pour notre studio de coiffure ultramoderne à La Chaux-de-Fonds. Vous aimez travailler de façon indépendante, créative et un horaire de travail flexible répond à vos désirs, alors nous serions heureux de faire votre connaissance.

GIDOR COIFFURE
La Chaux-de-Fonds, 9, av. Ld-Robert, ☎ 039/23 12 05 Madame Bapst 249-388599

ADIA
039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous recherchons un:

ACHETEUR
pour une Société en micromécanique.

Profil demandé:

- mécanicien ou dessinateur;
- connaissant la DAO;
- ayant de l'expérience dans les achats;
- français - allemand ou suisse-allemand parlé et écrit.

Pour plus de renseignements, appelez **Patrice Blaser** qui viendra d'un entretien avec vous.

EXACTEMENT ce qu'il nous faut

Industrie de la région, recherche pour son administration commerciale, un ou une

collaborateur(trice) aux ventes «interne»
Poste varié et à responsabilités (secrétariat général), statistiques, exportation, gestion et suivi des dossiers, contacts clients).

Ce poste demande:

- une formation commerciale (diplôme ou maturité);
- l'allemand et l'anglais (parlé et écrit);
- une expérience industrielle.

Pour tout renseignement ou entrevue, n'hésitez pas à contacter M. Gonin.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK # 132-12089
Av. Leopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Nous cherchons pour différents chantiers en Suisse alémanique

- 3 monteurs en chauffage
- 4 installateurs sanitaires

Nous offrons: très bons salaires. Logements gratuits.

CONDOR SA, Delémont
tél. 066/22 46 76
CONDOR SA, Zurich
tél. 01/241 01 51

Publicité intensive, Publicité par annonces



Classe compacte et très classe: la nouvelle Golf GTI Edition pour fr. 28 800.- seulement.

Compacte à l'extérieur, spacieuse à l'intérieur et livrée d'emblée avec un équipement où rien ne laisse à désirer: ABS, 2 airbags, jantes alliage Speedline, pneus larges basse section, sièges recaro, volant 4 branches gainé cuir, alarme anti-

intrusion et antivol interdisant tout démarrage, etc., etc. En un mot comme en cent: le summum du compact pour un investissement minimum.



La nouvelle Golf GTI Edition. Vous savez ce que vous achetez.

La Chaux-de-Fonds: Sporting Garage SA - Carrosserie J.-F. Stich, Crêtets 90, ☎ 039/26 44 26

Le Locle: Garage Pandolfo & Cie ☎ 039/31 50 00
La Ferrière: Garage du Jura, J.-C. Geiser ☎ 039/61 12 14
Saint-Imier: Garage Touring, L. Fiorucci ☎ 039/41 41 71

132-12001



COPERMAN SA
RECHERCHE ET SÉLECTION DE CADRES

Une industrie déterminée à assurer son développement, spécialisée dans la production de verres, de lentilles et de prismes pour la haute technologie et l'optique, nous a mandatés pour la recherche et la sélection d'un

responsable méthodes et ordonnancement

Vous avez acquis une maîtrise fédérale en micromécanique / mécanique ou un diplôme d'ingénieur ETS avec un brevet d'agent de méthodes et ordonnancement.

Vos forces sont:

- l'analyse de systèmes technologiques complexes;
- la planification des activités dans le but d'optimiser l'engagement des hommes et des machines dans les processus de fabrication;
- un sens aigu pour l'organisation, rigueur et fermeté;
- le dynamisme, la volonté de vaincre et de surmonter de nouveaux défis.

Les responsabilités qui vous seront confiées sont:

- saisir et gérer l'ensemble des données afin d'optimiser la production;
- la planification et l'ordonnancement des étapes de fabrication;
- la saisie et l'allocation des temps de fabrication en relation avec la calculation des prix de revient;
- la planification des besoins quantitatifs de fournitures et de matières en fonction des besoins de la production.

Si cette fonction vous intéresse et que votre âge se situe entre 30 et 45 ans, que vous êtes prêt à vous investir activement pour relever ce nouveau défi, vous êtes le candidat que nous recherchons. Veuillez adresser votre offre manuscrite accompagnée de votre curriculum vitae, photo, copies de diplômes et certificats à l'attention de **Philippe Dubois**.

241-250206-01/4x4

COPERMAN SA
1, rue du Torrent - CH-1800 VEVEY - ☎ 021/922 88 55

Football - Finale de la Ligue des champions: Barcelone atomisé à Athènes

Milanissimo!

● AC MILAN - BARCELONE 4-0 (2-0)

Quel récital! Hier soir à Athènes, l'AC Milan a littéralement tordu le cou au Barcelone de Johan Cruyff. Une petite heure a amplement suffi aux Italiens pour laminer des Espagnols qui, à l'heure actuelle, ne savent toujours pas l'origine du cyclone qui s'est abattu sur eux. On savait les gars de Giuseppe Meazza capables de toutes grandes choses. Mais vraiment à ce point? Et surtout face au Barça, le monstre Barça, que bien des connaisseurs croyaient à l'abri d'une telle claque.



José Bakero - Demetrio Albertini

L'AC Milan a repris un sceptre qui lui revient de droit.

(Keystone-AP)

De notre envoyé spécial
Gérard STEGMÜLLER

On nous promettait une guerre tactique. Elle n'a pas eu lieu. On nous promettait un grand match. On l'a eu.

Généralement, dit-on, il faut être deux pour que le spectacle fasse dans le dix-huit carats. Au pied de l'Olympe, pourtant, on n'a vu qu'une seule équipe et on s'est régalé. Sur le dos de Barcelone, un Barça piétiné, humilié, roulé dans la farine par l'AC Milan qui a gagné le match «dans sa tête, bien avant la partie» dira Fabio Capello.

C'est que les jours précédant la rencontre, Johan Cruyff avait tellement abaissé les Milanais que ces derniers ont donné une leçon d'humilité, et de football bien sûr, au technicien hollandais et à sa troupe. Bing! Bang! Et les Barcelonais de compter leurs dents...

N'importe quel tacticien vous le dira: il est impossible de gagner un match si vous perdez tous les duels. De la première à la cinquante-huitième minute, car la partie s'est arrêtée au quatrième but signé Desailly, les Milanais n'ont pas laissé le temps aux Catalans de respirer.

Le 4-4-2 de Capello a admirablement fonctionné. Celui de son homologue a pris l'eau. Défensivement, l'AC Milan a été impeccable. Le carré blanc italien, qui s'est déplacé très haut dans le terrain à l'image d'une

garnison en plein combat, a fait merveille. Devant, Savicevic et Massaro se sont chargés d'exécuter l'adversaire. Du grand art.

Du grand art comme le premier but signé Massaro (22e), admirablement servi par un Savicevic qui a donné le tournis à un Nadal qui s'est complètement mélangé les pinceaux.

Du grand art aussi, la deuxième réussite, également signée Massaro (45e), remarquablement servi par Donadoni qui a proprement ridiculisé Ferrer sur le flanc gauche. Son centre en retrait au point de penalty était repris directement par l'attaquant milanais. Zubizarreta était impuissant.

C'est le genre de but qui fait

mal, très mal, puisqu'il est survenu une poignée de secondes avant la pause.

LA PESTE SAVICEVIC

«Barcelone n'est jamais aussi fort que lorsqu'il est mené à la marque à la pause» nous glissait alors un confrère ibérique. En voilà un qui devra revoir sa copie.

Car 120 secondes ont suffi à l'AC Milan pour enterrer le Barça. Une mauvaise relance de Nadal permettait à Savicevic de lobber le portier catalan (47e). C'était là une juste récompense pour le Monténégrin, qui s'est avéré être une vraie peste pour les «blaugrana» sur la pelouse du Stade olympique.

Stade olympique, Athènes: 60.000 spectateurs.

Arbitre: M. Don (Angleterre).
Buts: 22e Massaro 1-0. 45e Massaro 2-0. 47e Savicevic 3-0. 58e Desailly 4-0.

AC Milan: Rossi; Tassotti, Galli, Maldini (83e Nava), Panucci; Boban, Albertini, Desailly, Donadoni; Savicevic, Massaro.

Barcelone: Zubizarreta; Koman; Ferrer, Nadal; Guardiola, Amor, Beguiristain (53e Eusebio), Bakero, Sergi (72e

Estebanz); Stoichkov, Romario.

Notes: température idéale, pelouse en excellent état. L'AC Milan est privé des services de Baresi et Costacurta (suspendus). Avertissements à Tassotti (28e, faute grossière), Bakero (48e, faute grossière), Albertini (56e, faute grossière), Nadal (57e, faute grossière), Sergi (59e, faute grossière), Ferrer (61e, faute grossière) et Panucci (88e, antisportivité). Coups de coin: 3-4 (3-2).

PARTI PRIS

Milan: jamais AC

Or donc, l'AC Milan de Fabio Capello ne soutenait pas la comparaison avec celui d'Arrigo Sacchi, manquait singulièrement de panache...

Jusqu'au mercredi 18 mai à 20 h 15, la plupart des observateurs présumés avertis des choses du ballon rond, conforté par le parcours peu convaincant des «rossoneri» dans le Calcio - lequel parcours a tout de même débouché sur un nouveau scudetto - épousait cette thèse. La surprise n'en aura été que plus sublime.

L'AC Milan calculateur, l'AC Milan gagne-petit - trente-six buts marqués en trente-quatre matches de championnat - devait être mangé tout cru par l'ogre catalan. L'extraordinaire machine à gagner qu'est le Barcelone de Johan Cruyff devait définitivement s'installer dans le siège surplombant le football continental, voire mondial. Il lui faudra patienter au moins douze mois encore pour accéder à un tel honneur.

Hier au soir à Athènes, dans le même temps où il administrait la leçon à son adversaire, l'AC Milan a fait taire les sceptiques et tous ses détracteurs. Il a repris dans la capitale grecque le sceptre qui, au vu de sa démonstration, lui revient de droit. La parenthèse ouverte par l'Étoile Rouge Belgrade, entretenue par... Barcelone et l'Olympique de Marseille, s'est logiquement refermée, de la plus belle des manières.

Ainsi, l'espace d'une heure, on s'est cru rajeunir de quelque cinq

ans. Le 24 mai 1989, l'AC Milan avait en effet enchanté...

Barcelone et toute l'Europe en atomisant littéralement le Steaua Bucarest sur la pelouse du Nou Camp. Depuis ce soir-là, aucune formation - même pas l'AC Milan vainqueur de Benfica l'année suivante à Vienne - n'avait emballé de la sorte une finale européenne. C'est donc dire que Desailly, Savicevic et tous les autres sont les dignes successeurs de Gullit, Van Basten et consorts.

Après avoir enchanté les foules par ses dribbles dévastateurs - d'aucuns l'avaient surnommé le «Di Stefano des temps modernes» - Johan Cruyff devait accéder au grade de maître absolu, là même où, le 13 mai 1987, il avait remporté son premier trophée européen en tant que technicien, alors à la tête de l'Ajax. Bien contre son gré, il aura dû céder la vedette à son homologue qui, lui, a rejoint son maître Arrigo Sacchi.

S'il est encore trop tôt pour affirmer que le parcours de Fabio Capello - trois scudetto et une Coupe des champions inspirent déjà le respect - sera comparable à celui de Johan Cruyff, force est de convenir que le mentor milanais a pris une dimension nouvelle hier au soir.

A l'image de ses joueurs qui, décidément, n'en auront jamais AC de récolter des lauriers. Il ne se trouvera sans doute aucun amateur de football pour s'en plaindre. Excepté les champions d'Espagne...

Jean-François BERDAT

OUZO... STAR!

QUEL ENGOUEMENT

Cette trente-neuvième finale de la Coupe d'Europe des clubs champions - désormais appelée Ligue des champions dans sa phase finale - a été celle de tous les records. Mais où donc s'arrêtera la spirale..?

Hier à Athènes, les responsables de l'UEFA bombaient le torse. Et pour cause. Pas moins de 131 pays retransmettaient l'événement en direct à la télévision.

Ainsi, les habitants des Maldives, tout comme ceux de la Nouvelle-Calédonie, pour ne citer qu'eux, ont eu l'occasion de se mettre sous la pupille ce Barcelone - AC Milan.

TROP DE JOURNALISTES

«Mais où voulez-vous que je vous mette..?» Hier au Stade olympique d'Athènes, deux heures avant le match, le chef de presse de l'UEFA vieillissait à vue d'œil. «Nous avons délivré 782 accréditations aux journalistes, mais je remarque maintenant qu'il n'y a pas assez de places» maugréait-il. Et d'ajouter: «Les places, ce n'est encore rien. On trouve toujours un petit coin. Mais alors, les lignes téléphoniques! Il n'y en a jamais assez pour tout le monde. Quel b.....! Vivement que cela finisse.»

Pauvre diable, va!

LES ITALIENS EN MASSE

Sur les 782 journalistes accrédités à Athènes, ce sont bien évidemment les Italiens qui fournissent le plus grand contingent avec 75 gens de presse. Ils sont suivis, ce n'est pas non plus une surprise, par les Espagnols (46). Pour la petite histoire, sachez encore que sept plumitifs helvétiques ont couvert la finale, contre un seul à la Belgique.

Un, c'est quand même toujours mieux que rien.

UN COMBLE

Alors qu'en ville d'Athènes, on circule vingt-quatre heures sur vingt-quatre - klaxon en sus - nous avons assisté à une scène cocasse dans la nuit de mardi à mercredi. Aux environs de deux heures du matin, une trentaine de supporters catalans étaient assis sur une terrasse, chantant des hymnes à la gloire du Barça. D'accord, certains avaient abusé de la bouteille, mais tout de même. C'est ainsi que le patron de l'établissement a poliment prié les Espagnols de la boucler, prétextant que les riverains n'arrivaient pas à fermer l'œil.

Et dire que, sous les fenêtres desdits riverains, les bagnoles roulaient plein tube, coups de klaxon à volonté. Un comble!

COUP CLASSIQUE

En ville d'Athènes, on ne se ruine pas avec les taxis. Mais hier, les chauffeurs de taxi avaient compris qu'ils tenaient un bon filon, puisqu'ils avaient triplé leurs prix. Le coup classique.

D'ailleurs, on se demande franchement si on n'aurait pas fait la même chose qu'eux...

UNE BOUTEILLE POUR QUATRE

Malgré le fait qu'on ne mange pas forcément bien en Grèce, la délégation de Barcelone n'a pas emmené de cuisiniers avec elle. «Nous prenons des cuisiniers uniquement lorsque nous allons dans des pays à risques, a confié un accompagnant espagnol. Lorsque nous nous rendons en Angleterre ou en Albanie, par exemple. Par contre, nous avons emporté du vin dans nos bagages. Car Johan Cruyff est très compréhensif sur ce point. Par repas, quatre joueurs se partagent une bouteille.»

A la bonne vôtre, les gars.

G.S.

World Cup 94

Deux sélections

Paul Van Himst et Francisco Maturana, respectivement sélectionneurs de la Belgique et de la Colombie, ont communiqué les noms des vingt-deux joueurs retenus en vue de la World Cup 94. Des choix logiques...

BELGIQUE

Gardiens: Michel Preud'homme (FC Malinois), Filip Dewilde (Anderlecht), Dany Verlinden (FC Bruges).

Défenseurs: Dirk Medved (FC Brugeois), Georges Grun (Parme), Michel De Wolf (Anderlecht), Philippe Albert (Anderlecht), Rudi Smidts (Antwerp FC), Pascal Renier (FC Brugeois), Vital Borkelmans (FC Brugeois).

Milieux de terrain: Lorenzo Staelens (FC Brugeois), Franky Van der Elst (FC Brugeois), Eric Van Meir (Charleroi), Danny Boffin (Anderlecht), Stefan Van der Heyden (FC Brugeois), Vincenzo Scifo (Monaco), Marc Emmers (Anderlecht).

Attaquants: Marc Degryse (Anderlecht), Josip Weber (Cercle Brugeois), Luc Nilis (Anderlecht), Alexandre Czerniatynski (FC Malinois), Marc Wilmots (Standard de Liège).

COLOMBIE

Gardiens: Oscar Cordoba (America), Farid Mondragon (Argentinos Juniors), Jose Maria Pazo (Junior).

Défenseurs: Luis Fernando Herrera (Nacional), Nestor Ortiz (Caldas), Luis Carlos Perea (Junior), Andres Escobar (Nacional), Alexis Mendoza (Junior), Diego Leon Osorio (Nacional), Wilson Perez (America).

Milieux de terrain: Leonel Alvarez (America), Hermann Gaviria (Nacional), Gabriel Jaime Gomez (Nacional), Carlos Valderrama (Junior), Harold Lozano (America), Freddy Rincon (Palmeiras), Mauricio Serna (Nacional).

Attaquants: Faustino Asprilla (Parme), Adolfo Valencia (Bayern Munich), Ivan René Valenciano (Junior), Victor Aristizabal (Nacional), Anthony De Avila (America). (si)

BLONDE 25



FOR EVER

AUTOS - MOTOS - VELOS

LES OCCASIONS DE L'AVENIR

LA GARANTIE D'UN BON ACHAT

- MAZDA 121 1,3 SPÉCIAL**
28 000 km, Fr. 8900.-
- MAZDA 323 1,6i DOMINO**
1989, Fr. 6900.-
- MAZDA 323 1,6i LX**
1988, Fr. 6400.-
- MAZDA 323 1,6i GLX Station**
1991, Fr. 12 900.-
- MAZDA 323 1,6i ULTRA**
1993, Fr. 15 900.-
- MAZDA 323 F 1,8i GLX**
1991, Fr. 9700.-
- MAZDA 626 2,0i GT**
77 000 km, Fr. 5600.-
- MAZDA 626 2,2i GLX**
1989, Fr. 11 900.-
- MAZDA 626 2,2i GLX 4WD**
1991, Fr. 14 900.-
- MAZDA 626 2,0i-16 GT Coupé**
54 000 km, Fr. 15 500.-
- MAZDA 626 2.2i ULTRA ABS AT**
1991, Fr. 15 900.-
- OPEL CORSA 1,3 Style**
63 000 km, Fr. 6800.-
- TOYOTA COROLLA 1600 GL**
89 000 km, Fr. 7700.-

Garage de l'Avenir
rue du Progrès 90
La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 10 77

Rouler de l'avant. **MAZDA**

L'annonce, reflet vivant du marché

Tombola Foire des Six-Pompes

à retirer: le numéro

315

☎ 039/28 77 65

Le poids du jambon était de 9,212 kg

132-12551

GRAND CASINO DE GENÈVE du 2 au 26 juin à 20 heures

Matinée 14 h 30: samedi et dimanche
RELÂCHE LE LUNDI



CATS

MUSIQUE DE ANDREW LLOYD WEBBER
D'APRÈS L'OEUVRE DE T.S. ELIOT
«OLD POSSUM'S BOOK OF PRATICAL CATS»

LOCATION:
Grand Passage SA à Genève
Innovation à Lausanne
Innovation à Montreux et Martigny
Au Printemps, La Chaux-de-Fonds
Aux Armourins à Neuchâtel
Office du tourisme à Thonon
Jelmoli à Lyon
Avec le soutien de la salle de jeux du Grand-Casino de Genève
Org.: Jack Yfar

18-3224

ENSEIGNEMENT

Cours intensifs de langues pour personnes au chômage

Anglais

3 fois par semaine les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h30.

Entretiens d'évaluation sur inscription à notre secrétariat.

Allemand

50h en 3 semaines
Tous les jours de la semaine, en majorité le matin.

Entretiens d'évaluation sur inscription à notre secrétariat les vendredis 20 et 27 mai à 11h30

Formation

école-club migros

Renseignements et inscription:
rue Jaquet-Droz 12
2300 La Chaux-de-Fonds
039/ 23 69 44

DIVERS

NOUVEAU

K AUFMANN

La griffe de la qualité

Pour tous vos achats, nous acceptons dès ce jour les cartes de crédit suivantes:

**EC DIRECT
POSTCARD
EUROCARD
VISA**

132-12191

P.-A. Kaufmann & Fils, Marché 8-10
CH - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

IMMOBILIER

RAVOIRE s/MARTIGNY

Station familiale de renom, à 15 minutes sortie autoroute et à proximité départ station de Verbier / Les 4-Vallées. Vue magnifique et imprenable sur les Alpes et la vallée du Rhône. Position très ensoleillée. Propriétaire vend

TRÈS JOLI CHALET

Beaucoup de cachet. Etat impeccable. Comprend: salon, salle à manger, avec belle cuisine bien agencée + 3 chambres + grande salle de bains/W.-C. + cave-réduit. Chauffage électrique à conditions particulières et fourneau nordique. Belle terrasse en pavés. Extérieurs soignés. Tranquillité absolue. Service de bus.

Prix de vente: 225 000 fr.
Pour traiter: 55 000 fr. Solde crédit long terme.

Tél. 026 46 39 75.

26-2426/4x4

JE SUIS EN RÉGLE

144-13683/ROC

OUI aux casques bleus suisses volontaires!

Les casques bleus assurent la paix dans les pays où elle est menacée. Pour cette action, ils ont reçu le Prix Nobel de la Paix en 1988.

OUI à une garantie de paix

OUI aux casques bleus suisses volontaires!

Comité «OUI aux casques bleus suisses volontaires»
Case Postale 464, 2001 Neuchâtel
CCP 30-5503-0, Mention «Casques bleus»

c/o FDP Generalsekretariat Hr. C. Kauter

253-70026/ROC

IMMOBILIER

espace & habitat

A VENDRE

Quartier nord, très bien situé

APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES

Avec garage comprenant:
3 chambres à coucher, salon salle à manger avec balcon, cuisine agencée, salle de bains, W.-C. séparés. Dégagement et tranquillité.
Prix: Fr. 340 000.-

Tél. 039/23 77 77-76

132-12185

LA HALLE AUX TAPIS

LES PRIX COULENT

Nous mettons en vente à des prix incroyables un important lot de

TAPIS D'ORIENT

provenant d'un magasin inondé et INDEMNISÉ par l'assurance. La plupart des tapis sont de très belle qualité et tous ont été soigneusement nettoyés. C'est une occasion unique d'acquérir une belle pièce à des conditions exceptionnelles.

Comment nous trouver:

au centre de Bôle, tourner à gauche, à la fontaine prendre à gauche, ensuite au cimetière tourner à droite.

28-418

GANS-RUEDIN

BÔLE CHEMIN DES VIGNES 15 Tél. 038/42 58 91

Pour cause de transformation SCHILD Maison de mode LA CHAUX-DE-FONDS, 21, av. Léopold Robert

autorisée du 2.5. au 2.7.94

LIQUIDATION PARTIELLE

DATION PARTIELLE

7300 articles jusqu'à

50%

de réduction sur les articles de mode pour dames, messieurs et enfants

SCHILD
C'est chic

Cyclisme - Tony Rominger sera peut-être numéro 1... après le Giro

Une savante alchimie

Voilà exactement dix ans qu'il existe un classement mondial des coureurs cyclistes professionnels censé mettre un peu d'ordre dans la profusion de courses (800 chaque année !) et de coureurs (1500 licenciés !).

L'Irlandais Sean Kelly en a été le leader durant cinq ans exactement. Lui ont succédé, Charly Mottet, règne éclair de trois mois, Laurent Fignon pour dix mois, Gianni Bugno pour deux ans et deux mois, alors que Miguel Indurain régnait depuis fin juillet 1992, soit depuis un an et neuf mois.

Le sixième coureur à décrocher l'honneur devait être Tony Rominger. Le Suisse a archidominé la Vuelta, récoltant près de mille points (930) au classement mondial. Au départ du Tour d'Espagne, le Suisse avait compté 378 points de retard sur Miguel Indurain. Les calculs étaient vite faits, même trop vite faits: Tony Rominger serait le nouveau numéro 1 mondial.

Or, stupéfaction lors de la publication du nouveau classement mondial par l'UCI (Union cycliste internationale): Indurain, avec 2612 points, garde une marge infime de 62 points d'avance sur le Zougois.

LES TROIS TOURS EN CONSIDÉRATION

C'est que l'alchimie des points UCI est un tout petit peu plus compliquée que le calcul élémentaire. Le coureur perd en effet 60% des points acquis dans la même épreuve l'année précédente. Et les 40% restants, il les cédera l'année suivante. Il faut donc prendre en considération trois Tours d'Espagne pour calculer les points de Rominger.

La Vuelta 94 le crédite en plein de 930 points. En revanche, des 670 points de 1993, les 60% tombent (soit 402) et

des 420 points amassés lors de son premier triomphe en 1992, il en avait gardé 40% (soit 168) pour 93, qui tombent dans les oubliettes, cette fois-ci. Rominger perd donc 570 points en tout. De son fier total de 930, il

n'en subsiste que 360. Pas de quoi doubler Indurain.

Fier hidalgo, l'Espagnol, aussi peu familiarisé que d'autres avec la méthode de calcul, s'est dit qu'il valait mieux en mettre

un coup. En remportant le Tour de l'Oise, il a conquis 33 points supplémentaires (sans déduction, car il n'y avait pas été présent, les années passées), sans compter 15 points récoltés au Tour de Romandie (3e du prolo-

gue/10 points, plus un reliquat de l'année précédente).

GAGNER LE GIRO ET PERDRE LE LABEL No 1?

On pourrait en rester là, si l'interrogation suivante ne pointait déjà à l'horizon: quid du Giro qui débute dimanche? Rominger n'y étant pas, Indurain creusera l'écart. C'est à voir.

L'Espagnol a remporté les deux derniers Tours d'Italie, en 1992 avec un total de 760 points, l'an passé avec seulement 530. Ce qui veut dire qu'il se verra biffer 622 points (60% de 530 + 40% de 760). Autrement dit, pour garder à distance ne serait-ce que d'un seul point Rominger, le beau Miguel se doit de marquer 561 points. Par conséquent, si Indurain réalise le même Giro que l'an dernier - victoire finale, neuf jours en rose et deux victoires d'étapes, quelques places d'honneur = 530 points - il aura néanmoins perdu son matricule numéro 1 mondial...

Ce, au profit de Rominger, qui pédale joyeusement avec sa famille entre Disneyworld et Vail, dans le Colorado, pour une préparation poussée à 2600 m d'altitude, en vue du Tour de France.

Car, ce qui est certain, c'est que les deux superstars du cyclisme mondial, en découvrant personnellement pour ce qui est d'être le numéro 1 dans leur esprit, lors de la «Grande boucle» à venir (du 2 au 24 juillet). (si)



Tony Rominger

C'est au Tour de France que l'on saura qui est le numéro 1...

(Keystone-AP)

BRÈVES

Football

Robson à Middlesbrough

L'ancien capitaine de Manchester United et de l'Angleterre Bryan Robson a signé un contrat de trois ans en qualité d'entraîneur-joueur avec l'équipe de deuxième division de Middlesbrough.

Galatasaray: gardien suédois?

Le deuxième gardien de la sélection nationale suédoise, Lasse Eriksson (28 ans), pourrait rejoindre Galatasaray, le club du Suisse Kubilay Türkyilmaz, après la prochaine World Cup 94.

Équipe de Suisse: prélocation ouverte

Les points de vente des billets pour les rencontres Suisse - Liechtenstein (18 h) et Suisse - Bâle (20 h 15) du 27 mai au Stade Saint-Jacques, à Bâle, sont Vaucher AG, rue Général-Dufour 16 (Bienne), La Placette, rue Grenus (Genève), Schaefer Sports, St-François 18 (Lausanne), Elysée voyages, Elysée 19 (Sion) et Vaucher Sports, Marktasse 27 (Berne).

Automobilisme

Rumeur sans fondement

Le retour en Formule 1 du Britannique Nigel Mansell au sein de l'écurie Williams-Renault en remplacement du Brésilien Ayrton Senna n'est qu'une de ces rumeurs sans fondement et il n'y a rien à ajouter à cela a déclaré le porte-parole de l'écurie Newman-Hass, Michael Knight. Mansell est sous contrat avec Newman-Hass jusqu'en 1995, avec des options pour les saisons suivantes.

Argentine: oui!

Le Grand Prix d'Argentine de Formule 1 aura bien lieu comme prévu le 16 octobre sur le circuit de Buenos Aires, a déclaré Bernie Ecclestone, président de l'Association des constructeurs (FOCA), contredisant les rumeurs faisant état de son annulation en raison de retard pris dans les travaux de rénovation du circuit et de problèmes financiers.

BANCO JASS

- ♥ 6, 10, D, A
- ♣ 6, 10
- ♦ 8, 9,
- ♠ 6, 7, D, A

Sur la réserve

Avant de remettre son titre en jeu dans le Giro, Miguel Indurain adopte un profil bas comme à son habitude. Le discours prudent et réaliste d'un numéro un mondial... invaincu depuis trois ans dans les grands tours.

Au contraire des boxeurs et de leurs déclarations tonitruantes, le champion espagnol a choisi, conformément à son tempérament (ce qui n'exclut pas l'habileté), de se tenir sur la réserve. «Je respecte mes adversaires» souligne-t-il, en rappelant que le Tour de France reste son premier objectif de l'année. Mais l'aveu n'est pas soumission. (si)

Athlétisme - Championnats suisses universitaires: Karine Gerber sacrée

Saison bien lancée

Bravant une pluie diluvienne, la Chaux-de-Fonnière Karine Gerber a remporté, hier sur le Neufeld de Berne, son premier titre national universitaire sur 800 m.

L'athlète de l'Olympic a dominé son épreuve en imposant un rythme sévère avec un passage au 400 m en 64"09, avant de terminer sa distance en 2'13"59.

L'étudiante en économie de

l'Université de Neuchâtel semble bien lancée dans une saison importante pour elle, avec comme premier rendez-vous national, le meeting international de Bâle lundi de Pentecôte.

À L'HONNEUR

La délégation neuchâteloise s'est également mise en évidence par Yvan Perroud (Neuchâtel), qui remportait la médaille d'ar-

gent du 800 m en 1'51"80, derrière le Saint-Gallois Gächter (1'50"50), alors que David Junker (Neuchâtel également) s'adjugeait la médaille de bronze en 1'52"81, soit un nouveau record personnel.

Pour sa part, le Loclois Jeanerret complétait ce tableau d'honneur par une médaille d'argent sur 5000 m en 16'45"33. (jr)

Le meeting de Zurich se présente bien

Déjà neuf champions du monde...

Le champion du monde du 100 m Linford Christie (GB) opposé au Namibien Frankie Frederiks et à l'Américain Dennis Mitchell, le recordman du monde du 110 m haies Colin Jackson (GB) face à son partenaire d'entraînement Marc McKoy (Can), ainsi qu'un 200 m féminin réunissant la championne du monde Merlene Ottey (Jam), Irina Privalova (Rus) et la championne olympique Gwen Torrence (EU): tels seront quelques-uns des temps forts du meeting de Zurich, le 17 août.

Au lendemain du début des travaux de réfection du Letzigrund - le stade recevra dans les prochaines semaines une nouvelle

piste ultra-rapide d'un coût de 2,1 millions - les organisateurs de la réunion majeure du calendrier international ont dévoilé les noms des premiers engagés. Neuf champions du monde en titre ont déjà donné leur accord, ce qui permettra notamment d'assister en longueur féminine à un duel entre Heike Drechsler (All) et Jackie Joyner-Kersey (EU), sur 100 m haies à un affrontement Gail Devers (EU) - Marina Asiabina (Rus) et au javelot masculin à l'opposition Jan Zelezny (Tch) - Steve Backley (GB).

Dix disciplines feront partie cette année des «Golden Events», qui offriront à l'occa-

sion des quatre meetings du «Golden Four» (Oslo, Zurich, Bruxelles et Berlin) un jackpot de 20 kg d'or pour ceux qui s'imposeront à quatre reprises: 100 m, 800 m, 110 m haies, 400 m haies, longueur et javelot chez les messieurs, 200 m, 1500 m, 100 m haies et longueur pour les dames.

Par rapport à l'an dernier, le budget du meeting de Zurich a encore été accru de 250.000 francs, ce qui le porte à 5,69 millions. Par ailleurs, le prix de tous les billets d'entrée a été relevé de cinq francs (les places debout coûteront trente francs), mais en revanche le programme sera distribué gratuitement. (si)

Automobilisme - Wendlinger en phase de réveil

Pronostic réservé

Le pilote de Formule 1 autrichien Karl Wendlinger, accidenté lors des essais du Grand Prix de Monaco, se trouve dans une phase médicale qui doit le conduire au réveil, mais le pronostic est encore réservé, annonce son écurie, Sauber Mercedes. «Le processus qui doit faire sortir Karl Wendlinger de son coma profond se déroule comme prévu» précise le communiqué.

Les médecins de l'hôpital Saint Roch de Nice - qui n'ont pas confirmé cette information - ont entamé mardi le réveil du pilote autrichien, qui doit s'étaler

sur plusieurs jours par une réduction progressive de ses médicaments. Des examens au scanner sont pratiqués régulièrement sur le blessé, ajoute le texte.

Selon un bilan de santé du Pr Grimaud, chef du service de réanimation, remontant à lundi, une issue fatale pourra être écartée seulement une fois que Wendlinger sera complètement revenu à lui, rappelle l'écurie.

Tout pronostic sur la récupération des facultés motrices ou intellectuelles du pilote Karl Wendlinger n'est pas davantage possible pour le moment, souligne encore Sauber-Mercedes. (si)

La Scuderia Taifyn se disperse

De bonnes «perf»

Récemment, les membres de la Scuderia Taifyn étaient engagés sur plusieurs fronts. Que ce soit dans le Jura ou en Valais, ils ont signé quelques superbes «perf».

Tout d'abord dans le Jura et plus précisément sur les places d'armes à Bure dans le cadre de la Ronde d'Ajoie, trois mousquetaires de l'écurie chaux-de-fonnière se sont affrontés sur des pistes glissantes à souhait. Les frères Christian et Jean-Jacques Dubois de La Chaux-de-Fonds se sont le mieux comportés avec la découverte de leur nouvelle Opel Astra et terminent huitièmes de leur classe de cylindrée. Trois rangs plus loin, figurent Stéphane Schoeni et Géraldine Pouchon de La Sagne, victimes de petits ennuis tels qu'une crevaillon qui les a considérablement retardés.

Très familiale cette manche du championnat pour nos représentants puisque le frère du dernier nommé, Thierry Schoeni navigué par Thomas Hänggi, ont pour leur toute première course terminée sans dégâts, ce qui n'était pas forcément une sinécure dans ces conditions.

Sur un terrain moins tourmenté mais pas forcément plus sec, de nombreux pilotes de la région étaient présents sur les places de la caserne de Sion pour y disputer la quatrième manche du championnat suisse des slaloms. En non-licencié, on aperçoit que les deux possesseurs d'Opel Corsa, Carlos Conde et David Geiser, forment un tir groupé en s'adjugeant les troisième et quatrième rangs de leur catégorie (de série jusqu'à 1800 cm³).

Parmi les détenteurs d'une licence, Hervé Domon sur Citroën AX s'est montré le plus performant, devançant nettement son compagnon d'écurie Michel Barbezat. Pour conclure, on soulignera que le Brenassien Philippe Girardin est monté sur la petite marche du podium de sa classe de cylindrée et Joëlle Amacher s'est placée au septième rang (groupe N jusqu'à 1600 cm³). Le garagiste loclois Daniel Rollat a remporté sa catégorie (formule libre jusqu'à 1300 cm³) agrémenté d'un septième rang absolu. (ps)

7.80

5.90JOHNSONS
baby shampooing

2 x 300 ml

VEET SENSITIV
crème dépilatoire
1 paire de mule

gratuite

~~11.80~~**9.80**

2 x 100 ml

PEARL DROPS
polish dentaire
au fluor

4.50

3.90

50 ml

ELMEX FLUORID
eau dentaire

6.60

5.20

400 ml

ELMEX VERT
dentifrices

7.80

6.20

2 x 80 ml

144-600



Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Sion · Vevey · Yverdon

OFFRES D'EMPLOI

Jura bernols - On cherche

JEUNE FEMME

soigneuse, efficace, indépendante, très discrète. Entretien et ménage d'une villa. Références sérieuses, Suisse ou permis valable. Un jour par semaine. Ecrire sous chiffre P 22-192089, à Publicitas, case postale 3540, 1002 Lausanne 2.

4x4

Société jeune et dynamique recherche pour son service à la clientèle

PERSONNE RESPONSABLE ET MOTIVÉE

pour la vente de produits cosmétiques. Salaire élevé et promotion assurée. ☎ 038/46 25 52

28-1551

Votre avenir nous passionne

Seriez-vous notre futur collègue?

Pour notre secteur BÂTIMENT, nous offrons un poste de

conseiller en personnel

Vous êtes un battant, issu d'un métier du bâtiment.

Vous avez envie de vous réaliser dans les relations humaines.

Alors venez discuter de votre avenir.

Olivier RIEM attend volontiers votre appel.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Branche annexe de l'industrie horlogère, cherche pour

entrée immédiate

POLISSEURS (EUSES)

qualifiés(es), plusieurs années d'expérience exigées, pour travail sur métaux et métaux précieux.

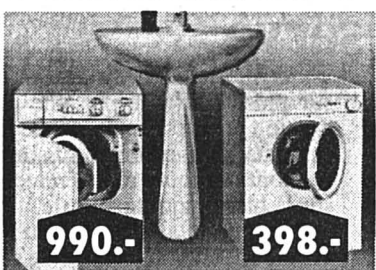
BOUCLEDOR S.A., 5, chemin de l'Epinglier, Z.I. Meyrin, tél. 022 785 60 06 (interne 25).

18-5578/4x4

DIVERS

FUST conseil**Prêt à ranger: laver et sécher dans votre appartement!**

Se raccordent partout (une prise suffit), très peu encombrants, d'une grande capacité (jusqu'à 4,5 kg), tous les programmes de lavage, économiques... Autres modèles de: Miele, Electrolux, Kenwood, Novamatic, Rotel, V-Zug, AEG.



990.-

398.-

Electrolux EW 860
Lave-linge entièrement automatique, capacité 3 kg, Essorage 800 tours, Progr. économique, H 65, L 50, P 52 cm. Location/m. * 58.- Abonnement de service inclus**Novamatic T 31**
Séchoir, capacité 3,2 kg, H 67, L 50, P 50 cm. Location/m. * 22.- Abonnement de service inclus

* Durée minimale de loc. 3 mois * Toutes les marques livrables immédiatement à partir du stock * Paiement contre facture * Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition * Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

FUST. L'AFFAIRE EST CLAIRE!**FUST** CUISINES/BAINS LUMINAIRES TV/HIFI/VIDEO

ELECTROMENAGER

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039	26 68 65
Bienne, rue Centrale 36	032	22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7	038	25 51 51
Marin, Marin-Centre	038	33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021	311 13 01
Service de commande par téléphone	021	312 33 37

05-2569-160/4x4

Le SACR, bureau d'ingénieurs et laboratoire routier, désire engager, pour sa succursale de Bassecourt (JU), un

ingénieur ETS
ou
technicien en génie civil

ayant un réel intérêt pour les problèmes techniques liés à la construction et à l'entretien des routes.

Activités principales:- laboratoire routes, géotechnique et béton;
- essais et contrôles de chantiers;
- surveillance de travaux.**Nous offrons:**- travail indépendant et stable;
- activités intéressantes et variées.

Faire offres avec références à SACR S.A., chemin du Bochet 12, 1024 Ecublens.

22-532587



cherche pour date à convenir

couturière-vendeuse

Bonne présentation et maîtrise du français. Horaire à mi-temps. Age souhaité: 25 à 45 ans. Sans permis s'abstenir.

Se présenter ou téléphoner: avenue Léopold-Robert 45 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 45 23

132-12381

Votre avenir nous passionne

Importante entreprise de la région, recherche un

chef comptable diplômé

responsable au niveau direction, de la comptabilité financière, analytique et de la gestion des matières premières.

Cette fonction exige:- plusieurs années d'expérience dans un milieu industriel;
- d'être en possession d'un brevet ou d'une maîtrise en comptabilité.

Pour tout renseignement ou entrevue, n'hésitez pas à entrer en contact avec M. Gonin.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

28

Maurice Métral

Le silence du matin

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village et Maurice Métral)

La ville paraissait interminable. Je distinguais des monuments déjà vus, apparemment. L'homme tournait-il en rond pour me dépouiller des mes dollars?

- C'est encore loin? demandai-je, de plus en plus inquiet.

- Vingt dollars!

Le diable d'homme! Il ne mesurait pas la distance avec le temps mais avec l'argent.

- Cela fait combien, vingt dollars, en distance?

- Une heure.

Il s'exprimait d'une voix monotone, imperturbable, le profil osseux, sûr de son affaire. J'avais négligé le conseil de Stéphanie pour l'utilisation des taxis:

- Demande un forfait au départ, sans quoi on te salera l'addition.

Je n'avais plus le choix, hélas! Sinon de m'enquérir sur le prix total de la course.

- Cinquante dollars!

C'était bien plus qu'il n'en gagnerait durant le reste de la journée. Mais à quoi bon récriminer? Cela me servirait de leçon. A ce tarif-là, on apprend vite à se débrouiller. Dès que la somme fut arrêtée et acceptée tacitement par moi, j'eus l'impression d'aller plus vite. Nous nous engageâmes dans une artère centrale

bordée de galeries marchandes et de bazars bigarrés.

Un virage à droite me fit découvrir une sorte d'arène caillouteuse parsemée de flaques d'eau saumâtre autour desquelles des gosses dépenaillés s'agglutinaient dans ce qui m'apparut être le comble de la détresse humaine.

Plus loin, nous entrâmes dans un sombre tunnel qui déboucha sur des pavés luisants avec, de chaque côté, des parois hautes de maisons identiques, sales et suintantes vers le bas.

Le taxi ralentit, amorça un virage puis stoppa.

- C'est ici, me dit le chauffeur, en se retournant sans quitter son siège auquel il semblait vissé.

Il ne me laissa pas le temps de m'étonner pour me réclamer, de sa grosse main velue, les cinquante dollars de notre marché. Je payai sans

rouspéter. Alors, il m'informa:

- C'est juste derrière cette vitrine. Vous tournez à gauche... Vingt pas et vous y êtes! Prenez votre valise en sortant. Faites claquer la porte du coffre. La serrure croche mal.

Mon Dieu, quel pays! J'obéis dans une sorte d'hébétéude poisseuse. L'air était épais, humide, nauséabond. Une bande d'un ciel mauve serpentait entre les toits. Des langues de soleil léchaient les murs vérolés. J'aperçus un écriteau à un jet de pierre. Je dus m'approcher pour déchiffrer les caractères délavés. J'étais devant l'Hôtel Europa: une bâtisse haute avec des fenêtres minuscules. La porte d'entrée paraissait disloquée. Un gond pendait en défroque. Les moisissures tachaient les quatre escaliers du perron.

J'entrai, le cœur haletant, oppressé.

(A suivre)

Course à pied - TdCN: Monnier remporte la 5e étape de la course organisée par la Banque Cantonale Neuchâteloise

La vraie revanche

Décès d'Ulrike Maier: devant les tribunaux - Selon les avocats de la famille d'Ulrike Maier, victime d'un accident mortel en janvier sur la piste de Gramisch-Partenkirchen, le parquet de Munich déposera une plainte, pour homicide par négligence, contre les directeurs de course de la FIS, Jean Tischhauser et Kurt Hoch. La plainte s'appuie sur une expertise selon laquelle Ulrike Maier s'est brisé la nuque en heurtant le tas de neige amoncelé devant une installation de chronométrage. (si)

BRÈVES

Football

Renvois
Prévu hier soir, les matches de deuxième ligue Saint-Imier - Saint-Blaise et Le Landeron - Superga ont été reportés à des jours meilleurs, mardi prochain vraisemblablement. La rencontre Cortaillod - Noirigue demeure agendée à ce soir, 18 h 45.

Tennis

Pluie à Lucerne

Les joueuses auront un programme chargé aujourd'hui à l'European Open de Lucerne (WTA). La pluie ayant empêché hier le déroulement des rencontres, les huitièmes et quarts de finale, aussi bien en simple qu'en double, ont été agendés pour ce jour.

Mohr passe à Paris

Marc Rosset et Jakob Hlasek pourraient fort bien recevoir du renfort lundi à Roland-Garros. Patrick Mohr est en effet bien parti dans le tableau des qualifications des Internationaux de France, qui a dominé 6-4 6-4 l'Américain Brian McPhie.

Espagne et Suède OK

L'Espagne et la Suède, qui ont respectivement battu la République tchèque et l'Australie 3-0 dans le groupe rouge de la Coupe des nations, se sont d'ores et déjà qualifiées pour les demi-finales de ce tournoi pour équipes nationales qui se dispute à Düsseldorf.

TV-SPORTS

TF1

20.35 Tiercé.

FR2

15.40 Tiercé.
20.35 Journal des courses.

F3

20.35 Tout le sport.

ARD

12.00 Tennis.
Coupe des nations.
02.30 Tennis.
Coupe des nations.

TVE

21.45 Basketball.

EUROSPORT

09.00 Golf.
10.00 Tennis.
11.00 Athlétisme.
12.00 Football.
14.00 Formule 1.
15.00 Hockey sur glace. NHL.
16.00 Tennis.
21.00 Arts martiaux.
22.00 Football.
23.00 Boxe.

Quel temps de cochon! Vraiment, hier soir à La Sagne, il faisait un temps à ne pas mettre un sportif dehors. Pourtant, ils furent plus de mille à prendre le départ de la cinquième étape du Tour du canton de Neuchâtel (TdCN). Le premier à terminer les deux boucles proposées par les organisateurs de la Banque Cantonale Neuchâteloise fut, à nouveau, le Français Philippe Monnier.

Par
Julian CERVIÑO

Il ne fallait pas avoir peur de se mouiller pour parcourir les 14 kilomètres de cet avant-dernier tronçon du neuvième TdCN. En effet, la pluie n'a pas daigné s'arrêter un instant pour les concurrents, qui ont dû courir dans des conditions très pénibles. De plus, l'état du terrain dans la seconde moitié de l'étape a rendu le parcours dangereux par endroit, plus particulièrement dans la descente sur La Sagne-Eglise qui fut fatale à quelques coureurs. Mais, dans l'ensemble, tout s'est déroulé sans trop d'embûches et chaque participant, ou presque, a regagné l'arrivée tant bien que mal et, surtout, trempé jusqu'au os.

AU FINISH

Dans ces conditions très défavorables, on a tout de même retrouvé des têtes connues devant

le peloton. Dès les premières foulées, Monnier, Hasler, Fuga, Capol et Aubry se plaçaient aux premières positions. Rapidement, une sélection s'opérait et la première victime fut Daniel Oppliger qui allait connaître une énorme défaillance. Jean-Michel Aubry, lui, lâcha prise dès le cinquième kilomètre. Ensuite, Skender Fuga s'est fait distancer, avant que Jürg Capol ne chute dans la descente et laisse filer Hasler et Monnier.

«Je suis resté très prudent dans la descente, indiquait ce dernier. Hasler est un peu parti devant, mais je l'ai repris dès que nous sommes revenus sur le plat.» Et ce très facilement. Dès lors, à deux kilomètres du but, le double vainqueur de l'épreuve avait les faveurs de la quote et il confirma les pronostics en s'imposant, irrésistiblement, au finish.

«J'ai démarré dans le dernier kilomètre, précisait Philippe Monnier. Si l'étape était difficile, je n'ai pas eu trop de peine pour l'emporter. Maintenant, je tiens ma revanche sur Hasler qui m'avait battu à Chézard.» Une vraie revanche car la semaine passée le Fribourgeois pouvait invoquer des ennus musculaires qui semblaient avoir disparu hier. Comme on dit, Monnier a remis les pendules à l'heure et il s'apprête à fêter son troisième titre dans le TdCN avec un panache certain. Voilà qui ne gâche rien!

Derrière le Pontisalien, Skender Fuga a, lui, assuré sa seconde place en prenant encore du terrain à Jean-Michel Aubry. L'Albanais a fait preuve d'une fraîcheur étonnante pour quelqu'un qui, dimanche dernier, a pris part au semi-marathon du Jura.

REVOILÀ GLAUSER

Tout comme Monnier, Nelly Glauser a également confirmé



Philippe Monnier
Il s'est une nouvelle fois montré irrésistible.
(Impar-Galley)

sa suprématie en fêtant son retour sur le TdCN par une victoire facile. La troisième après celle enregistrée à Boudry et Lignières. Rappelons, que, blessée, elle avait fait l'impasse lors des deux dernières étapes. «Aujourd'hui, j'étais plus fraîche que les autres dames, commentait-elle. Il était donc normal que je gagne. Dommage tout de même que j'aie dû déclarer forfait à Chézard et à La Brévine.» Eh oui, car la Jurassienne avait largement les moyens de demeurer en tête du classement général. Allez, ce sera pour l'année prochaine.

De façon plutôt surprenante, c'est Martine Bouchonneau qui a terminé seconde hier soir à La Brévine. Une performance qui s'explique par le regain de forme de la triomphatrice de l'année dernière, tout comme par la course prudente effectuée par Fabiola Oppliger-Rueda. La Colombienne de Saint-Imier, toujours leader au classement général, souffre, en effet, d'une angine tenace et n'avait pas totalement récupéré des efforts consentis lors du semi-marathon du Jura. «Je me suis contentée d'assurer» lâchait-elle.

Donc, pour la «reine Fabiola», tout comme pour la majorité des concurrents, l'important était de terminer cette étape et de regagner ses pénates le plus rapidement possible. J.C.

Mercredi prochain

Sixième étape: Petit-Cortaillod - Neuchâtel (13,0 km).
Départ: 19 h au terrain du FC Cortaillod.
Parcours: Petit-Cortaillod - Areuse - Robinson - Plage de Colombier - Auenier - Serrières - Port de Neuchâtel - Jeunes Rives - Patinoires du Littoral.
Arrivée: Patinoires du Littoral.
Collaboration: Neuchâtel YS.

Tennis - Troisième journée des championnats interclubs

Le Locle lorgne vers le haut

Le troisième tour du championnat interclubs est sous toit. Dans les séries inférieures, plusieurs équipes du TC Le Locle lorgnent vers le haut du classement. Ci-après, les résultats des équipes neuchâteloises et les classements des groupes auxquels elles appartiennent.

MESSIEURS

LNB. Groupe 2: Montreux - Mail NE 4-5. Stade Lausanne - Allmend LU 8-1. Derendingen - Marly 5-4.
Classement: 1. Stade Lausanne 4-10. 2. Allmend LU 4-8. 3. Derendingen 4-7. 4. Marly 4-5. 5. Mail NE 4-3. 6. Montreux 4-3.

PREMIÈRE LIGUE. Groupe 5: Neuchâtel I - La Chaux-de-Fonds 5-4.

Classement: 1. Marly 3-9. 2. La Chaux-de-Fonds 3-6. 3. Le Sentier 3-3. 4. Neuchâtel I 3-3. 5. Crans-Montana 2-2. 5. Champel 2-1.

DEUXIÈME LIGUE. Groupe 1: La Chaux-de-Fonds - Stade Lausanne II 4-5.
Classement: 1. Marly 3-9. 2. International 3-5. 3. Stade Lausanne II 3-4. 4. Bossnens 3-4. 5. Vernier II 3-3. 6. La Chaux-de-Fonds 3-2.

Groupe 4: Béroche-Bevaix - Nyon 1-8.
Classement: 1. Nyon 3-9. 2. Trois-Chêne II 3-9. 3. Orbe 3-3. 4. Béroche-Bevaix 3-3. 5. Genève 3-2. 6. Avully 3-1.

Groupe 7: Mail NE I - Renens 2-7.
Classement: 1. Meyrin 3-9. 2. Versoix 3-9. 3. Renens 3-5. 4. Morat 3-2. 5. Payerne 3-2. 6. Mail NE I 3-0.

Groupe 9: Epalinges - Mail NE II 0-9. International II - Couvet 9-0.
Classement: 1. Mail NE II 3-8. 2. International II 3-7. 3. Montcharmant 3-6. 4. Bernex 3-5. 5. Couvet 3-1. 6. Epalinges 3-0.

Groupe 11: Peseux - Le Landeron 4-5.

Classement: 1. La Venoge 3-6. 2. Le Châtaignier 2-5. 3. Valeyres s/Mont. 4-2. 4. Le Landeron 4-2. 5. Versoix 3-1. 6. Peseux 2-1.

TROISIÈME LIGUE. Groupe 3: Cortaillod II - Val-de-Ruz II 5-4.
Classement: 1. Givisiez II 2-6. 2. Cortaillod II 3-5. 3. Schmitten 2-3. 4. Val-de-Ruz II 3-2. 5. Marly 2-2.

Groupe 5: Plasselb - Le Locle 1-8. Marin II - Bossnens II 5-4.
Classement: 1. Le Locle 3-9. 2. Plasselb 3-6. 3. Marin II 3-5. 4. Bossnens II 3-3. 5. Broc II 2-1. 6. Guin 2-0.

Groupe 6: Couvet - Broc 2-7.
Classement: 1. Broc 3-7. 2. Charmey 3-6. 3. Le Locle II 2-5. 4. Couvet 2-0. 5. Grolley 2-0.

Groupe 12: Neuchâtel - Aumont 8-1. Aiglon - Cressier-Cornaux 9-0.
Classement: 1. Bulle 2-6. 2. Marin I 2-6. 3. Aiglon 3-6. 4. Neuchâtel 3-3. 5. Cressier-Cornaux 3-2. 6. Aumont 3-1.

Groupe 13: Fleurier II - Givisiez 9-0. Bossnens - Cortaillod 3-6.
Classement: 1. Cortaillod 2-5. 2. Bossnens 2-4. 3. Fleurier II 3-2. 4. Givisiez 2-2. 5. Estavayer-le-Lac 2-1.

Groupe 20: Vignoble - Béroche-Bevaix 8-1. Val-de-Ruz I - Peseux 8-1.
Classement: 1. Val-de-Ruz I 3-9. 2. Cheyres-Chables 3-7. 3. Vignoble 3-4. 4. Peseux 3-4. 5. Romont 3-3. 6. Béroche-Bevaix 3-0.

Groupe 24: Domdidier - La Chaux-de-Fonds 2-7. Morat - Fleurier I 8-1.
Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 3-9. 2. Morat 3-6. 3. Fribourg 2-3. 4. Domdidier 2-0. 5. Fleurier I 2-0.

JEUNES SENIORS

MESSIEURS
PREMIÈRE LIGUE. Groupe 1: Yverdon - Neuchâtel 2-7.
Classement: 1. Sierre 3-8. 2. Onex 3-8. 3. Neuchâtel 3-4. 4. Monthey 3-2.

5. Lancy-Fraisiers 2-2. 6. Yverdon 2-0.

DEUXIÈME LIGUE. Groupe 1: Corsier - Marin 4-5. Boisy - La Chaux-de-Fonds 6-3.

Classement: 1. Boisy 3-8. 2. Ecublens 3-7. 3. La Chaux-de-Fonds 3-5. 4. Corsier 3-3. 5. Marin 3-2. 6. Savano 3-2.

Groupe 4: Mail NE - Versoix 8-1. Peseux - Martigny 1-8.
Classement: 1. Mail NE 3-9. 2. Martigny 3-9. 3. Peseux 3-5. 4. Lancy-Fraisier 3-2. 5. Champel 3-1. 6. Versoix 3-1.

TROISIÈME LIGUE. Groupe 2: Marin - Guin 1-8.
Classement: 1. Guin 3-5. 2. Plasselb 2-5. 3. St-Blaise 2-4. 4. Marin 3-2. 5. Morat 2-2.

Groupe 4: Cressier-Cornaux - Bulle 0-9. La Chaux-de-Fonds - Givisiez 4-5.
Classement: 1. Bulle 3-9. 2. Givisiez 3-5. 3. Cressier-Cornaux 2-2. 4. La Chaux-de-Fonds 2-1. 5. Le Landeron 2-1.

Groupe 7: Bulle - Cortaillod 3-6. Morat II - Fleurier 1-8.
Classement: 1. Marly 2-6. 2. Cortaillod 3-5. 3. Bulle II 3-4. 4. Fleurier 2-3. 5. Morat II 2-0.

Groupe 18: Valeyres s/Mont. - Mail NE 6-3.
Classement: 1. Mail NE 3-7. 2. Chavornay 3-6. 3. Cossonay 3-6. 4. Valeyres s/Mont. 3-5. 5. Tioleyres 3-2. 6. Orbe 3-1.

SENIORS MESSIEURS

PREMIÈRE LIGUE. Groupe 1: La Chaux-de-Fonds - Veyrier 5-2.
Classement: 1. Champel 3-7. 2. La Chaux-de-Fonds 3-6. 3. Veyrier 3-4. 4. International 2-4. 5. Aiglon 2-2. 6. Valère-Sion 3-1.

DAMES
PREMIÈRE LIGUE. Groupe 1: Genève - Mail NE 7-0.

Classement: 1. Genève 3-8. 2. Nyon 3-6. 3. Mail NE 3-5. 4. Grône 3-4. 5. Veyrier 3-2. 6. Zermatt 3-2.

Groupe 2: La Chaux-de-Fonds - Vispa 2-5.
Classement: 1. Lancy 3-7. 2. Stade Lausanne 3-7. 3. Meyrin 3-4. 4. Vispa 3-4. 5. Simplon-Brigue 3-3. 6. La Chaux-de-Fonds 3-2.

Groupe 3: Stade Lausanne - Neuchâtel 1-6.
Classement: 1. Neuchâtel 3-8. 2. Collonge 3-6. 3. Lancy-Fraisiers 3-5. 4. Viège 3-3. 5. Stade Lausanne 3-3. 6. Veyrier 3-2.

DEUXIÈME LIGUE. Groupe 1: Le Locle - Renens 3-4. Cortaillod - La Chaux-de-Fonds 0-7.
Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 3-8. 2. International 3-6. 3. Renens 3-5. 4. Le Locle 3-4. 5. Cortaillod 2-1. 6. Echallens 2-0.

Groupe 2: Neuchâtel - Onex 0-7.
Classement: 1. Onex 3-9. 2. Vernier 3-9. 3. Montreux 3-6. 4. Neuchâtel 3-3. 5. Grand-Saconnex 3-0. 6. Bulle 3-0.

Groupe 6: Perly-Certoux - Marin 1-6.
Classement: 1. Marin 3-7. 2. Valeyres s/Mont. 3-7. 3. Morat 3-7. 4. Veveysan 3-4. 5. Guin 3-1. 6. Perly-Certoux 3-1.

Groupe 7: Le Landeron - Montchoisy 1-6.
Classement: 1. Morges 3-7. 2. Bois-Carré 2-5. 3. Lancy 3-4. 4. Marly 3-4. 5. Montchoisy 2-4. 6. Le Landeron 3-0.

Groupe 1: Estavayer-le-Lac - Peseux 7-0. Givisiez - Val-de-Ruz 2-5.
Classement: 1. Yverdon 3-9. 2. Estavayer-le-Lac 3-9. 3. Givisiez 3-3. 4. Val-de-Ruz 3-3. 5. Schmitten 3-2. 6. Peseux 3-1.

Groupe 9: Fribourg - Mail NE 3-4. Marin - Plasselb 5-2.
Classement: 1. Marin 3-6. 2. Fribourg 2-4. 3. Mail NE 2-3. 4. Estavayer-le-Lac II 2-3. 5. Plasselb 3-2.

CLASSEMENTS

CINQUIÈME ÉTAPE

TOUTES CATÉGORIES

Hommes: 1. Monnier (Pontarlier) 44'44". 2. Hasler (Guin) à 13". 3. Fuga (Malleray) à 28". 4. Capol (Les Verrières) à 54". 5. Aubry (La Chaux-de-Fonds) à 1'33". 6. Risler (Sonvilier) à 1'34". 7. Stauffer (Peseux) à 1'55".

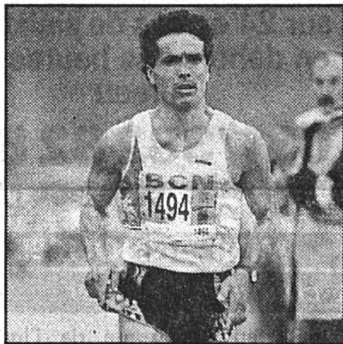
Dames: 1. Glauser (Boncourt) à 51'03". 2. Bouchonneau (Chappelle-des-Bois/F) à 1'26". 3. Oppliger-Rueda (St-Imier) à 2'19". 4. Ducommun (La Cibourg) à 3'19". 5. Lancia (Pontarlier) à 4'00".

CLASSEMENT GÉNÉRAL

TOUTES CATÉGORIES

Hommes: 1. Monnier 3 h 29'46". 2. Fuga à 2'49". 3. Aubry à 4'38". 4. Stauffer à 6'19". 5. Risler à 9'52". 6. Oppliger à 10'12". 7. Sandoz à 10'14". 8. Gauthier (Le Cerneux-Péquignot) à 14'04". 9. Vieille-Mecet (Montperreux/F) à 14'16". 10. Rosat (La Brévine) à 11'30".

Dames: 1. Oppliger-Rueda 4 h 02'18". 2. Bouchonneau (Chappelle-des-Bois/F) à 10'39". 3. Lancia (Pontarlier) à 15'22".



Skender Fuga
Deuxième, à 2'49".
(Impar-Galley)

PAR CATÉGORIES

Elite: 1. Fuga 3 h 32'35". 2. Aubry à 1'49". 3. Stauffer à 4'30".
Seniors 1: 1. Monnier 3 h 29'46". 2. Oppliger à 10'12". 3. Sandoz à 10'14".

Seniors 2: 1. Rosat 3 h 44'26". 2. Gaillard (Grandson) à 1'54". 3. Brechbuehl (Konolfingen) à 6'42".

Vétérans: 1. Houllmann (Meyrin) 3 h 57'22". 2. Michaud (St-Blaise) à 12'19". 3. Juncker (Boudry) à 12'42". 4. Wacker (Bettlach) à 13'35".

Juniors: 1. Simon-Vermot (La Chaux-du-Milieu) 4 h 03'17". 2. Ackermann (St-Imier) à 44". 4. Miorini (Prêles) à 6'39".

Dames 1: 1. Oppliger-Rueda 4 h 02'18". 2. Lancia à 15'22". 3. Ducommun-Isler à 19'28".

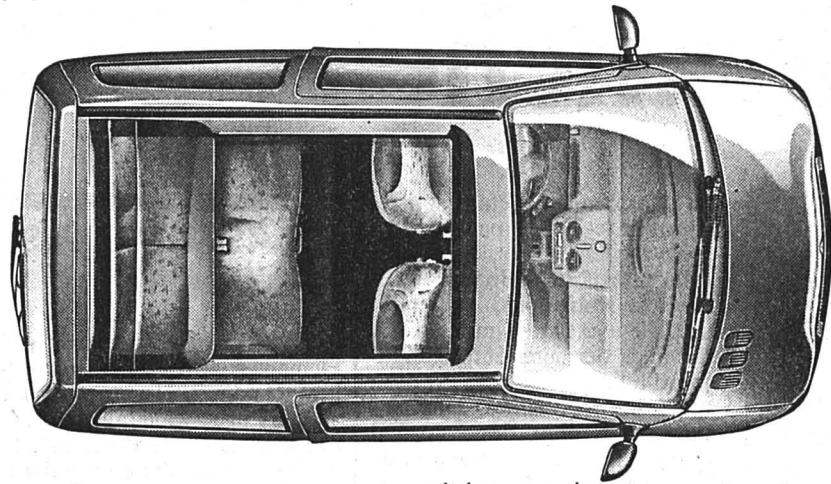
Dames 2: 1. Bouchonneau à 4 h 12'57". 2. Châtelain à 15'30". 3. Jakob à 18'42".

Les organisateurs ayant connu des problèmes de calcul, ces classements sont moins complets qu'à l'habitude et peuvent comporter quelques erreurs indépendantes de notre volonté. Merci de nous en excuser.

PUBLICITÉ

TOUR
Canton
DE NEUCHÂTEL
Banque Cantonale Neuchâteloise

RENAULT TWINGO AVEC TOIT OUVRANT.



UNE LIGNE NOUVELLE, UNE FOUGUE CERTAINE (40 KW/55 CH) ET UN AGENCEMENT INCROYABLEMENT MULTIFONCTIONNEL AVEC SA BANQUETTE ARRIÈRE DÉPLAÇABLE DANS LE SENS DE LA LONGUEUR. MAIS IL Y A PLUS: ON PEUT S'ABANDONNER LE COEUR LÉGER À CETTE GÉNIALE FAÇON DE ROULER (PRIX NET: FR. 13 600.- SEULEMENT) ET À SON

ÉLÉGANT TOIT OUVRANT (FR. 600.- SEULEMENT)!



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

144-2444

TWINGO. À VOUS D'INVENTER LA VIE QUI VA AVEC.

Garage de l'Esplanade • La Chaux-de-Fonds
P. Ruckstuhl SA. Rue Fritz Courvoisier 54 039 27 77 77

Le Locle	Garage Cuenot, rue du Marais	31 12 30
Les Ponts-de-Martel	Garage du Carrefour Montandon	37 11 23
Saint-Imier	Garage du Midi SA, R. Grosclaude	41 21 25

mobicasa

L'assurance ménage qui vous assiste 24 heures sur 24 en cas de sinistre: en dehors des heures de bureau

031/382 82 82

MINI-ANNONCES

chambres à louer

A louer au Locle, rue de l'Industrie: **GRANDE CHAMBRE MEUBLÉE** avec douche et WC séparés. ☎ 038/33 14 90

28-1509

divers

DES PROBLÈMES ÉDUCATIFS AVEC VOS ENFANTS? Parents-Information écoute et renseigne. Lundi: 18-22 heures. Mardi et mercredi: 9-11 heures. Jeudi: 14-18 heures. ☎ 039/23 56 16

28-890

Employé expérimenté rédige **VOTRE CURRICULUM VITAE** et votre courrier. Votre contact: ☎ 039/28 57 07

132-512319

immobilier

A louer à proximité du collège des Forges: **MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES** avec cuisine agencée. ☎ 039/23 26 57, le matin.

132-12083

A louer, centre ville La Chaux-de-Fonds: **PETITE VITRINE POUR EXPOSITION.** ☎ 039/23 26 55

132-12083

Urgent! Famille sérieuse, bonnes références, cherche à louer **GRAND APPARTEMENT.** La Chaux-de-Fonds ou environs. ☎ 066/23 18 41

132-512284

Cherche à louer **LOCAL** à l'usage d'atelier. Plain-pied ou accès facile, 100-150 m². Loyer modéré. ☎ 039/28 26 26 ou 039/28 93 39

132-512988

La Chaux-de-Fonds. A louer **LOCAUX COMMERCIAUX**, 400 m². Avec bureau. Tout de suite ou à convenir. ☎ 039/28 27 12

132-513000

Famille avec deux enfants cherche, à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT DÈS 4 PIÈCES** avec accès jardin ou terrasse. ☎ 039/28 69 06

132-513008

La Ferrière. A louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES** avec cuisine agencée et jardin potager dès le 1er juillet. ☎ 039/61 17 20

132-513009

A louer **PIGNON 2 PIÈCES.** Fenêtres en façade. Fr. 220.-, plus charges. ☎ 039/28 48 85, entre 18 h et 19 h 30.

132-513018

Vous qui cherchez à louer **UN GARAGE À PRIX RÉDUIT** au centre de La Chaux-de-Fonds, téléphonez au 039 31 51 14.

157-500162

Aux Ponts-de-Martel, à louer **MAGNIFIQUE APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES.** Terrasse, jardin, garage. Fr. 1550.-, tout compris. ☎ 039/28 00 51

132-513007

EQUIPEMENT MIELE = UNE PLUS-VALUE.

Miele

MINI-ANNONCES

demandes d'emploi

JEUNE SOUDEUR cherche emploi. Certificat, permis de conduire. ☎ 039/31 37 90

132-513004

SERRURIER AVEC CFC et expérience cherche place de travail. Région La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffres T 132-755652 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

offres d'emploi

Personne pour **DIFFÉRENTS TRAVAUX.** Quelques heures par jour. ☎ 039/26 77 10

132-510297

Cherche **FEMME DE MÉNAGE**, un jour par semaine. ☎ 039/23 95 68

132-513022

cours privés

Enseignant donne leçons privées de **FRANÇAIS, LATIN ET MATHÉMATIQUES.** ☎ 039/31 17 85

157-500358

à vendre

MATELAS, 160 x 200. Etat de neuf. Fr. 350.-. ☎ 039/23 58 15

132-510465

BEAU SALON avec angle. Prix à discuter. Ecrire sous chiffres G 132-755673 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

vacances, voyages

A louer pour vacances (mai, juin, juillet, août, septembre) à Playa San Juan (Alicante): **VILLA LUXUEUSE**, 240 m². Comprenant: 4 chambres à coucher (8 lits), 3 salles d'eau, WC séparés, cuisine agencée, piscine, barbecue, garage, jardin 1500 m². Convient à 2 ou 3 familles. Pour tous renseignements, demandez M. Gendre. ☎ 038/41 34 21 (le soir dès 19 heures). Fax 038/41 48 72

28-504920

marché de l'occasion

Une jolie petite **CARAVANE** très soignée. Fr. 3800.-. ☎ 039 26 16 21

157-500939

A vendre **AUDI 80**, 1982, expertisée. Fr. 2600.-. ☎ 039/26 88 32, dès 18 heures.

132-512980

A vendre **SUPERBE BMW 325i**, année 1991, couleur gris métallisé. Avec différentes options. ☎ 039/24 14 71

132-510473

BATEAU CABINE SPORT, décapotable, moteur 70 CV. Place d'amarrage possible. Prix à discuter. ☎ 038/30 27 01

28-507808

VW GOLF, expertisée du jour, Fr. 2900.-. **OPEL KADETT**, expertisée du jour, Fr. 3200.-. **VW POLO**, expertisée du jour, Fr. 2500.-. ☎ 038/61 17 58

28-294

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

EQUIPEMENT MIELE = UNE PLUS-VALUE. ✓
Miele

05-10584/ROC
mobicasa
L'assurance ménage spécialement conçue pour les propriétaires

DIVERS
Pour Michel K. Nous pensons à toi; donne-nous de tes nouvelles; salut et à bientôt.
Monique, Pierre, Bernard, Claire-Annette, Isabo
22-535190
Alfa 75 America V6
185 CV, toit ouvrant, jantes alu, 1989, 86000 km.
Fr. 12 900.-
Garage de la Prairie
R. Robert
☎ 039/37 16 22
157-14414

OTTO LE SOLDEUR

AVRY-SUR-MATRAN . COURRENDLIN . LA CHAUX-DE-FONDS . LA SARRAZ . MORGES . ROCHE VD . SION . YVERDON

Le plus grand soldeur de postes restants d'Europe, avec de nouveaux arrivages chaque semaine

Mini-Cake 2 pièces 70
40 g, "Plumcake", Céréales/Cacao/Yoghourt
Prix indicatif fr. 2.-

Imperméable 1.10
en plastique, avec capuchon, one size

Bisquits de marque suisse 1.90

Bircher 750 g 2.-

Nain de jardin 2.90
10 cm, terre cuite, avec pot à fleurs

Pantalon pour dames 7.90
3/4, t. 36-42, div. couleurs, 46 % coton, 54 % lin

Veste-T-shirt 2.90
pour adultes, boutonnée
100 % coton
div. couleurs
t. S-L

Cuissard 14.90
pour adultes, court, uni
80 % nylon
20 % lycra
div. couleurs

Incroyable, comparez vous-même!

T-shirt pour bébés 4.90
boutonné sur l'épaule
imprimé, div. motifs
100 % coton, 62-86

Overall pour bébés 9.90
brodé, 100 % coton
t. 68/74-92/98

Sans concurrence depuis 15 ans!

Soyez belle tout en faisant des économies!
100'000 pièces de cosmétique

de marque **Winstons et Cutex** à des prix promo!

p.ex.: ● **Fard à paupières 2 couleurs, pinceau 4.-**
● **Mascara pour cils extra-longs 4.-** ● **Poudre compacte 5.-**
● **Rouge crème-poudre avec pinceau 5.-**
● **Rouge 3.-** ● **Liner pour les lèvres et les yeux 3.-**

Chaise pliante rouge 9.90

Chaise en coque blanche 9.90

Socle de parasol 9.90

Parasol 19.90
ø env. 180 cm, div. dessins

05-10584/ROC
mobicasa
L'assurance ménage spécialement conçue pour les locataires

EQUIPEMENT MIELE = UNE PLUS-VALUE. ✓
Miele

Publicité intensive, Publicité par annonces

AVIS OFFICIEL

Vente de matériel de ferblanterie

L'Office des faillites du Val-de-Ruz offre à vendre de gré à gré, en bloc, les machines, l'outillage, le bureau, le petit matériel dépendant de la masse en faillite de l'entreprise Edy Cavalier à Cernier. Possibilité de reprise du bail à louer.

Les intéressés pourront visiter les locaux situés **Comble-Emine 1, à Cernier, le mercredi 25 mai 1994 de 9 h 30 à 11 heures.**

Les offres écrites et chiffrées devront être adressées, sans aucun engagement, à l'Office des faillites, Epervier 4, 2053 Cernier, jusqu'au 3 juin 1994.

Vente en bloc, au comptant et sans garantie, au plus offrant, après réunion des amateurs.

Office des faillites
le préposé: M. Gonella

28-118

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-12367

L'annonce, reflet vivant du marché

Matelas de santé

Soit: Bico, Robusta ou autres, lits turcs et sommiers Bico-Flex. Prix très intéressants. Reprise de literies usagées.

H. HOURIET
Hôtel-de-Ville 37
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 30 89
132-12332

DEPUIS 1963
ORIENTATION
SECONDAIRES III/IV
RACCORDEMENTS SCIENTIFIQUES
PRÉPARATION ÉCOLES SUPÉRIEURES

ÉCOLE MODERNE
9, RUE DU MUSÉE
038/24 15 15
NEUCHÂTEL

CARAGE
Garages préfabriqués en béton
Nouveau programme



CARAGE - LE NOUVEAU CONCEPT DES GARAGES BTR PREBETON. PROGRAMME DE 40 MODELES DIFFERENTS, NOMBREUSES POSSIBILITES. PRENEZ CONTACT AVEC NOUS POUR UN ENTRETIEN!

021/634 99 11

BTR Prébeton SA
Z.I. Bois-Genou
1023 Crissier
Tél. 021/634 99 11
Fax 021/635 43 35

BTR Prébeton SA
Rte de l'Estivage
1580 Avenches
Tél. 037/75 16 91
Fax 037/75 31 94

mobicasa
La nouvelle assurance ménage de la Mobilière Suisse

Mobilière Suisse
Société d'assurances
l'assurance d'être bien assuré

05-10584/ROC

Football - Le FC La Chaux-de-Fonds fête cette année son centenaire*

Sur le front de l'Europe

Georges Sobotka s'en est allé, après treize saisons fructueuses. Appel est fait à Kurt Sommerlatt, un entraîneur-joueur de nationalité allemande. A sa disposition: Karl Elsener (gardien de l'équipe nationale, précédemment à Grasshopper), Paul Ehrbar, Willy Kernen, Kurt Leuenberger, Raymond Aubert, Richard Jäger, Michel Peney, Heinz Bertschi, Aldo Tedeschi, Charles Antenen, Gabriel Gigandet, Pal Csernai, Philippe Pottier, Pierre Jaccard et Tibor Kowacs.

Par
Paul GRIFFOND



Encore une Coupe de Suisse pour le FCC, en 1961

Debout, de gauche à droite: Willy Rathgeb (gardien remplaçant), Albert Chodat (soigneur), Léo Eichmann, Jules Worpe (soigneur), Charly Antenen, Paul Ehrbar, Willy Kernen, Kurt Leuenberger, Kurt Sommerlatt (entraîneur). Accroupis, de gauche à droite: Roberto Frigerio, Heinz Bertschi, Richard Jäger, Philippe Pottier, Raymond Morand. (Privée)

André Hänni en sa qualité de membre du Comité de l'ASF n'a plus le droit de présider le club. C'est un triumvirat qui est mis en place. Il comprend MM. Schwarz, Datyner et Cavalli.

En 1961, sixième présence à la finale de la Coupe de Suisse. Victoire sur Bienne de Eichmann; Ehrbar, Kernen, Leuenberger; Morand, Jäger; Antenen, Bertschi, Frigerio, Pottier, Sommerlatt. Comme remplaçants Rathgeb, Furi, Magada, Houriet, Kapp.

Cette victoire vaut aux Meuseux de participer à la Coupe des clubs champions. Adversaire: Leixoes de Matisinhos

(Portugal). Ils obtiennent très belle victoire à La Charrière 6-2. La porte est grande ouverte pour la suite de la compétition. Mais voilà, le déplacement en terre portugaise se soldera par une lourde défaite, 5-0. C'est Leixoes qui se qualifie.

Le team à La Charrière le jeudi 7 septembre 1961: Eichmann; Deforel, Kernen, Leuenberger; Morel, Raymond Aubert; Antenen, Jäger, Bertschi, Sommerlatt, Brossard. Les buts: Ante-

nen, Sommerlatt, Bertchi (deux fois), Jäger (deux fois).

Au Portugal le jeudi 5 octobre 1961: Eichmann; Deforel, Kernen, Leuenberger; Raymond Aubert, Sommerlatt, Brossard, Antenen, Frigerio, Bertschi, Matter.

LA COUPE
DES CLUBS CHAMPIONS

M. Sommerlatt quitte le club et Willy Kernen devient entraîneur pour une saison 1962-1963.

En juillet 1963, grande animation au comité. André Vogt devient président. Un Français, Henri Skiba, est désigné entraîneur. Un vent très fort souffle et voilà une participation à la finale de la Coupe, perdue contre Lausanne 2-0 avec Eichmann; Egli, Leuenberger, Deforel; Quattropani, Morand; Brossard, Bertschi, Skiba, Antenen, Trivellin.

Par contre le championnat n'échappe pas aux Monta-

gnards. Ils sont champions avec 39 points. Nous retrouvons les joueurs cités en Coupe avec en plus Matter, Huguenin, Vuilleumier et Hotz.

C'est un billet pour la Coupe des clubs champions. Si en 1955, cet honneur leur a échappé - le Servette de Genève avait répondu favorablement à l'invitation du journal «L'Equipe» créateur de cette Coupe - cette fois c'est bien le champion helvétique qui doit y participer. Au premier chef un tour de qualification contre Saint-Etienne (champion de France). Le 9 septembre match à Saint-Etienne. Résultat nul 2-2. Buts signés Bertschi pour une équipe qui se présentait dans la composition suivante: Eichmann; Egli, Voisard, Brkljaca, Deforel; Quattropani, Morand; Vuilleumier, Bertschi, Skiba, Mauron.

Match retour à La Charrière. Mercredi 16 septembre victorieux 2-1. L'équipe connaît un seul changement: Mauron blessé a cédé sa place à Trivellin. Buts: Skiba, Trivellin.

La Chaux-de-Fonds entre de plein fouet dans le tour suivant. Adversaire: le champion du Portugal Benfica, emmené par le célèbre Eusebio.

A La Chaux-de-Fonds, les équipes se séparent sur un nul (1-1) avec Eichmann; Egli, Brkljaca, Deforel; Quattropani, Morand; Antenen, Skiba, Bertschi, Vuilleumier, Trivellin.

Match retour à Lisbonne, élimination 5-0, un score qui se passe de commentaires. Un seul changement: Brkljaca, blessé, cède sa place au jeune Berger.

P.G.

* Cette rubrique paraît chaque jeudi

Anderson: contre-proposition de Tapie - Le président de l'Olympique de Marseille, Bernard Tapie, qui dispose d'une option d'achat prioritaire sur le Brésilien Sonny Anderson, a offert 25 millions de francs français au Servette pour conserver son buteur vedette, une somme supérieure à celle proposée par Bordeaux (18 MF) et Monaco (20 MF), a-t-on appris mercredi à Marseille de sources concordantes. (si)

BRÈVES

Patinage artistique Biellmann devant Witt

A l'issue de la première partie (programme technique) du Masters des professionnels, à Paris, la Suissesse Denise Biellmann a pris la tête devant la double championne olympique Katarina Witt. La Zurichoise (32 ans) a été la seule patineuse à présenter deux triples sauts, alors que l'Allemande n'a réussi qu'un triple toeloop.

Hockey sur glace

Les Rangers égalisent

NHL. Play-off. Finale de la conférence Est: New York Rangers - New Jersey 4-0 (1-1 dans la série).

Tennis

David Jobin victorieux

Classé R6, le jeune David Jobin de Saignelégier a remporté avec beaucoup d'autorité un tournoi international juniors à Balsthal. Après avoir gagné tous ses matches par 6-0 6-1, il a dominé en finale la tête de série numéro 1, un junior allemand lui aussi classé R6, sur le score sans appel de 6-1 6-1. (y)

Cyclisme

Victoire de Poulnikov

L'Ukrainien Vladimir Poulnikov a remporté le Tour du Frioul, à Udine, au terme des 198,8 km du parcours. Poulnikov a battu au sprint Rolf Sørensen et trois autres compagnons d'échappée. Pascal Richard a pris la 27e place.

Basketball - ACNBA: bilan de la saison

Fleurier: la surprise

Gentiment, la saison de basket-ball se termine, et chacun peut la qualifier de bonne, car tout s'est déroulé normalement. On aurait pu attendre un peu plus de nos équipes jeunes en championnat suisse, mais il n'y a pas de miracle: il n'y a pas assez de confrontations importantes pour que nos joueurs s'aguerrissent suffisamment.

Les entraîneurs en sont conscients. Ils ont bien tenté d'étoffer leur championnat en invitant les équipes bernoises, mais souvent les équipes neuchâteloises sont meilleures. Or, il n'est pas évident de se déplacer en semaine avec des jeunes. Mais

c'est le seul moyen de progresser, pour autant que les jeunes s'investissent un peu plus.

Chez les seniors, Fleurier I a remporté le titre de deuxième ligue. Qui l'eût cru en début de saison? Chacun pensait que les Fleurisans allaient au-devant d'une saison tranquille, de transition comme on le dit communément. En fait, Fleurier en a surpris plus d'un.

Dans l'euphorie du moment Fleurier s'est inscrit aux finales d'ascension en première ligue régionale. Fleurier, conscient de ses problèmes d'effectifs, n'ose pas trop espérer une telle ascension. Mais d'aucuns pensent que cette équipe, basée sur la cama-

raderie et la volonté de présenter du beau jeu, est promise à un tel avenir.

SUSPENSE

En troisième ligue, nous devons assister à une «one team show» d'Union NE III, nettement supérieure à ses adversaires, mais, pour avoir perdu bêtement un match par forfait (l'arbitre a arrêté le match pour profond désordre causé par les Unionistes), le championnat a été relancé et Val-de-Ruz II, toujours aussi jeune malgré une moyenne d'âge respectable, s'est accroché et a maintenu le suspense jusqu'à l'ultime rencontre. (sch)

Gymnastique - Coupe de l'Oscar

Déjà Serrières

La première des trois manches de la Coupe de l'Oscar s'est déroulée mardi à la salle de Chézard. Seules quatre sections étaient inscrites à cette compétition de gymnastique synchronisée.

Pour les équipes de Chézard, Serrières, Peseux et La Chaux-de-Fonds Ancienne, il s'agissait de la reprise, après une pause de sept mois sans concours! Afin de peaufiner les détails et parfaire leur condition physique, les groupes se présentaient par deux fois dans chaque discipline. En fait, cette reprise aura été bénéfique pour tous. En effet, aucun des quatre teams n'a présenté un programme sans

faute ni faille et le niveau est assez moyen.

Dans le contexte, l'équipe de Serrières s'est une nouvelle fois octroyé la première place provisoire. Deuxième, la formation de Chézard fut certainement la plus constante de cette soirée. Quant à Peseux, un effectif trop réduit l'a pénalisé au niveau des points et se trouve ainsi distancé. Pour La Chaux-de-Fonds, enfin, le potentiel est bien là, mais une trop grande différence de difficultés entre les membres du groupe les prêterait encore. Classement: 1. Serrières 58.44 points. 2. Chézard 58.21. 3. Peseux 57.06. 4. La Chaux-de-Fonds 56.75. (cw)

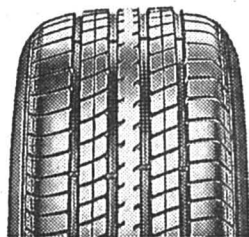
DIVERS

Toujours la bonne pointure.

Pneus larges pour que les petites puissent, elles aussi, «vivre sur un grand pied»!



Dunlop SP Sport 8000



Dunlop SP Sport 2000



DRIVING TO THE FUTURE



BOON BOON Mastorini

LES DEFIS COOP A LA VIE CHERE

**Seulement jeudi
vendredi et samedi**

du 19.5 au 21.5.1994
Vendredi et samedi
Tresse au beurre 2.80 700g ~~3.60~~
500g ~~3.80~~
Mini-roses de Hollande
le bouquet de 20 8.50

Hits hebdo Coop

du 17.5 au 23.5.1994
Sucre gélifiant Coop 2.40
le kg 2.-
Café Médaille d'or Jacobs, moulu, emballé
sous vide 3.20 500g ~~3.95~~ 5.55
Séré maigre Coop ~~1.75~~
250g
Séré demi-gras Coop 1.25
250g
Séré à la crème Coop 1.10
150g
Emmenthal surchoix 1.73
préemballé, 100g
Toutes les tablettes de chocolat
Suchard en lot de 2 x 100g 1.-
p.ex.: O'Rum, 3.50 2.50
de moins

Sucettes glacées en lots
p.ex.: sucettes glacées Gold Star de 1.50 à 2.40
Ice Milk, vanille, chocolat ou
fraise, les 10 ~~2.60~~ 4.50
de moins

Tous les ice tea instantanés Coop
le lot de 4 sachets jusqu'à 1.20
p.ex.: ice tea light aux fruits
4x50g 3.80 2.60
de moins

Salvagnin de Morges A. O. 7.50
«Monastier» 1993, 75 cl 6.-
Aliments pour animaux
Toutes les boîtes de Kitekat 1.60
en lot de 6 x 400g
p.ex.: boulettes au bœuf 7.50 5.90
de moins

Tous les menus fit Kitekat 1.20
en lot de 8 x 100g
p.ex.: au bœuf et aux petits pois 3.20 4.-
de moins

Lessives
Wollana Compact 8.90
le paquet de 1,3 kg
Radion Micro Plus 12.90
la recharge de 3 kg

Rabais
permanent
Coop n° 70:

Nouveau prix
valable dès à présent
Margarine Bonjour
avec 10% de beurre
500 g **3.20**
Ancien prix: 3.30

Le journal Coop, ça vous intéresse?

Je souhaite être informé(e) chaque semaine et devenir gratuitement membre Coop. Je recevrai «Coopération» 52 fois par an (un seul abonnement par foyer) et pourrai ainsi, semaine après semaine, profiter des super offres proposées dans les magasins Coop, de places de spectacle à prix réduits et d'un programme de voyages original.

Nom/Prénom _____
Rue _____
NPA/Lieu _____
Date de naissance _____
Signature _____

A renvoyer à:
Coop Suisse, service «Relations publiques, «Leseraktion»,
Case postale 2550, 4002 Bâle
Offre valable pour les personnes domiciliées en Suisse uniquement.

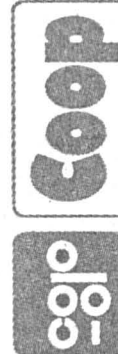
Coop
Restaurants
Cette semaine
Entrecôte parisienne
Pommes de terre
en papillote
Epi de maïs, tomate
9.90
Dans les restaurants en libre-service
17.5 - 23.5.1994

le kg **2.70**
~~3.40~~
Golden Delicious, catégorie I
du 19.5 au 21.5.1994

le baril de 5,5 kg
13.50
~~18.90~~
Omo
du 17.5 au 23.5.1994

69.-
au lieu de 99.-
Fer à vapeur Satrap vapor 2000
à vapeur réglable.

En vente dans les grands Centres Coop.



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

La Chaux-de-Fonds

Bientôt une TV régionale

La chaîne de TV régionale Canal Alpha+, qui émet depuis plusieurs années sur le Littoral, pourrait bientôt être diffusée dans les Montagnes neuchâteloises. Les téléseaux Coditel et Vidéo 2000 ont signé un accord d'interconnexion qui permettra la diffusion par fibre optique des programmes dans le Haut, via les tunnels de La Vue-des-Alpes.

Page 19

Grand Conseil neuchâtelois

Comptes 93 acceptés

Les députés du Grand Conseil neuchâtelois ont approuvé hier par 106 voix sans opposition les comptes 1993. Ceux-ci présentent un déficit record de 65,1 millions de francs. Les charges ont dépassé pour la première fois 1,1 milliard de francs.

Page 23

Canton du Jura

Postes de police à la trappe

Le canton du Jura ferme quatre postes de police. Les villages d'Alle, Courrendlin, Le Noirmont et Les Breuleux seront en effet bientôt privés de la présence presque permanente des forces de l'ordre.

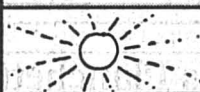
Page 27

**Météo:**

Pluies intermittentes le matin. Développement de quelques éclaircies l'après-midi.

Demain:

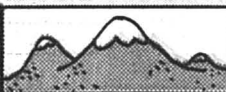
Temps changeant, quelques moments ensoleillés.

Lac des Brenets
750,75mLac de Neuchâtel
429,52 m**Fête à souhaiter jeudi 19 mai 1994: YVES**

15°

Lever: 5 h 51
Coucher: 21 h 05

6°

Lever: 14 h 14
Coucher: 2 h 23

0°

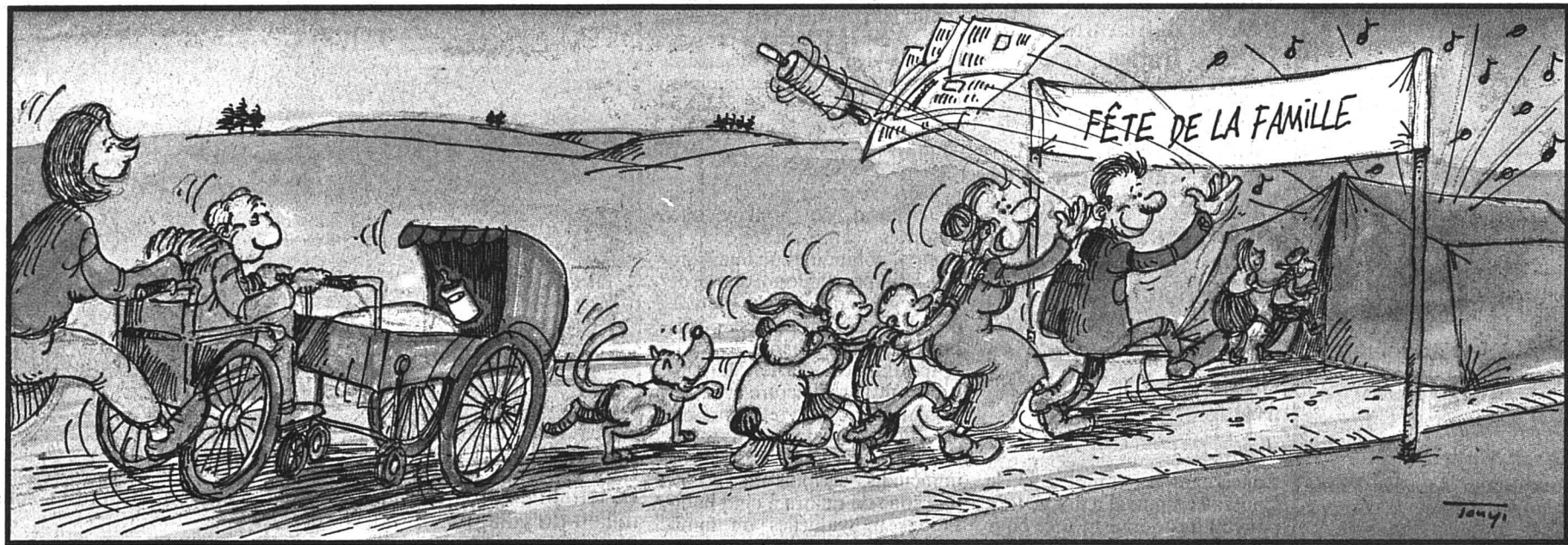
1800 m



L'Impartial

Journées cantonales de la famille à Engollon

Une fête de la démocratie



Jeux, culture, information, descente aux flambeaux et feux de la Saint-Jean: «la» manifestation neuchâteloise de l'année de la famille se déroulera les 18 et 19 juin à Engollon. Une formidable fête, à la mesure de chacun.

Maurice Jacot, conseiller d'Etat, a souhaité que ces «journées cantonales des familles» soient l'occasion de revaloriser le rôle de la famille dans notre société. La famille comme cellule de base de la démocratie...

Toutes les associations cantonales qui s'occupent de questions familiales – qui se présenteront sur place – patronnent la fête, coordonnée par le Bureau de l'égalité et de la famille. Sa

déléguée, Catherine Laubscher Paratte et Hélène Bays-Matile ont présenté le très riche programme...

DANS ET AUTOUR DE LA PISCINE

La fête se tiendra dans et autour de la piscine d'Engollon, où une tente de 1000 personnes et une tente d'indiens de 40 personnes seront dressées. Samedi, dès 10 h 30, le Cor des Alpes annoncera la fête, qui s'ouvrira officiellement à 11 heures. Musique, chansons, spectacles (cirque d'enfants, mime, sketches de Fernand Reynaud...), contes pour enfants, adolescents et adultes... Les six collines environnantes s'embraseront des feux de la Saint-Jean et des sportifs – vous pourrez en être – convergeront, flambeau en main, vers la place de fête: animation équestre, orgue de barbarie puis concert avec «Trafic» prolongeront la soirée...

SPECTACLES OFFERTS

Le lendemain, un culte œcuménique ouvrira la journée à 10 h 15, suivi d'un concert-apéritif classique. L'après-midi, cueillette botanique (accompagnée) et nage du kilomètre familial, magie et contes. Après les danses folkloriques, un lâcher de ballons emportera l'esprit que vous aurez su insuffler à cette fête formidable. Tous les spectacles et animations sont offerts!

Les transports publics – des courses spéciales seront organisées – proposent des «ondes vertes» à prix réduit (à retirer jusqu'au 17 juin). Vous pouvez bien sûr parler de ces journées cantonales des familles autour de vous, y donner rendez-vous à tous vos amis... et vous/leur offrir le «pin» de l'année de la famille (rose et violet) pour soutenir cette méga-fête.

Le Bureau de l'égalité et de la famille attend vos commandes et serait content de trouver encore quelques bénévoles pour compléter son intendance. AO

Parler pour prévenir

La fête permettra des rencontres entre familles, mais aussi au sein même de la famille: le langage n'est pas toujours aisé entre les générations, plus encore lorsque les sentiments interfèrent dans les messages... Le Bureau de l'égalité et la famille du canton de Neuchâtel s'est associé avec le Service de la santé du Jura (dont le ministre Pierre Boillat sera présent samedi à 14 heures) pour acquiescer un «parcours de communication familiale». Sept bonhommes-tuyaux rigolos portent sur leur ventre le «message». A leurs pieds, un jeu qui explique... Et les enfants, en s'impliquant, découvrent pourquoi, comment ils peuvent «trouver leur place».

Ce parcours, créé par un spécialiste de la prévention santé a été financé par Pro Juventute et le canton de Saint-Gall, plusieurs cantons en ont acquis un exemplaire, destiné à circuler à travers les kermesses, fêtes villageoises et autres rencontres familiales: le Bureau de l'égalité et de la famille le tient à disposition des intéressés neuchâtelois et jurassiens (moyennant 300 francs pour les déplacements). (ao)

● Bureau cantonal de l'égalité et de la famille, tél. (039) 21.81.00.

Fusion des banques neuchâteloises

CFN: 69 emplois conservés

Soixante-neuf emplois CFN préservés, 35 ruptures de contrat au total et 13 mises à la retraite anticipée: ainsi se module en terme de personnel l'absorption du Crédit Foncier Neuchâtelois (CFN) par la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN). En parallèle, pour les clients de l'ex-CFN, le transfert se met en place.

Au terme de la procédure d'examen des possibilités de ré-engagement des collaborateurs du CFN, il est apparu que 69 emplois pouvaient être conservés, indique un communiqué de la BCN publié hier.

Un plan social a été établi pour 28 cadres, employés et employées du CFN et sept collaborateurs de la BCN dont le contrat de travail ne pouvait pas être repris ou conservé. Ces personnes bénéficieront d'un accompagnement dans la recherche d'un nouvel emploi avec l'assistance d'une entreprise privée, leader en la matière, poursuit le communiqué. Restent

cinq collaborateurs du CFN et huit de la BCN qui seront mis au bénéfice d'une retraite anticipée.

FERMETURES

Comme déjà annoncé dans ces colonnes, et compte tenu des «doublons» dans certaines localités, cinq agences ex-CFN seront maintenues. Soit: La Chaux-de-Fonds (rue du Marché), Neuchâtel (rue de l'Hôpital), Boudry, Cortaillod et Marin Centre. Tandis que les agences du Locle, de Cernier, Fleurier, Peseux, du Landeron, et de Saint-Aubin seront fermées dans un délai encore indéterminé. «Difficile à préciser pour l'instant», note M. Haeny, directeur de la BCN. Il reste d'ailleurs le cas de Couvet et ses deux toutes petites agences qui n'a pas encore été étudié.

CARTES BANCAIRES: QUID?

Appelées à fermer, ces agences entrent maintenant dans la

phase dite «transfert du personnel et du matériel technique», un transfert qui devrait se terminer d'ici au 15 juin.

«Nous prenons les terminaux d'ordinateur chez nous», précise M. Haeny, «si bien que pour les clients CFN, dans un premier temps, il n'y a pas de changement au niveau des cartes bancaires».

Par la suite, ajoute-t-il, il y aura «adaptation» des outils de travail CFN à l'informatique BCN. A ce propos, tous les clients CFN recevront une lettre détaillée à la fin du mois.

SAFE, AU CHAUD!

En attendant, certains clients CFN, tels ceux du Val-de-Ruz, qui souhaitent transférer leurs avoirs en safe à la BCN, sont invités à le faire dès aujourd'hui en prenant rendez-vous avec l'une ou l'autre des agences de Cernier. (se)

● Lire également en page 25

Taxes des marchands ambulants neuchâtelois

Recours et motion

Le Ministère public du canton de Neuchâtel, qui vient de recevoir le jugement écrit rendu par le Tribunal de police de Neuchâtel dans l'affaire de la taxe des commerçants ambulants, va recourir contre cette décision, nous a confirmé hier le substitut du procureur général.

Le 19 avril dernier, jugeant non conforme aux règles constitutionnelles la disposition servant de base légale à la redevance de déballage perçue par le canton, le tribunal pénal du chef-lieu avait libéré un commerçant ambulant neuchâtelois poursuivi pour avoir refusé de s'acquiescer de cette taxe.

Pour Me Frédy Rumo, défenseur du commerçant, la nouvelle n'est pas mauvaise en soi: «Cela permettra de porter l'affaire devant une instance judiciaire plus élevée. La volonté des commerçants ambulants est d'aller jusqu'au Tribunal fédéral, si nécessaire, pour faire reconnaître l'inconstitutionnalité de cette loi.

D'ailleurs, plus on va s'élever dans la procédure, plus grande sont les chances que l'on retienne cette loi non conforme à la Constitution: la disparité des législations cantonales en la matière est en effet connue et le TF est beaucoup plus sensible à ce genre d'argument qu'une instance judiciaire neuchâteloise».

A relever que les commerçants ambulants entendent aussi porter l'action sur le plan politique en obtenant de députés qu'ils s'intéressent à leur cas et déposent une motion devant le Grand Conseil neuchâtelois: «Notre but est et reste l'abrogation de cette loi comme plusieurs autres cantons l'ont déjà fait», confirme Jacques Pérolles, commerçant ambulant chaux-de-fonnier et président d'une association romande.

Du côté de l'autorité cantonale, en attendant l'issue de la procédure, on précise qu'à défaut d'une éventuelle décision législative, la perception des patentes n'a pas changé. (cp)

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

AGENDA

Cesar's Club Black Night

Lors d'une nouvelle soirée «Jungle Fever», le Cesar's Club accueille vendredi 20 mai, de 22 h à 4 h, DJ Maddy - une DJ de Londres qui a travaillé avec l'ensemble de la scène locale - et DJ JIL'C de la groove family de «Couleur 3». Black, funk et soul music sont au programme. (comm)

Studio Sinopia «Dansapéro»

Vendredi 20 mai, 19 h au studio Sinopia (Serre 68), aura lieu le quatrième «Dansapéro». Chiavaro dansera deux solos chorégraphiés par Etienne Frey, Ann Mounier proposera une chorégraphie. Un solo de «Dix danses blanches», l'exposition consacrée à Clotilde et Alexandre Sakharoff composent encore ce rendez-vous. (DdC)

Théâtre abc Récital de tabla

En tournée en Europe, Pandit Macchu Maharaj, qui a été formé auprès de grands maîtres en Inde, donnera un récital de tabla, vendredi 20 mai 20 h 30 au Théâtre abc. (DdC)

Centre Métropole Le musée décentralise

C'est dans le hall central du Centre Métropole que le Musée d'histoire et médailles a choisi d'aller rencontrer le public, portant à l'extérieur un résumé de l'exposition «Notre franc, monnaies, symboles». Cette animation durera jusqu'à la fin de la semaine. (sg)

Conseil général des Planchettes

L'église au milieu du village

Le législatif planchottier s'est réuni en séance ordinaire il y a quelques jours, sous la présidence de M. H. Benninger et en présence des autorités communales au grand complet. Les comptes 1993, déficitaires de 16.976 francs, ont été adoptés à l'unanimité, après examen. Par ailleurs, les conseillers généraux ont accordé à l'unanimité un crédit supplémentaire de 10.000 fr pour terminer l'étude du plan d'aménagement et par-là même d'envisager des zones de constructions dans un avenir proche.

Concernant les comptes 93, le Conseil communal a donné tout pouvoir à l'administratrice pour répondre aux questions éventuelles. Il n'y en eut point d'importantes. Le déficit était cinq fois inférieur aux prévisions. Ce résultat est dû à des rentrées d'impôts et à des subventions cantonales supérieures.

En 1991, le législatif refusait l'achat d'un terrain agricole à bâtir. Mais le Conseil communal, soucieux du développement démographique et économique, a poursuivi son travail conjointement avec le bureau ATESA. Son objectif était de proposer l'ouverture d'une nouvelle zone de construction, sur terrain communal cette fois-ci. En cours d'étude, il lui a été présentée une demande d'ouverture d'une petite zone artisanale par un citoyen planchottier. L'exécutif a décidé de la prendre en compte.

C'est ce projet global, qui a reçu l'aval de principe des autorités cantonales, que le Conseil communal a soumis au législatif par l'intermédiaire de M. Soguel, du bureau d'étude concerné. Le choix s'est porté, pour les zones d'habitation, sur le terrain situé derrière le temple, dont l'architecture et le dégagement doivent être préservés. Pour ce faire, on créerait une place de village à ses abords immédiats, et, plus en retrait, une zone de quatre à cinq habitations individuelles ou familiales situées en zone d'habitation à faible densité, ainsi qu'un bâtiment de trois à quatre logements en zone d'ancienne localité.

Le Conseil communal a reçu l'assurance que l'épuration des



Les Planchettes

Le terrain au premier plan pourrait devenir constructible. Ainsi, l'église se retrouverait au milieu du village.

eaux usées et l'alimentation en eau pourraient être prévues individuellement.

Pour la zone artisanale, le paysage doit être préservé. L'entreprise de terrassement d'un

privé planchottier souhaite construire un hangar pour abriter ses engins. Sa localisation et son aspect sont de première importance. Dans ce but, c'est le site de la carrière dite «Brugger»

qui a été retenu. Ce projet global a eu toute l'attention des conseillers qui ont posé de nombreuses questions avant de donner leur accord unanime pour la poursuite de l'étude. (yb)

Quartier des Combettes: haie replantée

Adieu les grands sapins!

Quelques arbres vous manquent et c'est tout l'horizon qui s'obscurcit. Les voisins de la rue des Rochettes et les promeneurs qui se baladent aux Combettes ont eu la stupéfaction, il y a quelque temps déjà, de voir une belle haie de sapins ainsi disparaître. Ce fut l'émoi et parfois la colère.

Au Service d'urbanisme, c'est la surprise qui a saisi Frédérique Steiger-Béguin, aucune autorisation n'ayant été demandée. Une autorisation qui d'ailleurs aurait certainement été accordée, assortie d'une obligation de replanter; les autorités admettent que les sapins deviennent rapidement encombrants dans les jardins privés, brisant le soleil.

Bien que situé à la périphérie de la ville, le lieu d'abattage reste dans le périmètre urbain. Selon ses dires, le propriétaire du terrain ignorait devoir demander la permission d'abattre ses propres arbres.

Dans un premier temps, le

nouveau paysage était désolant, les troncs ayant été sciés à quelques mètres du sol. Le Service d'urbanisme a dès lors demandé que les troncs soient rasés et qu'une haie, si possible, soit reconstituée. Un jardinier a déjà replanté des arbustes, un mélange à fleurs dont la floraison fera peut-être oublier ce que d'aucuns considèrent comme un saccage. Un peu de patience... (ib)



Les arbustes à fleurs ont remplacé les sapins

Si l'échange est heureux, le procédé est discutable. (Impar-Gerber)

Conseil général

Séance des comptes

Le Conseil général tiendra sa séance des comptes 1993 aujourd'hui, 18 h, à l'Hôtel de Ville. Après la présentation des rapports du Conseil communal, de la Commission des comptes 1993 et des sous-commissions, le Conseil communal proposera un arrêté l'autorisant à créer une

réserve affectée au bilan des Services industriels pour la réfection des équipements du chauffage urbain. Ensuite, le législatif procédera au renouvellement de son bureau; l'actuelle présidente Laurence Bøgli (POP-US) cédera son fauteuil à Marcel Amtutz (LIB-PPN).

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi de mois.

● CHEUR MIXTE DES PAROISSES RÉFORMÉES
Ma, 19 h 45, répétition au Sacré-Cœur en vue de notre participation au service œcuménique du 29 mai (se munir de la partition de Dvorak).

● CLUB ALPIN SUISSE
Chalets Mont-d'Amin pas de gardiennage (Pentecôte). 21 au 23 mai, Gross-Wannenhorn, bivouac, org.: M. Wermeille, réunion

vendredi à 18 h au Buffet de la Gare. Groupe des aînés, chaque me, randonnée dans le Jura neuchâtelois, bernois ou Jura. Rendez-vous à 13 h à la Gare.

● CLUB DES LOISIRS
Groupe promenade
Ve, Les Geneveys-sur-Coffrane-Valangin. Rendez-vous à la gare à 13 h.

● TIMBROPHILIA
Ce soir, 20 h 30, réunion d'échanges au local, Brasserie de la Channe.

● UNION CHORALE
Mardi à 20 h, répétition au local.

Vendredi 20 + samedi 21 mai 1994

GRAND FESTIVAL DE GÉRANIUMS

CHOIX IMMENSE!

la pièce

3.50

JUMBO BRICO-BÂTI-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS Boulevard des Eplatures

Pour ses 30 ans, Coditel s'offre une connexion avec le téléseuil du Bas

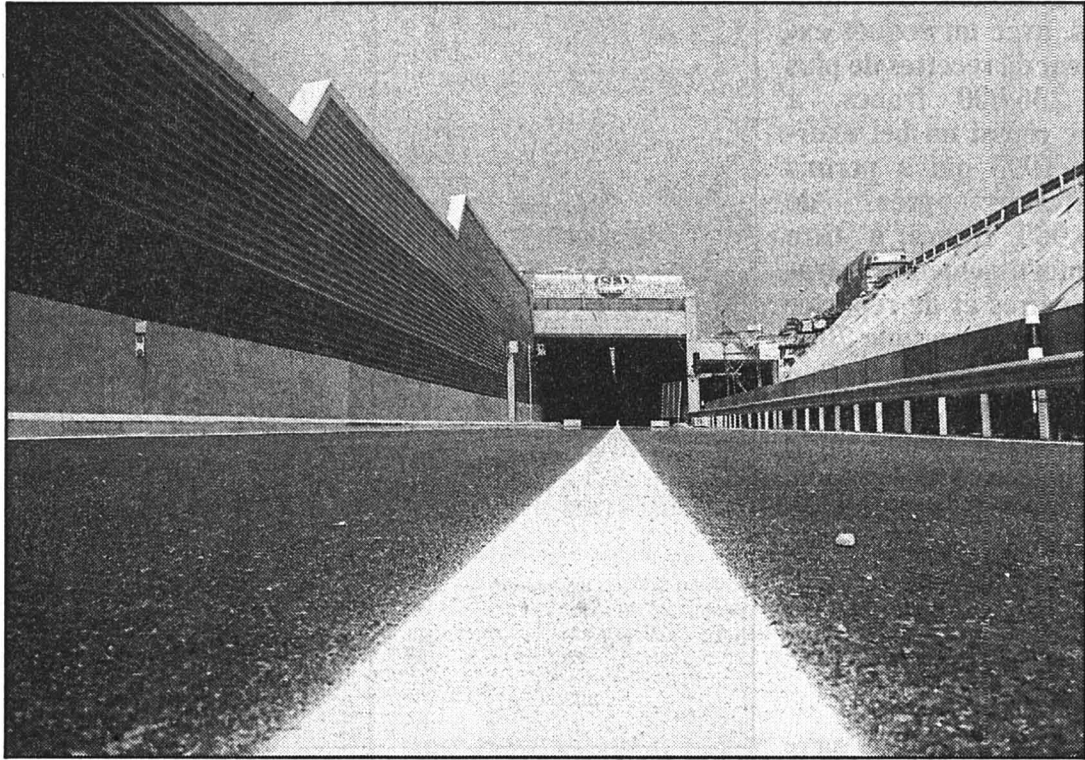
Trait d'union cathodique

Coditel, le plus ancien téléseuil de Suisse romande, fête ses 30 ans cette année. La fin du siècle devrait être riche en innovations, avec l'arrivée des chaînes thématiques à la carte et, dans les Montagnes, de la chaîne régionale Canal Alpha +, que l'on pourra visionner grâce à une connexion avec le téléseuil du bas du canton, via les tunnels sous La Vue-des-Alpes.

Depuis plusieurs années, le bas du canton dispose d'une chaîne TV régionale: Canal Alpha +, fruit d'une collaboration entre la presse locale et une organisation religieuse. Cette chaîne pourrait bien émettre d'ici à quelques mois dans les Montagnes neuchâteloises. C'est ce que souhaitent en tout cas les quelque 600 personnes qui ont signé une pétition remise à Coditel, avec copie au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds. Lequel se dit favorable au projet, à condition que des partenaires chaux-de-fonniers soient partie prenante dans l'aventure: «Un programme cantonal permettrait de faire mieux connaître notre région aux gens du Bas», affirme le conseiller communal Georges Jeanbourquin, directeur des Services industriels.

ACCORD SIGNÉ

Première concrétisation de ce projet: le téléseuil du Littoral, Vidéo 2000, et Coditel ont signé



Un tunnel polyvalent

La percée sous La Vue-des-Alpes ne profitera pas qu'au trafic automobile: la fibre optique permettra la diffusion d'images enregistrées sur le Littoral. (Impar-Galley-a)

un accord d'interconnexion. Les tunnels de La Vue-des-Alpes permettront la jonction des deux réseaux en servant de passage à la fibre optique. Coût de l'opération: à vues humaines, dans une fourchette de 500.000 à un million de francs, dont les trois quarts à la charge de Vidéo 2000, la distance parcourue sur «son» territoire étant plus grande.

INQUIÉTUDES

Inquiet du caractère religieux des partenaires de Canal Alpha

+, le conseiller général chaux-de-fonnier Francis Stähli (POP-US) demande, dans une question écrite au Conseil communal, que le problème soit largement débattu. Le parlementaire estime notamment que ce projet ne doit pas être examiné sous ses seuls aspects techniques, mais aussi culturels. «Ne devrait-il pas être publiquement discuté, en particulier au Conseil général, et après consultation des associations qui font la vie de notre ville et de notre région?», conclut-il.

Le débat aura bien lieu devant le législatif, assure M. Jeanbourquin, mais lors d'une séance ultérieure à celle d'aujourd'hui. Cependant, le Conseil communal refuse de s'engager dans un projet de télévision implanté dans les Montagnes:

«Pour des raisons de coûts évidentes, il vaut mieux utiliser les infrastructures existantes», estime le directeur des SI. En outre, une télévision qui serait diffusée sur l'ensemble du canton aurait peut-être des chances de

décrocher quelques subventions de l'Etat...

A. M.

Un réseau pilote

En 1964, les Montagnes neuchâteloises présentaient deux caractéristiques favorables au développement d'un téléseuil: une population urbaine relativement riche et importante, donc une demande suffisante, dans une région isolée. La diffusion des programmes TV suisses et étrangers y était rendue difficile par le relief. En outre, c'est dans les petits pays plurilingues comme la Suisse ou la Belgique que les téléseuils se sont d'abord implantés en Europe: l'intérêt pour les chaînes étrangères y a toujours été plus important qu'en France ou en Grande-Bretagne.

Aujourd'hui, Coditel fête ses 30 ans. Grâce à lui, on peut capter non seulement les chaînes de nos voisins, mais les communautés étrangères les plus nombreuses ont accès à des programmes du pays. Avant la fin du siècle, on verra apparaître le «kiosque à images»: «Le téléspectateur sera moins passif, car il aura le choix de recevoir ou non des chaînes thématiques (musique, programmes pour enfants ou autres) en plus du «paquet» de base», explique Pierre-Ami Chevalier, président de Coditel. (am)

AGENDA

Votation sur les Casques bleus Avec Kaspar Villiger

Le conseiller fédéral Kaspar Villiger, chef du Département militaire fédéral, sera au Club 44, vendredi 20 mai, 19 h, pour un grand débat public sur les Casques bleus suisses volontaires. Rappelons que le 12 juin prochain, le peuple suisse est appelé à voter oui ou non à la création d'un corps de Casques bleus volontaires. Dans la perspective d'informer largement le public sur les enjeux de cette votation, un comité neuchâtelois a été constitué, coprésidé par des parlementaires fédéraux, soit Thierry Béguin, Jean Cavadini et Francis Matthey. C'est ce comité neuchâtelois «Oui à des Casques bleus suisses volontaires» qui a invité le conseiller fédéral Kaspar Villiger afin de faire connaître les implications et perspectives de l'engagement de Casques bleus suisses; de préciser aussi les conséquences et retombées que pourrait provoquer un refus du peuple. L'exposé du conseiller fédéral Kaspar Villiger sera suivi d'un débat public mené par notre confrère Mario Sessa. (Imp)

Mouvement des aînés Pourquoi pas le minigolf?

Le minigolf est à la portée de chacun, quel que soit son âge. Pour les aînés, ce peut être l'occasion de faire un peu d'exercice en plein air, dans une ambiance conviviale, chaque semaine. Le Mouvement des aînés (MDA) organise une séance de démonstration et d'information jeudi à 14 h 30 au Minigolf des Mélézes. Pour tous renseignements: Maurice Cattin, responsable, (039) 28.44.86 ou secrétariat du MDA (038) 21.44.44, le matin. (Imp)

Conseil des Jeunes Deuxième chambre

La prochaine séance du Conseil des Jeunes, 2e chambre, est fixée au jeudi 19 mai, 18 h 30, au Centre de rencontre, avec un ordre du jour comprenant des points relatifs aux distributeurs de préservatifs, à Bikini Test, à la Place du Marché (avec la Verrue) et à un changement du règlement; reste aussi la question du budget non dépensé et le président propose un petit voyage au soleil; c'est une boutade naturellement. (Imp)

Vente aux enchères

Bouleaux 13, suite

Après avoir été saucissonné en copropriété, l'immeuble sis rue des Bouleaux 13 retombe dans l'escarcelle d'un unique propriétaire. Une première partie de ce locatif, soit douze appartements, a déjà fait l'objet d'une vente aux enchères le 29 avril dernier (lire «L'Impartial» du 3 mai). Vendredi 13 mai, l'Office des poursuites a procédé à la vente de dix-huit autres appartements du même complexe; respectivement douze parts de copropriété appartenant à Claude-Gaston Engels de Colombier et

six parts de copropriété possédées pour moitié par le même et par Sylviane Engels de Lignières.

Estimés à 800.000 francs et 413.500 francs, ces biens étaient grevés de créances atteignant plus de 1.570.000 francs, pour les douze parts, et 500.000 francs pour les six autres parts. Première créancière gagiste, l'assurance Fortuna a acquis ces copropriétés pour 800.000 et 350.000 francs. Les autres créances étaient détenues par la Banque Populaire Suisse à Neu-

châtel et un créancier qui ne s'est pas fait connaître. Cet immeuble retourne ainsi à sa vocation première de locatif.

Rappelons que pris dans le boom de la fin des années 80, il avait été mis en copropriété par des promoteurs-spéculeurs qui souhaitaient vendre les appartements en PPE.

L'introduction de la LVAL (Loi sur la vente des appartements loués) a coupé net leur appétit et les a entraînés dans la procédure aboutissant à la vente aux enchères. (ib)

La musique au collège des Forges

Crescendo molto

La Chorale des Forges et l'Orchestre de l'Ecole secondaire ont eu l'occasion, en quelques concerts, d'intéresser un auditoire si grand, qu'il n'est plus possible de le contenir à l'aula du collège. Le prochain concert aura lieu le 9 juin à la Salle de musique. Mais auparavant, de Winterthur à Chavornay: un bel itinéraire!

Le programme, 18 productions sur le thème des métiers, ouvre l'horizon le plus large: «La ronde des métiers» de Villard-Gilles, «Le plombier» de Perret... jusqu'à toutes les musiques du monde: «Le timonier» de Wagner, «L'oiseleur» de Mozart, qui sont des extraits d'opéras. Henri Grez, maître de musique, a poursuivi sa recherche dans les répertoires allemand et anglais où il a retenu «Der Schmied» et «I've been working on the railroad». Pour l'Orchestre de l'Ecole secondaire, chargé

de l'accompagnement de la chorale et de productions solistes (Telemann, Vivaldi, Saint-Saëns, Bartok et Elgar) Henri Grez a adapté les partitions à son effectif «très motivé», relève-t-il, composé de 10 violons, 2 violoncelles, 3 flûtes traversières, 3 sax, 2 clarinettes, 4 trompettes, 1 trombone et 2 percussions.

Selon la tradition le concert est peaufiné lors d'un camp. Ce-

lui-ci, soutenu par la Fondation La Chaux-de-Fonds-Winterthur, aura lieu à Winterthur, du 4 au 8 juin. Pique-niques et excursions en compagnie de jeunes suisses alémaniques ponctueront les journées d'étude qui se termineront par un concert donné au Stadttheater le 7 juin à 20 h. D. de C.

● Salle de musique, jeudi 9 juin, 20 heures.

Pour les enfants sans voix

La Chorale des Forges prendra part, le 25 juin, à 16 h à Chavornay, à la fantastique opération organisée par l'association «Une voix pour les enfants sans voix», présidée par Thierry Despland, en faveur des gosses défavorisés du pays. 2000 enfants, de toute la Romandie, chanteront au nom de leurs camarades moins dotés, l'air composé pour la circonstance. La manifestation se déroulera en plein air. Un disque conservera la mémoire de l'événement. (DdC)

Retrouvailles à Bikini Test

Walkabouts en concert

Le premier concert des Walkabouts fut pour beaucoup une révélation. Deux ans plus tard, l'excellente formation de Seattle est de retour pour un unique concert en Suisse.

Enchantés par leur expérience chaux-de-fonnière, Carla Torgerson et Chris Eckman ont tenu à présenter le contenu de leur magnifique nouvel album «Setting The Woods On Fire» sur la scène de Bikini Test.

Malgré un succès toujours croissant (et remarquablement géré), les Walkabouts sont restés fidèles au label indépendant Sub-Pop, au sein duquel ils furent des pionniers en même

temps qu'un produit à part. Jamais en effet, ils n'ont été «grunge», quoi que ce concept flou ait pu signifier. Leur musique évoque plutôt les grands espaces, le déracinement, les hasards de la vie. Profondément romantique, leur rock hors du temps est pétri d'influences folk et country qui l'inscrivent dans la grande tradition des songwriters américains, option Neil Young. Un groupe remarquable auteur de sept albums sur lesquels il n'y a rien à jeter. Concert événementiel. (mam)

● The Walkabouts en concert à Bikini Test, vendredi 20 mai, ouverture des portes à 21 heures.

PUBLI-REPORTAGE

Grand concours ATL!



L'éditeur du petit annuaire jaune distribué chaque année gratuitement à tous les ménages de La Chaux-de-Fonds, Le Locle et environs, avait organisé cette année un concours attrayant réservé aux commerces et entreprises de notre région.

M. Locatelli, plâtrerie-peinture, Les Planchettes, remporte le premier prix: un voyage de rêve, deux semaines à l'île Maurice pour deux personnes avec Croisitour.

M. Nater, ferblanterie-couverture, La Chaux-de-Fonds, a reçu un superbe mountain bike Ferraroli et Mme Stefani, Ina Coiffure, Le Locle, une magnifique montre Zénith de la Bijouterie Matthey.

La remise des prix a eu lieu à l'Hôtel Moreau dans une ambiance, on l'imagine, bien sympathique!

Comptes, projets et nouveautés aux Brenets

Quelques vagues au bord du Doubs

La commune des Brenets, avec un coquet excédent de recettes de plus de 236.000 francs, a donc réussi un bel exercice 1993 qui a permis d'affecter près de 230.000 francs à titre d'amortissements extraordinaires et de reporter le solde de presque 7000 francs en augmentation de la fortune. Toutefois, malgré une bonne santé financière, Les Brenets ne sont pas exempts de problèmes. Lors de sa dernière séance le législatif du «balcon du Doubs» en a évoqué quelques-uns.



Du parc du Pré du Lac à l'embarcadère

Un tronçon autorisé pour les bus et libéré, à certaines heures, pour les automobilistes. (Impar-Perrin)

Nous ne reviendrons pas sur ce cadeau empoisonné que représente cet emprunt «supplémentaire» de 5,7 millions pour lequel une solution semble se dessiner. Diverses questions ont surgi dans les divers à propos d'autres problèmes qui n'ont pas laissé insensibles les membres du Conseil général.

Au nom de l'exécutif, Philippe Léchaire a ainsi assuré ses interlocuteurs qu'il n'était pas indifférent au problème du local d'archivage des documents communaux qui devrait prendre place dans les combles de l'Hôtel communal. Toutefois, se pose un problème de chauves-souris qui ont trouvé un bon abri sous le toit de cette belle bâtisse offerte à titre de chapelle en 1511 par Claude D'Aarberg, Comte de Valangin, rénovée et transformée en maison de com-

mune en 1914. C'est globalement que l'exécutif entend apporter une solution à ces questions.

Toujours à propos de bâtiments, en l'occurrence la nouvelle halle de sport, Marc Sandoz a demandé au Conseil communal de préciser, pour la prochaine séance, la contribution du prêt LIM.

RÉAMÉNAGEMENT DU COLLÈGE

Bâtiment, toujours encore, avec le projet d'agrandissement du collège. Un bref rappel: fin novembre 1993, le législatif renvoyait une demande de crédit de

350.000 francs destiné à créer deux nouvelles classes dans les combles du collège. Le Conseil communal est revenu avec une seconde mouture, plus modeste, sous la forme d'un crédit d'étude de 20.000 francs, pour envisager «l'aménagement éventuel» de deux classes.

Sur proposition de M. Houriet (Entente villageoise) le premier article de l'arrêté a encore été amendé afin d'y apporter quelques précisions. Mais, événement étonnant et rare face à un législatif, le Conseil communal a laissé éclater au grand jour des divergences qui lui sont propres. Sur une question perti-

nente de M. J.-Ph. Boillat (Entente villageoise), à propos du projet d'installation de «vélux» sur le toit du collège, le président de commune Michel Rosselet s'est montré en net désaccord avec son collègue de l'exécutif, Philippe Léchaire. Le second a argumenté qu'il s'agissait à son avis de la seule solution pour apporter de la lumière dans ces futurs locaux. Une solution qui ne plait guère à M. Rosselet et qui, de plus, est en contradiction avec le règlement d'urbanisme, n'a pas manqué de rappeler M. Boillat. Comment justifier une dérogation que la commune pourrait s'autoriser, face aux restrictions qu'elle a elle-même

imposé à nombre de privés, s'est-il interrogé?

Ce crédit de 20.000 francs, finalement accepté par 16 voix et deux abstentions, devra permettre de trouver la meilleure solution et l'étude globale des volumes a rétorqué M. Léchaire.

LA ROUTE DU PRÉ DU LAC

M. Boillat s'est ensuite étonné de l'autorisation donnée aux autocars d'emprunter la route entre le parc du Pré du Lac et l'embarcadère des Brenets, alors qu'à son avis le législatif avait été préalablement d'un autre avis. Il s'étonnait aussi que dorénavant, dès 18 heures, les voitures pourront gagner sans autre les rives du Doubs et se garer à côté des restaurants du lieu.

Le conseiller communal F. Aeschlimann a expliqué que les bus étaient maintenant autorisés à emprunter ce secteur «pour des raisons pratiques et surtout d'horaire» en fonction du programme des excursions qui, pour la plupart, prévoient, après le découverte des Bassins du Doubs, une plongée souterraine au Moulins du Col-des-Roches ou un passage au Musée d'horlogerie du Locle. «Les avis relatifs à cette dérogation ont été publiés officiellement», a-t-il signalé, «et les panneaux relatifs à ces nouvelles dispositions seront posés sous peu». Dès que le temps le permettra. Et effectivement, dès 18 h, ce tronçon de route sera ouvert aux automobilistes. Mais, n'est-ce pas là aussi un atout touristique intéressant pour la localité et ses commerçants? (jcp)

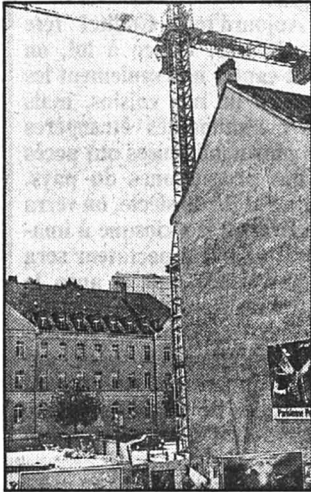
● *A la suite de l'élection de Daniel Porret au Conseil communal, sa place de président du Conseil général a été reprise par Mme Claudine Mülli, assistée de René Jéquier, vice-président.*

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Grue au centre-ville Garanties données



Lors du dernier Conseil général du Locle, Jean Blaser (pop) a demandé où on en était avec la grue toujours en place face au collège Daniel-JeanRichard. Le conseiller communal Paul Jambé a répondu que cette grue se trouve sur une parcelle privée. Néanmoins, la commune est déjà intervenue plusieurs fois au titre de salubrité publique. Elle a demandé des garanties d'expertise sur les dangers que l'engin pourrait représenter, ce qui a été fait par le propriétaire de la grue. Puis la commune a demandé une contre-expertise à la CNA, qui a donné toute garantie. (Imp-photo Impar-Perrin)

Votation du 12 juin Le mode d'emploi

Les citoyennes et citoyens loclois ont reçu leur carte civique pour la votation populaire du 12 juin qui porte sur trois objets fédéraux d'importance. Soit l'encouragement de la culture, la naturalisation facilitée pour les jeunes étrangers et la création de troupes de «Casques bleus» helvétiques. Le Conseil communal signale que le scrutin sera ouvert, par anticipation, du lundi 6 (minuit) au samedi 11 (6 heures du matin), au poste de police, alors que les urnes seront à disposition samedi 11, de 9 h à 16 h et dimanche 12, de 9 h à 12 h au local de vote, salle de la Croix-Bleue, rue de France 8. (Imp)

Blues-rock à La Chaux-du-Milieu

Et voici Gerry Joe Weise!

Attachez vos ceintures: Gerry Joe Weise vient jouer vendredi 20 mai dès 22 h 30 au Post Bar Music Live (restaurant de la Poste) de La Chaux-du-Milieu. Gerry Joe Weise, chanteur, guitariste, compositeur aux multiples sources d'inspiration, du rock à la country, est né en Australie et a commencé sa carrière à Sydney. Il a notamment tourné pendant trois ans avec des anciens musiciens de Paul McCartney, Manfred Mann et Alexis Korner.

Au début des années 80, il s'en vient en Europe, où il présente quelque 600 concerts. Puis il devient leader de sa propre

formation. Il participe encore au légendaire Golf Drouot à Paris, puis aux découvertes du Printemps de Bourges ou au Yamaha Band Explosion. On l'a vu aussi au San Francisco Blues Festival 1992 lors d'un jam mémorable avec des musiciens américains de Tower of Power et John Lee Hooker, ainsi qu'au Chicago Blues Festival 92 et 93. Depuis le début des années 90, Gerry Joe Weise a participé à plus de 30 festivals dont 11 fois comme tête d'affiche!

Son chant et son style de guitare lui ont valu des compliments pas minces: on l'a même comparé à Jimi Hendrix. (cld)

Le Locle-Natation

Résultats prometteurs

Plus de vingt nageuses et nageurs du Locle-Natation se sont récemment déplacés à Delémont, pour une compétition régionale, en alignant notamment quatre équipes de relais. Une participation intéressante, démontrant le renouveau du LLN avec de jeunes compétiteurs.

DISTINCTIONS

Individuellement certains se sont distingués. Ainsi, Yann Matthey, 3e en 100 m brasse, en l'01'04. Audrey Vuille a remporté, dans sa catégorie, la victoire en nage dos et libre, sur 100 mètres et obtient à deux reprises la seconde place en 100 m libre brasse et 50 m libre. En outre

Cindy Vuille a remporté le 100 m dos et Dylan Vuille se classa 2e dans la même discipline. Anouck Wenger obtint la 3e marche du podium en 100 m dos. Collectivement, dans le 4 X 4 nages, l'équipe formée de Christine Perret-Gentil, Magali Giordano, Anouck Wenger et Audrey Vuille décrocha la 3e place.

D'autres rendez-vous attendent les nageuses et nageurs loclois où ils pourront s'illustrer. A savoir Renens, à la fin de ce mois, ainsi que le 4 juin à Meyrin et les 18 et 19 juin, toujours en terres genevoises (au Grand-Sacconnex) pour le Critérium romand des espoirs. (Imp)

SOCIÉTÉS LOCALES

- **PRO SENECTUTE.**
Gymnastique les mardis de 8 h à 11 h et de 14 h à 16 h à Paroicentre.
- **VOLLEYBALL CLUB.**
Entraînements, lundi 18 h, Beau-Site, minivolley. Lundi 18 h, Communal, Juniors féminines B. Lundi 20 h, Communal, équipe féminine seniors F3. Mardi 18 h, Beau-Site, Juniors féminines A. Mardi 20 h, Beau-Site, équipe masculine seniors M3. Jeudi 18 h, Beau-Site, Juniors masculins A. Jeudi 18 h, Communal, Juniors féminines A. Jeudi 20 h, Communal, équipe féminine seniors F3 (match en général).
- **STÉNOGRAPHIE AIMÉ PARIS.**
Entraînements tous les mardis, 19 h 15, salle 25 du collège Daniel-JeanRichard (No 11).
- **CADL (CLUB ATHLÉTIQUE).**
Entraînements à l'ancienne halle de Beau-Site le lundi et le jeudi de 18 h à 19 h pour les écoliers et écolières; le lundi et le jeudi de 19 h à 20 h pour les cadets, cadettes et juniors; vendredi de 17 h 45 à 19 h pour les débutants. Renseignements: R. Wicht, tél. 31 57 50, et R. Barfuss, tél. 31 21 72.
- **CLUB D'ÉCHECS.**
Entraînements et (ou) tournois, chaque mercredi à 19 h 30, local restaurant de la Croisette. Renseignements: M. -A. Duvoisin, tél. (039) 31 64 55.
- **CLUB DES LUTTEURS.**
Entraînements: ancienne halle de Beau-Site, mercredi, 19 h 30, seniors; jeudi, 18 h, jeunes dès 10 ans.
- **FANFARE «LA SOCIALE».**
Répétition tous les lundis à 19 h 45 à la Bourdonnière.
- **SAMOURAI JUDO-CLUB.**
Lundi, de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans; 19 h à 21 h, adultes. Mercredi de 18 h à 19 h, écoliers jusqu'à 12 ans; de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans. Jeudi, de 18 h 45 à 19 h 45, débutants éco-

- liers; de 20 h à 21 h 30, adultes. Renseignements: Pierre Beuret, tél. 317 736, ou Pascal Paroz, tél. 311 744.
- **GROUPE FOLKLORIQUE LES FRANCS-HABERGEANTS.**
M.-A.-Calame 5, 2e étage (ancienne poste). Répétitions: lundi, 20 h 15, chanson locloise; mardi, 17 h, groupe enfants. Mercredi, 20 h, danseurs.
- **CROIX-ROUGE SUISSE, SECTION LE LOCLE.**
Tél. 31 72 64. Consultations pour nourrissons: Ecole neuchâtelaise de nurses (ancien home Zenith), Hôtel-de-ville 3, tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h. Baby-sitting, tél. 31 72 64 ou 31 69 18. Taxis bénévoles: tél. 31 40 53. Vestiaire: rue des Envers 1, tous les jeudis de 14 h à 18 h 30.
- **FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE.**
Actifs, actives (dès 16 ans). - Mardi, halle polyvalente de 20 à 22 h. Dames (dès 25 ans). - Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 à 22 h. Jeunes gymnastes (de 7 à 10 ans). - Mercredi de 18 h 30 à 20 h, nouvelle halle de Beau-Site. Jeunes filles (de 7 à 10 ans). - Lundi de 18 h à 19 h, halle des Jeanneret. Jeunes filles (de 10 à 16 ans). - Mardi de 18 h à 20 h, ancienne halle de Beau-Site. Agrès mixte (dès 7 ans). - Lundi de 18 h à 20 h, halle polyvalente. Artistique garçons (dès 7 ans). - Mardi et jeudi de 18 h à 20 h, halle polyvalente. Athlétisme mixte (dès 7 ans). - Mercredi et vendredi de 18 h à 20 h, halle polyvalente. Enfantine mixte (de 5 à 7 ans). - Mercredi de 17 h à 18 h, nouvelle halle de Beau-Site. Mères et enfants (de 3 à 5 ans). - Mardi de 16 h à 17 h, ancienne halle de Beau-Site. Gymnastique douce (dès 50 ans). - Vendredi de 18 h à 19 h,

- nouvelle halle de Beau-Site. Pour tous renseignements: Jean-Maurice Maillard, président, Crêt-Vaillant 21, tél. 31.57.24.
 - **SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE.**
Cercle de l'Union, M. -A.-Calame 16, 2e lundi de chaque mois: 20 h 15, assemblée des sociétaires; dès 21 h., réunion pour échanges, vente et achat de timbres, cartes et enveloppes.
 - **TENNIS DE TABLE.**
Entraînements tous les mardis et jeudis, au sous-sol du collège Girardet. Cadets et seniors de 20 à 22 h.
 - **GYM HOMMES.**
Mercredi de 20 à 22 h, halle polyvalente, bloc 1.
 - **CONTEMPORAINS 1918.**
Rendez-vous tous les deuxièmes mercredis du mois vers 13 h 30 sur la place du Marché (sauf en juillet et août).
 - **CONTEMPORAINS 1923.**
Rencontre chaque 2e mardi du mois, 14 h à l'Hôtel-de-Ville.
 - **CONTEMPORAINS 1924.**
Chaque premier jeudi du mois, rendez-vous à 13 h 30, place du Marché, pour sortie surprise.
 - **GROUPE SCOUT «LES TROIS SAPINS».**
Pour garçons et filles. Tous les mercredis de 18 à 20 h pour enfants de 7 à 11 ans, et de 17 à 21 h pour enfants dès 11 ans, au Chalet des Trois Sapins à la Combe-Girard.
 - **CLUB D'ACCORDÉON.**
Répétitions tous les mardis soir de 19 h 30 à 21 h au Cercle de l'Union. Pour tous renseignements, tél. à la présidente, Eglantine Matthey, 31.43.18.
- Derniers délais pour les inscriptions: LUNDI À 17 HEURES. - Les programmes permanents des sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, le premier mercredi. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation. (Imp)

Vendredi
20 mai 1994
à 20 h 15

Match au loto

PAROISSE DU CERNEUX-PÉQUIGNOT

Abonnements
Fr. 15.- = 30 tours
2 abonnements = 3 cartes
Lot de consolation
à chaque tirage au sort
157-500545

IMMOBILIER

A LOUER
au Locle, rue des Envers 48-50
dans ancien immeuble entièrement
rénové avec ascenseur, appartements
neufs de
3 1/2 PIÈCES (78 m²)
Fr. 1000.- + charges
4 PIÈCES (92 m²)
Fr. 1100.- + charges
4 1/2 PIÈCES (106 m²)
Fr. 1190.- + charges
Centre ville, cuisine agencée avec
lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à
convenir. 28-486

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

Lundi

Dès aujourd'hui
**grand choix de plants de fleurs
et de légumes**
les **20 et 21 mai**
Marché aux fleurs

- Grand choix en stock
- Plantation gratuite dans vos caisses
- Conseil d'un spécialiste Maag
- Barrières et bacs à fleurs de la maison R. Parel
- Buvette - Stands boulanger et boucher

Venez nombreux
Landi Montagnes neuchâteloises
☎ 039/26 40 66
Entrepôts 19 - 2300 La Chaux-de-Fonds
132-12669

DIVERS

TRAITEMENT DE CHARPENTE

Michel Feron

Agréé Arbezol - DEVIS GRATUIT
Titulaire des certificats E.S.I.B. et LIGNUM
Rue des Envers 1 Tél. 039/31 20 83
2400 Le Locle Natel 077/37 55 16
157-14405

CREDIT RAPIDE

038 511833
DISCRETION ASSURÉE
TEL. DE 09.30 A 20.30
MEYER FINANCE-LEASING
TIRAGE 28
2520 LA NEUVEVILLE
EXPL. TAUX: 15,9 %
MONTANT DURÉE COUT MOIS
5.000.- 12 M. 413.20 451.90
0-1575

MAZDA

626 GT
5 p., ABS Ultra,
1992, 55000 km.
Fr. 18 900.-
Garage de la Prairie
R. Robert
☎ 039/37 16 22
157-14414

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne
Les Brenets, ☎ 039/32 11 37

Menu du dimanche de Pentecôte

Filet de truite saumonée
sauce champenoise
ou melon et jambon de Parme
Escalope de veau aux chanterelles
Pommes en dés, légumes
Fromage
Dessert, café, mignardises
Fr. 27.50
Réservation appréciée 157-14308

OFFRES D'EMPLOI



L'empreinte de votre prestige

HUGUENIN MÉDAILLEURS SA

Nous sommes une société de moyenne grandeur spécialisée dans la conception, fabrication et vente d'articles personnalisés de prestige, faisant appel à des techniques de fabrication variées.

Nous cherchons un

RESPONSABLE DE CRÉATION ARTISTIQUE

Le profil idéal de cette personnalité, destinée à jouer un rôle essentiel au sein de l'entreprise serait:

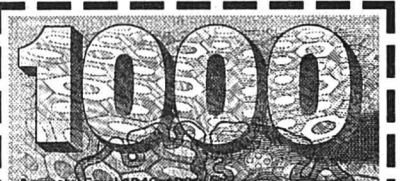
- formation école d'art avec une bonne connaissance de l'évolution des arts contemporains
- intérêt marqué pour le DAO
- aptitude à animer et à conduire un petit groupe de graphistes internes, ainsi qu'à travailler avec des artistes et artisans extérieurs aussi bien dans le domaine de la recherche que celui de la réalisation de travaux d'exécution
- connaissance ou intérêt pour les techniques de la gravure acier
- connaissance de langues nationales et étrangères

Prière de contacter Mme Odile Vuillemin pour en savoir plus sur cette activité passionnante et exigeante.

HUGUENIN MÉDAILLEURS SA
2400 Le Locle. ☎ 039/31 57 55

157-14131

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,9%, total des frais de fr. 413.20 pour une année (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCI).

D/Im/20/Do

Changez
votre cadre de vie

AU LOCLE

Habitez votre appartement
refait à neuf
(sanitaire, bloc cuisine,
carrelage...)

en devenant propriétaire
d'un 3 pièces, avec balcon
pour une mensualité
égale à un loyer

de **Fr. 745.-** tout compris.

Prenez rendez-vous
pour visiter, vous informer.

HABITATIONS POUR TOUS

51, rue des Moulins
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

IMMOBILIER

LE LOCLE
Quartier Le Communal
2 1/2 pièces refait à neuf
Balcon - Vue
Tranquillité et verdure
Idéal pour personne seule
Mensualité dès **Fr. 517.- + ch.**
☎ 038/24 57 31 28-440

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX VOITURES

Bus, camionnettes.
Kilométrage, état:
sans importance.
Paiement
comptant.
☎ 077/47 61 89
28-508170

À VENDRE

DANS LE JURA FRANÇAIS
Ferme traditionnelle du 19^e siècle



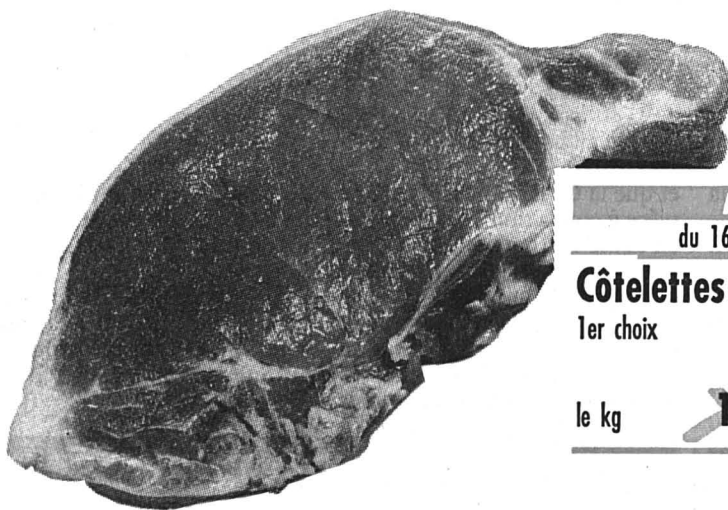
6 chambres, grande cuisine, salle de bain, cheminée, chauffage central, 3500 m² de terrain, possibilité de transformer jusqu'à 400m²
Prix sFr. 330'000.-

espace & habitat ☎ 039 / 23 77 77

A vendre machine à pointer « HAUSER »

type M 1,
entièrement révisée,
peinture neuve,
avec accessoires.
Prix à discuter.
Tél. 032 87 24 01.
28-523270/4x4

Publicité intensive,
Publicité
par annonces



Action

du 16.05 au 21.05

Côtelettes de porc

Ter choix

le kg

~~17.-~~ **14.-**

Jardin

Plantons de légumes ou de fleurs

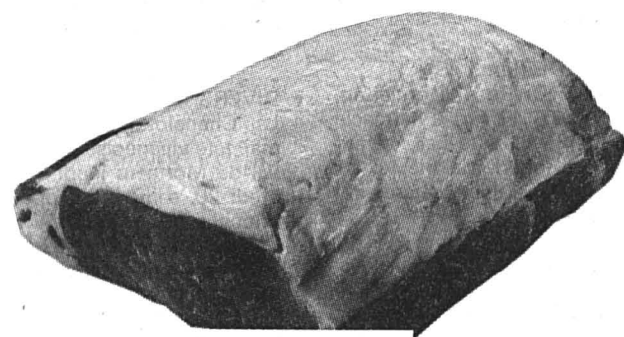
exemple:

salade, barquette de 12 pièces

3.20



LA QUALITÉ EN ACTION



Action

du 16.05 au 21.05

Rôti ou tranches de porc

dans le filet

le kg

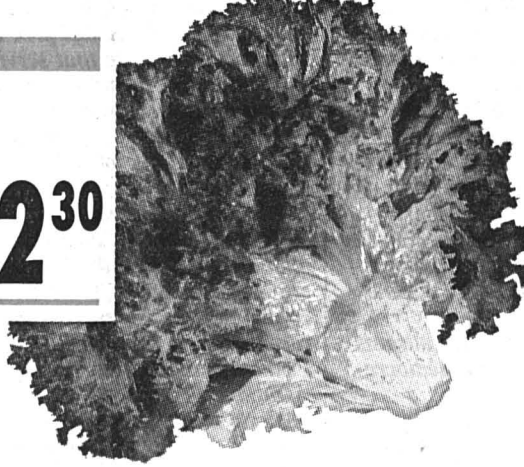
~~27.-~~ **24.-**

Légumes

Salade Lollo

le kg

2.30



Action

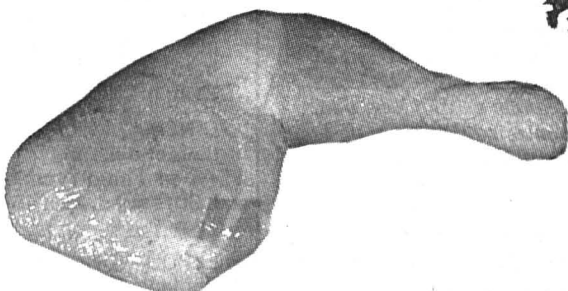
du 17.05 au 21.05

Pâté en croûte

"Martel" Charcutier
pièce de 500 g

~~9.60~~

7.80



Action

du 17.05 au 21.05

Cuisses de poulet

entières, fraîches
emballage de 8 pièces
environ 2 kg

le kg

11.50

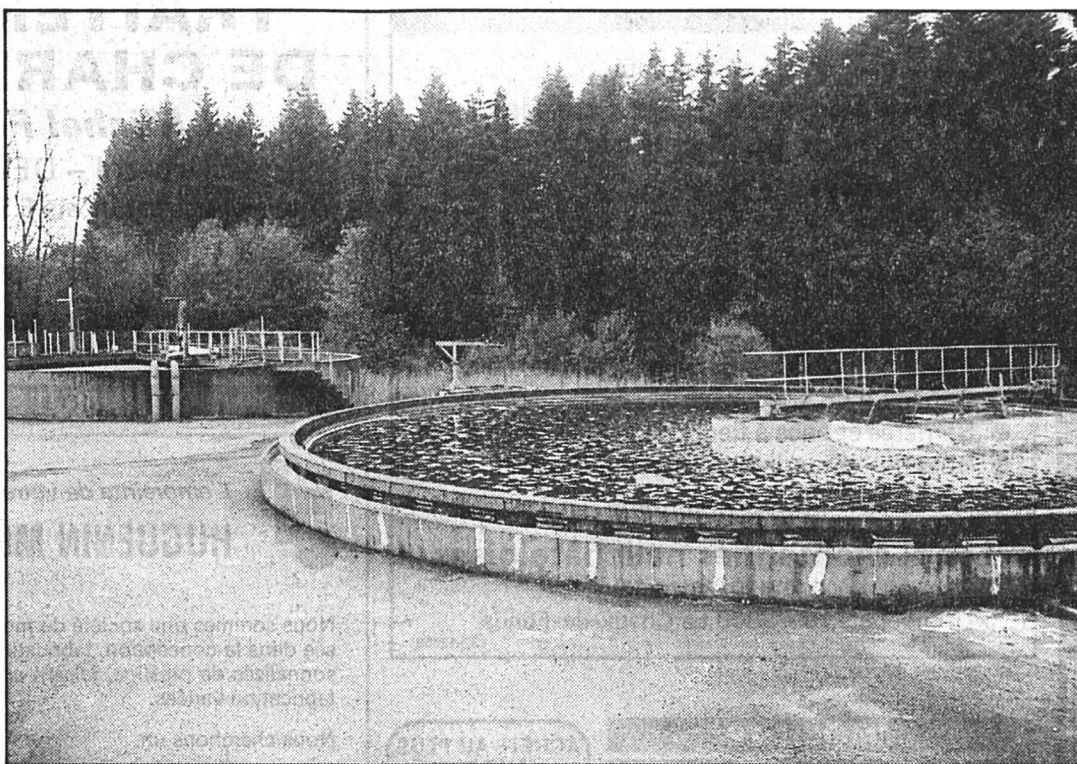
9.50

MIGROS
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

Maîche: la commune dans le collimateur de la Commission des eaux

La saga des égouts...

La Commission de protection des eaux ouvre le dossier de la station d'épuration de Maîche en publiant «la saga des égouts de Maîche». Un pavé dans la mare qui éclabousse le maire, mais celui-ci considère que sa commune lave plus blanc aujourd'hui...



Station d'épuration de Maîche

Une capacité de traitement équivalant à 5800 habitants.

(Impar-Prêtre)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Escroquerie à Besançon Coup du faux commissaire

Une retraitée de 90 ans a été victime mardi d'un faux commissaire de police qui l'a persuadée de verser 50.000 FF en liquide pour aider son fils prétendument responsable d'un accident de voiture. L'escroc a appelé la vieille dame au téléphone, prétendant être commissaire à Montpellier: «Il faut que votre fils indemnise rapidement la victime pour éviter des complications dans l'accident de voiture qu'il vient de provoquer. Allez retirer l'argent à votre banque. Je fais le nécessaire pour qu'un inspecteur de Besançon se rende à votre domicile». L'escroc a de plus laissé un faux numéro de téléphone du commissariat de Montpellier.

Charquemont Vieilles voitures

L'Association des vieilles mécaniques organise une journée rencontre pour tous les amoureux de véhicules anciens, le dimanche 29 mai au départ de la Salle des fêtes de Charquemont à 9 h 30 pour une balade en voiture de 50 km et de 35 km en moto. Les propriétaires d'un véhicule de plus de 20 ans peuvent y participer en s'inscrivant jusqu'au jeudi 26 mai au 81 44 02 09. A 11 h, retour de la promenade et ouverture de l'exposition sur le parking de la salle des fêtes, où un repas sera servi aux exposants. L'après-midi sera fait de petites balades et d'une présentation des véhicules. (pr.a.)

Goumois Slalom international

Les meilleurs canoéistes de sept nations participeront les 21 et 22 mai au slalom international de Goumois qui se déroulera sur le bassin des Seignottes récemment équipé de moyens très sophistiqués. Les entraînements auront lieu le samedi à partir de 10 h et la compétition débutera le dimanche à 10 h 30 pour se poursuivre jusqu'à 17 h 30 environ. (pr.a.)

Besançon Dépôt de bilan

L'entreprise Jean Monnier, implantée à la périphérie bisontine et spécialisée dans la fabrication de boîtes et bracelets de montres, a déposé son bilan mais conserve l'espoir de sauver ses 77 emplois (pr.a.)

La Commission de protection des eaux souterraines et des cavernes considère le problème de l'assainissement de la ville de Maîche comme étant suffisamment préoccupant pour lui consacrer six pleines pages dans «pollu-Stop», son bulletin périodique d'information. Dans un premier volet historique, les auteurs de «la saga des égouts de Maîche», rappelle que «la commune de Maîche détourne les eaux du Doubs (station de pompage de Goumois) depuis 1931 pour les rejeter, salies, dans une autre rivière, le Dessoubre». La commission de protection des eaux estime ainsi «à plus de 1000 m³, le volume d'eau aboutissant chaque jour à Maîche pour y être consommé et utilisé par les habitants et les industries de la ville». La CPE revient ensuite sur la pollution au cyanure de la pisciculture Guinchard du 13 mai 1974 (vingt tonnes de truites décimées et 400.000 alevins détruits) située sur les rives du Dessoubre. Cet accident (criminel?) dont avait été rendue responsable la commune de Maîche sans que sa responsabilité n'ait jamais été prouvée, avait mis en évidence la correspondance entre la faille de la Rasse à Maîche et le Bief de Brand à Saint-Hippolyte. Le

CPE relève «un fait aggravant» dans la mesure où Maîche «n'avait pas encore de station d'épuration».

INNOCENCE

La commune de Maîche condamnée à verser 1,3 million de francs de dédommagement continue aujourd'hui à clamer son innocence. Jean Vincenot signale en effet que «le délai de transit entre la Rasse et le Bief de Brand est de 24 heures», il soupçonne d'autre part que «le cyanure soit venu d'une usine de Damprichard ou de Charquemont, sachant que les entreprises ferment le vendredi soir et

que la pollution n'est intervenue que le lundi matin». La station d'épuration de Maîche entrée en fonction en 1981 n'a donc pas tari les griefs de la CPE. Cette association de protection des eaux affirme de fait que «la municipalité de Maîche n'a pas tenu ses engagements, puisque l'autorisation de construction d'une station d'épuration lui avait été donnée sous réserve que dans les cinq ans elle transforme le réseau unitaire en réseau séparatif». Le maire ne récuse pas cette assertion, considérant que «ce n'est pas là le phénomène essentiel». Il avertit tout de même que, «pas loin de la

moitié du réseau séparatif est réalisé à ce jour et que dans le cadre de l'élimination des eaux parasites un programme de trois millions de francs est prévu sur les trois prochaines années, dont un million en séparatif».

Le maire ne récuse pas cette assertion, considérant que «ce n'est pas là le phénomène essentiel». Il avertit tout de même que, «pas loin de la moitié du réseau séparatif est réalisé à ce jour et que dans le cadre d'élimination des eaux parasites un programme de trois millions de francs est prévu sur les trois prochaines années, dont un million

en 94, impliquant une mise en séparatif».

J. Vincenot préfère attirer l'attention de ses détracteurs sur l'effort consenti par sa commune pour rendre ses eaux exemptes des métaux lourds utilisés par les industries locales. «Nous avons fait un gros progrès. La preuve en est que nos boues de la station peuvent aujourd'hui être épandues», souligne le maire, contestant par là même l'assertion de la CPE selon laquelle «plus de 20.000 tonnes de boues d'épuration à l'état liquide sont chaque année déversées dans l'ancienne décharge d'ordures». Par contre le maire ne nie pas, ainsi que le relève la CPE, «qu'une partie des effluents collectés ne transite pas dans la station d'épuration». Il reconnaît que «L'école Saint-Joseph et le Château du Désert ne sont pas reliés à l'égout et vont dans un puits perdu». La CPE assure en outre que «la part non épurée», représentant selon elle, «plus du tiers des eaux usées serait précipitée dans un gouffre» récemment découvert à La Rasse et qui servirait d'exutoire depuis le colmatage de l'ancien gouffre de La Rasse. Ce réceptacle arroserait également le Dessoubre. A ce propos, Jean Vincenot qui assure ignorer l'existence de cette faille, observe que «la pollution du Dessoubre provient plus des engrais et des effluents de fromagerie que d'autres facteurs». Il dédouane donc une fois de plus sa commune et ne s'alarme pas outre mesure en fait des reproches que lui adresse la Commission des eaux. Cet élu est tout aussi serein lorsqu'il découvre dans le schéma de coupe de la faille de La Rasse la mention des «chiottes à Vincenot!». (pr.a.)

Morteau: rebondissement judiciaire?

Cheval relaxé: ça continue!

Le 18 janvier dernier, la Cour d'appel de Besançon relaxait Pierre Cheval, président du district de Morteau poursuivi par la Commission de protection des eaux (CPE) lui reprochant l'enfouissement sur la commune du Bélieu de 8000 m³ de broyats d'ordures ménagères provenant

de l'usine désaffectée des Fins. Cette décision de justice ne calme pas les ardeurs des défenseurs de l'environnement, qui reviennent à la charge dans «Pollu-Stop», le bulletin d'information de la CPE.

La Commission de protection des eaux qui parle «d'enterrer-

ment juridique», souligne «la bienveillance du tribunal et de l'avocat général à l'égard de M. Cheval».

La CPE est d'autant plus ulcérée par ce jugement que le tribunal qualifiait, selon elle, de «torchon», le résultat d'analyses émanant d'un laboratoire agréé

et que la CPE a utilisé - comme pièce à conviction - pour mettre en cause Pierre Cheval.

La CPE, qui n'a pas dit son dernier mot, annonce le dépôt d'une nouvelle plainte contre X «pour infraction à la législation sur les installations classées pour la sortie non autorisée des

déchets du site des Fins», ajoutant que «cette grave infraction n'a jamais fait l'objet de poursuites».

De surcroît, la CPE fait état d'un pourvoi en cassation concernant la relaxe prononcée le 18 janvier 94. A suivre. (pr.a.)

BILLET-DOUBS

Popote-minute...

Besançon, «vienne espagnole», réputée pour son patrimoine et que le ministre, André Malraux, s'était dit déterminé à classer intégralement à l'inventaire des sites protégés, nourrit une ambition moderne, celle de capitale régionale. Pour y parvenir, Besançon ne compte pas seulement sur ses hôpitaux, ses fonctionnaires, sur son Comptoir qui vient d'accueillir 120.000 visiteurs et ses braderies, mais aussi sur ses manifestations culturelles comme le Festival international de musique, dorénavant privé de son concours annuel de jeunes chefs d'orchestre, et sur sa vocation de ville de congrès, servie par une structure moderne, Micropolis, voire de ville-étape pour un tourisme à l'échelle européenne.

L'observation de son parc d'hôtels-restaurants incline au scepticisme, tant y règne la médiocre standardisation. En marge de quelques établissements localisés dans le périmètre historique de la ville, les chaînes modernes ont installé, en périphérie, des hôtels qui rivalisent, non par la qualité, mais par la baisse des prix, quitte à évoluer vers le dortoir: 80 francs suisses par nuit pour une, deux ou trois personnes...

Mais la médiocrité ne s'arrête pas là. Dans le domaine de la restauration, héritage indivis de l'Hexagone, Besançon évolue dans un monde binaire qui n'a pas trouvé de troisième voie. Celui des estaminets dans la vieille ville, dont les prix sont, en général, proportionnels à la durée de vie et celui des restaurants de chaînes d'hôtels où,

curieusement, on ne fait plus de cuisine. C'est le régime TGV, la vitesse en moins et les frustrations en plus. On réchauffe des assiettes-portions, fabriquées dans une cuisine centrale pour mieux afficher des prix-records à moins de 25 francs suisses, le tout servi par maître d'hôtel et sommelier, même si le produit fini est dépourvu de toute vertu visuelle, gustative et inventive. On entre au royaume de la ration grise, réchauffée au micro-onde, pour un prix, certes, imbattable.

Mais les prix bradés n'ont jamais suffi à drainer la clientèle, comme le vérifie la presse quotidienne passée de 2 francs suisses à 1,60... Quant à l'image de la France, elle sort laminée de ce paupérisme. Newsweek ne dénonçait-il pas récemment, à l'enseigne de «la gloire fanée de la France», «une petite Amérique ou une grande Afrique du Nord»?

Cette image recouvre, hélas! une réalité, imposée par dix ans de stabilité monétaire et trois ans de récession, celle d'un univers gris, fait de grandes surfaces et de petits hôtels-restaurants, trompé dans quelques régions privilégiées, dont n'est pas la Franche-Comté, par un zeste de luxe, à l'enseigne des Relais et Châteaux ou restaurants «toqués».

Pour Besançon, plébiscitée par la population franco-suisse de l'Arc jurassien comme ville appelée à jouer un rôle important, cette grisaille entretenue au micro-onde est fâcheuse.

Pierre LAJOUX

AGENDA DU WEEK-END

VAL DE MORTEAU

● DE GARDE (dimanche 22)
Médecin: Dr Durand, Morteau, tél. 81 67.00.82.
Pharmacie Bouchet, Grand-Combe-Châtelet. Dentiste: Dr Pujol, Morteau, tél. 81 67.19.78.
Cabinet vétérinaire, Morteau, tél. 81 67.09.07.

● DE GARDÉ (lundi 23)
Médecin: Dr Roze, Montlebon, tél. 81 67 47.77.; Pharmacie Sarlotte, Villers-le-Lac. Dentiste: Dr Robert, Maîche, tél. 81 64.01.36. Cabinet vétérinaire: voir ci-dessus.

● CINÉMA «LE PARIS»
«Sister Act, Acte 2»: jeudi 21 h; vendredi 18 h 30; samedi 14 h 30 et 18 h 30; dimanche 14 h 30; mardi 21 h.
«L'affaire Pélican»: vendredi 21 h; dimanche 21 h; lundi 18 h 30.
«4 Mariages et un enterrement»: jeudi 18 h 30; samedi 21 h et 23 h 15; dimanche 18 h 30; lundi 21 h; mardi 18 h 30.

● CINÉMA MJC (salle classée d'Art et d'Essai)
«Le parfum d'Yvonne», jeudi 19 h 30; samedi 20 h 45; dimanche 18 h.

● EXPOSITION
Pontarlier, Galerie Art et Lithographies: à partir du samedi 21

mai, 9 h à 12 h, 14 h à 19 h, exposition du peintre J. Tollet Loöb.

● THÉÂTRE
Morteau, Théâtre municipal: vendredi 20 mai, 20 h 30, «Les aventures de Ricky Banlieue», spectacle musical de Didier Faivre, présenté par Haut-Doubs, Musique Spectacle.

● DIVERS
La Chenalotte: dimanche 22 mai, fête villageoise.
Val de Morteau: jeudi 19, vendredi 20, samedi 21, opération brioches, au profit de l'Adapei. Le Russey: 21, 22 et 23 mai, 29e Fête des gentianes. Samedi 22 h, grand bal avec «Week end». Dimanche 22, 14 h 30, corso fleuri, sur le thème: la publicité. 18 h 30, repas champêtre. Lundi 23, 14 h, exposition des chars, course cycliste, concert avec le groupe «Reseda». Villers-le-Lac, Salle des fêtes: samedi 21, en soirée, Festivart 94, «La danse», soirée viennoise costumée, avec «La Forlane», le violoniste H. Bakalli, et le sextuor de cuivres de «La Fraternité», par le groupement d'intérêts cynégétique «Entre Doubs». Villers-le-Lac, Petit gymnase: dimanche 22, 10 h à 12 h, et 14 h à 17 h, stage de danse contemporaine avec Odile Duboc.

Les députés neuchâtelois ont accepté les comptes de l'exercice 1993

Départements à la question

Au terme de trois jours de débats, les députés neuchâtelois ont mis hier un point final à l'examen des comptes 1993 acceptés par 106 voix. Une revue de détail qui a vu le conseiller d'Etat Maurice Jacot «pressé» de questions et de remarques, tant sur sa droite que sur sa gauche. Aucun rapport du Conseil d'Etat n'a pu être abordé lors de la session, celle du mois de juin promet déjà d'être pléthorique!

Compte-rendu:
Mario SESSA

Abus du téléphone

Les fonctionnaires abuse-raient-ils du téléphone à considérer la forte croissance des coûts... de fil enregistré dans les comptes 1993. Inscrits pour 1,66 million de francs au budget, ils ont culminé à près de deux millions. Le téléphone et le fax ne remplaçant même pas, en l'occurrence, les envois postaux, lesquels ont pris l'ascenseur en passant de 1,5 à 1,7 million, entre le budget et les comptes. Un budget qui tenait pourtant compte des tarifs haussiers des PTT.

En réponse à Claudine Stähli-Wolf (GPP), Francis Matthey confirmera la réalité des faits et précisera que les possibilités de contrôle offertes par les nouveaux centraux téléphoniques allaient être utilisées pour traquer les abus!

Protection civile

Pause toujours...

Défendant une motion déposée en novembre 1991 par Ch. Pigué, Claudine Stähli-Wolf, malgré la poussière accumulée sur cette proposition d'étude, a tenté de persuader le Conseil d'Etat qu'il était temps de marquer une pause en matière de protection civile qu'elle s'avère aussi chère qu'inefficace.

Sans surprise, Maurice Jacot (CE) s'opposera à la motion qui n'est plus d'actualité depuis que la Confédération a décidé de faire une véritable révolution culturelle en la matière, avec le concept «PC 95». Un concept qui vise à réaliser des économies financières, mais aussi à faire de la protection civile un véritable service à la population en cas de catastrophe. On l'a du reste vu à l'œuvre à Brigue.

Dans le canton de Neuchâtel, la restructuration a déjà pris forme avec le mariage de la PC et des pompiers. Par ailleurs, il est vraisemblable que le projet de réalisation d'un centre sanitaire protégé, à Hauterive, ne se fera pas, alors que le centre de formation prévu dans le Val-de-Travers n'est qu'au stade de l'étude. Tous les groupes refuseront la motion, avec plus ou moins d'explications, une partie oratoire dont nous retiendrons la prestation jubilatoire de Serge Mamie (PS) qui a livré le point de vue de son groupe en alexandrins! Au vote, la motion sera repoussée par 64 voix contre 14.

Si rien de vraiment transcendant n'est ressorti de ces trois jours de session consacrés quasi exclusivement à l'examen des comptes de l'exercice écoulé, les partis ont eu tout loisir de confirmer leurs options dans la manière de concevoir la gestion des finances du canton. De quoi nous indiquer quelques pistes pour les débats de novembre prochain – combien plus importants politiquement – dédiés au budget 1995.

A gauche, il est primordial d'améliorer les recettes de l'Etat pour lui permettre de jouer pleinement son rôle social; à droite, il faut continuer à serrer les dépenses, quitte à abandonner certaines tâches. Dit de manière un peu caricaturale, l'affrontement idéologique opposera les lois économiques et la gestion aux préoccupations humaines et humanistes...

JUSTICE-SANTÉ-SÉCURITÉ

Pour en revenir à l'examen des comptes des départements, celui de la justice, de la santé et de la sécurité a fait l'objet de nom-

breuses et pressantes questions, parfois à la limite du règlement... de compte!

● **Crédits explosifs.** - Plusieurs dépassements très sensibles de crédits ont intéressé le député Charles Häslér (Lib-PPN), lequel a mis le doigt sur deux dossiers sensibles: celui de la réfection et de la transformation des bâtiments de l'Hôpital psychiatrique de Perreux et celui de la Maison d'éducation au travail (MET), sise à La Chaux-de-Fonds.

Ainsi, selon le rapport des comptes, la transformation du Pavillon D, à Perreux, devisé à 3,9 millions à charge du canton a passé à 5,1 millions, alors que la réalisation de la MET a passé de 2,1 millions à 5 millions. Et les comptes de ce dernier objet ne sont même pas définitivement bouclés. M. Häslér qualifiera d'«inacceptables» ces dépassements et exigera des explications. Se réservant encore de revenir sur le chapitre des équipements du nouveau bâtiment de la police cantonale, aux Poudrières, dont le crédit initial de 5,5 millions débouche sur une facture de 7,3 millions...

Dans ses réponses, le conseiller d'Etat Maurice Jacot rappellera que le problème de Perreux avait déjà été évoqué et qu'il fallait replacer ce crédit particulier dans le cadre du crédit global de 44 millions de francs demandé en 1984. Cette démarche avait alors pour but de faire passer d'un bloc, devant l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) qui subventionne le tout, l'ensemble des travaux envisagés jusqu'à la fin du siècle.

Au cours des travaux engagés par enveloppes successives, les projets ont subi «plusieurs déviations», dira M. Jacot, en fonction des besoins réels présents et à venir. «Nous discutons actuellement avec l'OFAS pour qu'il participe au programme réactualisé et nous n'engagerons plus aucun fonds avant d'avoir obtenu une réponse.»

Quant à la MET, dont le



La Maison d'éducation au travail (MET)

Sa construction a dépassé largement le cadre du budget, les députés s'en sont inquiétés. (Impar-Gerber-a)

mandat de réalisation a été confié à un architecte privé, «les comptes définitifs devront être bouclés en juin», précisera le chef du département. Par ailleurs, le crédit à charge du canton a passé de 2,1 à 3 millions de francs. «Les dépassements enregistrés s'expliquent pour l'essentiel par les exigences du service d'urbanisme de la ville de La Chaux-de-Fonds qui a vu la facture du seul bâtiment passer de 4,2 à 5,9 millions de francs», affirmera M. Jacot.

On relèvera à ce propos que les responsables de l'ouvrage n'avaient pas consulté la commission d'urbanisme avant d'établir son budget. Une mesure élémentaire qui aurait évité les mauvaises surprises...

● **Prostitution.** - Dans un autre registre, Pierre Bonhôte (PS) s'inquiétera des mesures prises pour combattre la prostitution mafieuse des pays de l'Est qui anime les établissements nocturnes de nombreuses cités du pays?

«La Confédération a pris des

mesures pour enrayer la progression de ce nouveau trafic en donnant des ordres stricts aux ambassades et en incitant les cantons à procéder à des contrôles sévères», précisera Maurice Jacot. A Neuchâtel, nous ne sommes guère touchés, puisqu'il n'y a que cinq «artistes» de l'Est sur les 70 que nous recevons chaque mois. «Des artistes prié(e)s de se présenter personnellement dans nos locaux pour obtenir leur permis de travail».

● **Requérants d'asile.** - La Confédération a décidé d'appliquer une politique restrictive en refoulant les ressortissants du Kosovo, alors que les permis pour saisonniers en provenance de l'ex-Yougoslavie ne seront plus renouvelés dès 1995. Deux dossiers qui ne laissent pas indifférent Francis Berthoud (PS), lequel a demandé au gouvernement quelle politique il comptait appliquer dans le canton.

«C'est un problème difficile, dira d'emblée le chef du départe-

ment, et il y a tout d'abord lieu d'identifier à quelle catégorie de personnes appartient un réfugié du Kosovo. Parmi eux, 15% sont des délinquants. Mais nous n'interviendrons pas sur les permis de travail des autres tant qu'il ne sera pas démontré que les ressortissants du Kosovo peuvent retourner chez eux en toute sécurité! Par ailleurs, nous avons demandé à la Confédération de reporter d'un an les mesures à l'encontre des ressortissants de l'ex-Yougoslavie, afin d'observer l'évolution de la situation.»

● **Poursuites et faillites.** - Le député Didier Berberat (PS) estime que les travaux des Offices de poursuites et faillites sont entachés de trop d'erreurs et que leur fonctionnement est douteux. Il demande si des mesures seront prises pour améliorer les choses?

Maurice Jacot avouera, qu'à ses yeux, le fonctionnement desdits offices n'est pas optimal. Notamment en raison du non-renouvellement de l'outil de travail lors des années de haute conjoncture. La modernisation matérielle devrait permettre de ne pas agir sur le personnel. Il relèvera aussi que l'office de La Chaux-de-Fonds fonctionne moins bien que celui de Neuchâtel, et qu'il y aura sans doute lieu de séparer certaines tâches. La question est à l'étude.

● **Permis de conduire.** - Neuchâtel détient le triste record des échecs au permis de conduire. Pierre-Alain Storrer (PRD) s'interroge dès lors sur les raisons de ces échecs et s'il y a lieu de mettre en cause les compétences des experts ou des moniteurs d'auto-école?

Maurice Jacot s'avouera choqué par le faible taux de réussite des élèves conducteurs neuchâtelois. Il atteint 51% contre 62% en moyenne suisse. «Nous devons atteindre la moyenne suisse et avons entrepris d'améliorer le dialogue entre experts et moniteurs pour tenter de mieux cerner les responsabilités et les exigences».

Département de l'économie publique

Entre chèvres et CIM...

● **Chèvres maltraitées.** - Le député Serge Mamie (PS) a jeté le discrédit sur le vétérinaire cantonal en contant la triste histoire d'un troupeau de chèvres décimé par la maladie, à Saint-Sulpice, faute de soins. Un cas révélé par la Société protectrice des animaux (SPA) «qui ne ménage pas son temps pour sauver les animaux martyrs, cela sans subvention, alors que l'on pourrait la soutenir dans ses tâches sanitaires».

Pierre Dubois ne se laissera pas démonter par le tableau «naturaliste» peint par M. Mamie: «En l'espèce, ce troupeau a été séquestré, grâce à l'intervention du vétérinaire cantonal, et placé à Savagnier. En revanche, nous pensons qu'il existe un défaut certain de communication entre le vétérinaire et la SPA. Il faut confronter les deux parties sur cette question et harmoniser les relations à l'avenir. Par ailleurs, la SPA n'a jamais demandé la moindre subvention et nous ne donnons rien sans qu'on nous le demande...».

● **Office de l'emploi.** - La prochaine retraite de l'actuel chef de l'Office de l'emploi, position stratégique s'il en est en cette période de crise, a nécessité de lui trouver un successeur. Il vient d'être désigné. Elisabeth Berthet (PRD) s'est demandé si le futur chef n'était pas un peu jeune (27 ans) pour la fonction et s'il n'aurait pas mieux valu choisir quel-
un de plus expérimenté?

«La valeur n'attend pas le nombre des années», lancera Pierre Dubois, avant d'expliquer que la fonction de chef de l'office comprend tout le problème du placement et, dans ce domaine, il faut être particulièrement dynamique et offensif, en un mot: être vendeur! Surtout si l'on considère que le 60% des chômeurs du canton ont moins de 35 ans. «Nous avons opté pour un jeune dynamique et culotté!».

● **CIM au fond du trou.** - Francis Javet (PRD) se montrera, à bon escient, curieux de l'emploi que l'on faisait des sommes allouées au centre CIM (fabrication assistée par ordinateur) du canton et au centre de Suisse occidentale, à Givisiez.

Le chef du département déclarera sa satisfaction face au travail fourni par le délégué neuchâtelois, installé à l'Ecole cantonale d'ingénieurs, au Locle; alors qu'il se montrera très inquiet des «dérapages» financiers du centre de Givisiez.

Ce centre occupe non seulement deux directeurs et leurs assistants, mais encore un chargé de relations publiques. Autant de postes payés au prix fort. «Le canton de Neuchâtel se rendra à la prochaine assemblée générale avec l'intention de ne pas cautionner ce publicitaire surpayé qui ne fait que creuser davantage le déficit du centre CIM sur la bourse des cantons!» On ne pouvait être plus clair...

Instruction publique et affaires culturelles

Les apprentis se font rares

Des nombreuses interrogations soulevées au chef du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, Jean Guinand, la plupart avait pour préoccupation l'avenir de l'Université, des filières d'études, notamment le bac professionnel, et des apprentissages en entreprise. En voici l'essentiel.

Malgré les difficultés financières présentes, Jean Guinand a confirmé que le développement de l'Université n'excluait pas, à terme, la construction d'un nouveau bâtiment pour la Faculté de droit et des sciences économiques, aux Jeunes Rives: «Dans cette attente, nous avons entrepris de recenser tous les locaux disponibles dans l'environnement de l'Université, afin de tenter de faire face à nos besoins urgents en auditoriums de 120 à 150 places, nécessités par l'accroissement du nombre d'étudiants».

Il précisera encore, toujours au chapitre de l'Université, que le canton, à l'instar des autres cantons universitaires, envisageait de redéfinir la fonction de recteur en lui donnant un rôle plus permanent et plus actif: «Ceci permettrait, notamment, de ne pas pénaliser la recherche en coupant un professeur de son milieu pendant quatre ans. Les doyens verront sans doute leur rôle modifié aussi et des échanges de vues sont en cours

sur cette question avec les Universités voisines».

Ce regain d'intérêt pour les études académiques et celles en écoles à temps complet est confirmé par la statistique des élèves libérés de la scolarité obligatoire. «L'an passé, 72% de ces élèves ont opté pour la poursuite de leur scolarité (contre 55% en 1976) et 20% (31% en 1976) ont choisi d'entreprendre un apprentissage», expliquera M. Guinand qui constate encore que Neuchâtel, avec ses 20% de titulaires de maturité, est troisième au classement national de la spécialité. Quelque 17% iront à l'Université!

Dans ces conditions, il convient non seulement de revaloriser les apprentissages, mais aussi les nouvelles filières nées du bac professionnel avec les futures Hautes écoles spécialisées (HES).

«Malheureusement, dira Jean Guinand, il faut bien constater qu'il y a de moins en moins d'entreprises qui offrent des places d'apprentissage pour des raisons économiques, alors que d'autres estiment les charges trop élevées. Nous devons inciter les entreprises à se grouper pour former leurs apprentis et nous menons campagne pour sensibiliser les uns et les autres».

Le chef du département précisera toutefois que le bac professionnel ne remplacera pas les actuels Certificats fédéraux de ca-

pacité (CFC) ni la maturité de type unique qui devrait bientôt voir le jour.

● **Monuments et sites.** - En réponse à une question de Jean-Jacques Delémont (PS) concernant les disfonctions remarquées dans le service des monuments et sites, Jean Guinand reconnaîtra que ce service pose toujours problème, tant dans son fonctionnement qu'au plan des personnes y travaillant. Des propositions de restructuration et de redéfinition des tâches seront faites d'ici à la fin de l'année et il est d'ores et déjà décidé de ne pas nommer à titre définitif le chef du service qui reste sous contrat privé.

● **Musée d'archéologie.** - Claudine Stähli-Wolf (GPP) s'inquiétera du sort réservé au crédit voté en faveur de l'étude du futur Musée cantonal d'archéologie.

Grâce au crédit de 1,3 million voté par le Grand Conseil, un premier projet, disproportionné, a été présenté, expliquera M. Guinand. Il a fallu engager 330.000 francs supplémentaires pour le revoir. Le nouveau projet est désormais acceptable, mais le canton n'a pas les moyens, aujourd'hui, de le réaliser. En fait, il a fallu enregistrer un dépassement de crédit de 182.000 francs, engloutis dans des travaux de sondage du sol et le renchérissement normal.

Journées de prévention agricole à Chaumont

Sécurité à la ferme

Une trentaine de responsables cantonaux de prévention des accidents, ainsi que des représentants de l'Alsace, de la Lorraine et du Doubs participent depuis hier à des journées placées principalement sur le thème: «Constructions rurales sûres». Organisées par le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPPA), elles se déroulent à Chaumont.

En Suisse, l'agriculture enregistre chaque année quelque cinquante mille accidents, dont une centaine sont mortels. Les plus fréquents et les plus graves proviennent de l'utilisation des véhicules agricoles (20% des accidents mortels), des machines et installations (20%) et des chutes dans les exploitations (18%). Les chutes représentent en outre le 28% des accidents non mortels...

La prévention des accidents dans l'agriculture existe en Suisse depuis quarante ans et elle est assumée par une fondation (le SPAA) depuis dix ans. Etienne Junod a résumé hier les



Les constructions rurales sont-elles sûres?

L'agriculture enregistre 50.000 accidents par année.

(Impar-Galley)

activités du service: information dans le cadre d'expositions, journées d'étude avec le Bureau de prévention des accidents, visites d'exploitations (500 en

1993), édition de brochures, vente de matériel, etc. Un des thèmes abordés hier se rapportait aux changements de prescriptions qui découlent des

nouvelles législations en matière de trafic routier. Elles concernent notamment les rétroviseurs, les panneaux et les feux de signalisation; les freins, le poids

et l'éclairage des remorques agricoles (qu'il est dorénavant interdit d'atteler à une jeep), la sécurité des passagers (siège spécial pour les enfants).

Une information a été donnée par Walter Hirsiger, du SPPA, sur les normes CE qui garantissent la production de machines sur des exigences de sécurité identiques pour tous les pays membres. Il a par ailleurs abordé la question de la responsabilité civile qui engage le producteur, dans la CE, en cas de dommage causé par son produit.

La sécurité dans les constructions rurales a été introduite en premier lieu par Pierre-Ivan Guyot, de l'Office des constructions agricoles du canton de Neuchâtel. Il s'est arrêté plus particulièrement aux points relatifs au lisier, aux gaz et aux ouvertures. Etienne Junod a développé la question des sols glissants. La sécurité des évacuateurs à fumier a été développée par A. Boschung; D. Bärtschi a présenté l'état actuel des ponts roulants et Walter Hirsiger s'est attaché à l'examen de plans.

Aujourd'hui, les participants visitent le Centre de prévention des incendies à Fontainemelon, la fromagerie des Ponts-de-Martel et la ferme de Thierry Stauffer dans cette même localité. AT

Rédaction

de NEUCHÂTEL

Tél: 038/21 26 08

Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB

Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS

Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Groupe Cortailod
Nouveaux
administrateurs

Le chiffre d'affaires net consolidé des sociétés du groupe Cortailod s'est élevé à 760,9 millions de francs en 1993. Le bénéfice net consolidé s'est situé à 39,1 millions, en progression de 33,4% par rapport à celui de 1992. Le holding a réalisé un bénéfice net de 13 millions de francs (+8%). Réunie hier, l'assemblée générale des actionnaires a décidé le versement d'un dividende inchangé de 95 francs brut par action. L'assemblée a encore décidé d'attribuer 3 millions de francs aux réserves libres et d'introduire dans les statuts de la société une clause autorisant l'impression différée des actions. Elle a aussi reconduit le mandat d'administrateur d'Otto Suhner et élu Pierre Suard, Françoise Sampermans et John Fleuti nouveaux administrateurs. Les actionnaires ont pris congé de Claude Demarex et Jean-Pierre Mottu, administrateurs, qui ont décidé de déposer leurs mandats. (comm).

Marin-Epagnier
Proclamés élus

Lors de sa séance du 2 mai, le Conseil communal de Marin-Epagnier a proclamé élu conseiller général André Girardin, proposé par le Parti libéral-ppn, en remplacement de Pierre-André Praz, démissionnaire. Il a fait de même pour Lise Jeannin, et Marinette Masci, proposées par le Parti socialiste, pour repouvoier les sièges laissés vacants par Thierry Guerne et Serge Vaucher, démissionnaires. (comm)

AGENDA

Neuchâtel

L'an prochain à Lhasa

La section neuchâteloise du Comité de soutien au peuple tibétain (CSPT) reçoit sa présidente Claude B. Levenson, ce soir à 20 h 15 à l'aula des Jeunes-Rives, à Neuchâtel, pour une conférence illustrée de diapositives sur son dernier livre «L'an prochain à Lhasa». Cette manifestation est organisée pour récolter des fonds en faveur d'un dispensaire médical tibétain au Népal, dans la région de Manang. (comm)

Neuchâtel: des myriades de petites têtes blondes et brunes assiègent le Musée

L'art sous les yeux de l'enfance

Hans Erni revisité par Morgane, Odilo ou Jannick, «L'Enfant», de Louis de Meuron, croqué par d'autres Mélanie, Eva ou Jonas? C'était hier au Musée d'art et d'histoire qui célébrait une de ses plus belles expositions, celle de l'art revu et corrigé par le regard de l'enfance. Emouvant d'émerveillement.

Voir son œuvre accrochée à côté de la toile d'un maître? Un «rêve» exaucé hier pour bon nombre des 280 enfants qui participent à l'exposition «Enfance-enfants» mise sur pied par le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel dans le cadre de l'année de la famille. Depuis mars dernier, les jeunes artistes en herbe

ont eu le loisir d'étudier puis de croquer des tableaux de maîtres traitant du thème de l'enfance, sous l'encadrement de la responsable de l'atelier pédagogique du Musée, Renée Knecht. Le résultat était présenté publiquement hier dans le cadre d'une Fête de clôture agrémentée d'un spectacle.

Entre Grégoire, très fier de présenter son œuvre à son papa ou Nicolas qui n'avait finalement pas fait figurer sur sa reproduction la dentellière du modèle original «ben... parce qu'elle était justement en congé ce jour-là», le regard porté par les enfants sur l'art est émouvant d'émerveillement. Par-delà le plaisir des artistes

en herbe de 8 à 13 ans qui ont participé à la réalisation des 173 œuvres présentées, Renée Knecht, comme Jean-Pierre Jelmini, conservateur, retiennent aussi, avec enthousiasme, le regard neuf sur le Musée et la peinture que les enfants ont su susciter chez les parents: «Ils ont vraiment fait du musée leur monde et y ont attiré parents et adultes, les obligeant à une relecture des œuvres. Cela aussi c'est une grande réussite». (cp)

● Exposition «Enfance - enfants»: à savourer encore jusqu'à dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 17 h au Musée d'art et d'histoire, Quai Léopold-Robert, Neuchâtel.

Pro Juventute relance les colonies de vacances

La Rouvraie aux enfants

En un siècle, la Rouvraie sur Bevaix a beaucoup changé. Les bâtiments ont été entièrement rénovés et après un passage de «rentabilité» avec un développement des réceptions d'adultes (fêtes, séminaires, camps...), la Rouvraie veut renouer avec sa vocation première d'accueil des enfants. Pro Juventute l'y aide et propose deux colonies aux mômes du canton.

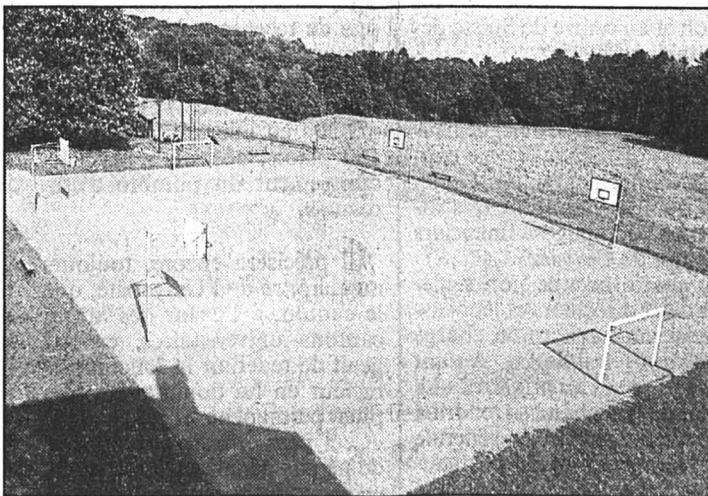
Cadre de verdure - forêts et champs - avec vue imprenable, parcours nature et étang créés par l'Ecole normale, piscine, jeux, 110 lits dans des locaux neufs... Un endroit parfait pour envoyer ses enfants «prendre du bon air»! Il y a quelques années, la ville de Neuchâtel a acquis un tiers de la valeur vénale du lieu pour en permettre une saine exploitation. Réalisée, puisque les comptes 93, comme en 1992, dégagent un léger bénéfice (sans subvention de la ville). Jean-François Badet, directeur, veut en profiter pour rendre la Rouvraie aux enfants. Les repas de noces et autres réunions d'adultes ont été un apport financier bienvenu lorsqu'il fallait assumer les coûts des transformations. Mais aujourd'hui, la

crise économique aidant, les enfants ont besoin de vacances à prix abordable. D'ailleurs, les colonies de la ville de Neuchâtel affichent complet et la liste d'attente comporte plus de vingt noms.

Fort de ces constatations, appuyé par Pro Juventute - qui pourra aider les familles manquant de moyens - Jean-François Badet organise une première semaine de «colo» pour

une septantaine d'enfants (de 6 à 12 ans) du canton, du 18 au 22 juillet. Si la demande existe, une deuxième «colo» se déroulera du 10 au 14 octobre. L'offre concerne les enfants... mais aussi les jeunes bénévoles (dès 18 ans) prêts à les encadrer. AO

● Renseignements et inscriptions à La Rouvraie, téléphone 038/46 12 72. Prix de la semaine, 140 francs.



La place où se sont embourbés tant de talons

Désormais «en dur» grâce au soutien de La Grappilleuse. (Impar-Galley)

Neuchâtel: assemblée générale de l'Union

La philanthropie
comme étendard

Les 28 et 29 mai, Neuchâtel accueillera les délégués de la Société philanthropique suisse Union. L'occasion d'accueillir de nouveaux membres et de décider de diverses actions de bienfaisance marquées du sceau de la solidarité et de la tolérance.

La partie statutaire se tiendra le samedi au Château de Neuchâtel et réunira les délégués des 57 cercles que compte l'association. Le dimanche sera lui consacré à la cérémonie de réception des nouveaux membres prévue dans le complexe des Patinoires du Littoral, à Neuchâtel. Cette année, ils seront au nombre de 40 à être reçus dans cette association qui compte aujourd'hui quelque 3300 membres, deux tiers de Romands pour un tiers d'Alémaniques et dont un quart de l'effectif se recrute dans les 10 cercles que compte le canton de Neuchâtel.

Société réservée exclusivement aux hommes - des courants pour ouvrir l'association aux femmes se font jour dans les cercles suisses allemands - l'Union a été fondée il y a 151 ans par deux adolescents de

Sonvilier. Elle se veut politiquement et confessionnellement neutre. Ses membres se vouent à la promotion de l'idéal de solidarité et de tolérance, notamment à travers le soutien financier et moral des plus défavorisés, directement ou à travers des institutions ou associations. L'argent récolté pour financer les actions philanthropiques de la société provient essentiellement de cotisations des membres et de legs.

L'an dernier, à l'occasion de son triple jubilé, l'Union a fait un don de 400.000 francs à la Fédération suisse des familles monoparentales. La réunion de printemps sera aussi l'occasion de décider de l'attribution d'une aide financière à une garderie pour enfants handicapés du bassin lémanique.

Dans le cadre de sa réunion d'automne, qui se tiendra à Cortailod et Colombier pour fêter les 100 ans du cercle de Basse-Areuse, la société philanthropique va aussi lancer une campagne de solidarité afin de compléter l'équipement des chambres du home médicalisé de Cressier. (cp)

Conseil des jeunes de Neuchâtel

Rencontres bisontines

Le Conseil bisontin des jeunes viendra à Neuchâtel le 1er juin où il rencontrera son homologue neuchâtelois. Si le programme de la journée n'a pas encore été définitivement établi, les Neuchâtelois savent d'ores et déjà qu'ils sont invités à prendre le repas de midi en compagnie des visiteurs.

La rencontre a été annoncée hier soir, lors de la séance du Conseil des jeunes de Neuchâtel qui était présidée par Joël Walther. Décidée depuis la précédente séance, la visite des Neuchâtelois à Besançon se fera le 22 juin. Au programme: séance plénière du conseil bisontin en matinée et repas en commun offert par la ville (Neuchâtel fait le même

geste le 1er juin). Hier, trois crédits ont été alloués par le Conseil neuchâtelois.

Le premier, d'un montant de 3000 fr, couvrira les frais de la soirée disco offerte aux jeunes à «La Case à chocs» le jour de la Fête de la jeunesse, une soirée sans alcool jusqu'à minuit, la fête se poursuivant jusqu'à deux heures. Les deux autres crédits ont été attribués à la pose de panneaux de basket: un double panneau aux Terreaux pour un montant de 2600 fr et un simple panneau aux Sablons, pour 2200 francs. AT

● La prochaine séance du Conseil des jeunes a été fixée au 24 août.

Val-de-Travers: Jeunessexpress-Fleurier à l'heure du bilan

En mal de renouveau

Jeunessexpress - Fleurier (JEX) - une branche très indépendante du Centre œcuménique de rencontre et d'animation (CORA) - réunit une trentaine de membres. Actuellement en proie à une mini-crise, due à des problèmes de recrutement et d'émulation à l'intérieur du groupe, il est à la recherche d'une nouvelle jeunesse.

Apolitique, il œuvre dans trois directions bien distinctes; à savoir le sport (tournois de football et de volley), le social (vente d'oranges pour Terre des hommes, participation à un Noël pour personnes handicapées et au thé-dansant des aînés) et les divertissements (discos et sorties).

Au «bureau» de JEX, il y a les jeunes et les anciens: Valentin Hotz, nommé président lors de la dernière séance, fait partie de la première catégorie, Olivier Fahrni, médiateur avec Jean-Pierre Aeschlimann du CORA, de la seconde. Ils ne sont pas de ceux à se laisser abattre par la



Valentin Hotz et Olivier Fahrni

L'avenir de Jeunessexpress-Fleurier repose sur leurs épaules.

(Favre)

période légèrement sombre que traverse le groupe et affirment avec optimisme: «Nous sommes dans une phase (normale) de crise... La faute à la conjonc-

ture! Quelques sorties devraient nous relancer vers de nouvelles aventures».

Dans l'immédiat, ils évoquent le stand qu'ils tiendront pour la

deuxième fois à l'Abbaye de Fleurier: «Nous comptons bien nous faire remarquer pour attirer du monde. Nous nous rencontrons toutes les trois se-

maines. Les gens viennent voir, en toute liberté. Si nos activités, nos discussions et nos préoccupations les intéressent, ils restent; sinon ils partent». C'est aussi simple que cela. La prochaine séance est fixée au vendredi 27 mai à 20 h au CORA. Avis aux amateurs! En outre, il est envisagé de mettre sur pied cet automne un tournoi de hockey sur terre.

UN BON TREMPLIN

Pour le reste, les projets futurs dépendent évidemment des jeunes qui viennent et qui participent. «Nous sommes très ouverts; étant entendu que celui ou celle qui propose quelque chose en assume l'organisation. Avec notre soutien, bien sûr», avertit Valentin Hotz. Parlant de son expérience personnelle, Olivier Fahrni ajoute: «Au JEX, tous les milieux sociaux sont représentés. On y apprend plein de trucs: à vivre ensemble, à se respecter, à s'exprimer en public, à se rentrer dedans parfois. Il est un bon tremplin pour aller dans d'autres sociétés ou pour s'inscrire dans un parti politique».

PAF

• Renseignements au CORA, tél. (038) 61 35 05.

BRÈVES

Tribunal du Val-de-Ruz

Oh, le beau camion!

Mardi, S. B. devait comparaître devant le Tribunal du Val-de-Ruz pour avoir circulé au volant d'un camion en surcharge de 7 tonnes, soit 25% de poids en trop. Absent à l'audience, le prévenu a été condamné par défaut à 450 francs d'amende et 50 francs de frais. (pt)

Législatif de Travers

Bureau nommé

Lors de sa séance des comptes 1993 lundi dernier, le Conseil général de Travers a nommé son bureau pour l'année 1994-1995. Il présente le visage suivant: Daniel Delachaux (lib-ppn), président; Angela Gonzalez (rad), vice-présidente; Jean Menoud (Entente villageoise), premier secrétaire; Bernard Overney (lib-ppn), deuxième secrétaire; Walter Hediger (rad), premier questeur et Véronique Messerli (Entente villageoise), deuxième questeur. (paf)

Tirs militaires: nouvelle balle perdue au Val-de-Ruz

Et pan dans un atelier!

Frayeur mardi après-midi dans l'atelier de la maison Ludi Clôtures S.A. aux Geneveys-sur-Coffrane. Vers 16 h 30, une balle, probablement d'un fusil d'assaut, a terminé sa course à 1 mètre 20 d'un des cinq employés qui travaillait sur sa fraiseuse. Bruit sec, sifflement comme un éclair... et pan, à travers le toit!

Heureusement, personne n'a été touché.

Mais Jean-Pierre Mathez, responsable de l'usine, a d'emblée alerté les militaires de l'Ecole de soutien No 37 justement stationnés aux Geneveys-sur-Coffrane. Ce jour-là, les soldats étaient en plein exercice de tir au fusil d'assaut 57 à la place

d'armes des Pradières, au Mont d'Amin et à Mont Perreux. Arrivé sur les lieux, le sergent-major instructeur Engel, rattaché à l'EM de l'Ecole de soutien, a fait une enquête.

Selon sa trajectoire, la balle d'un diamètre de 75 mm provient sans doute des Pradières.

Encore une balle perdue, ça commence à bien faire! diront certains. Vrai: au Val-de-Ruz, il s'agit ni plus ni moins du troisième accident militaire du genre survenu ces dernières années. En 1990, une vache avait été tuée tout près d'une ferme à la Jonchère, tandis que l'an passé, une balle venait violemment se ficher aux pieds du facteur de

Cernier, Francis Vuilleumier!

On pense alors à la sécurité...

Contacté hier, le Département de la justice, santé et sécurité publique, qui chapeaute le service militaire, signale que son chef a été informé de l'accident. Il rappelle que la responsabilité des tirs incombe à la troupe. Il fait savoir d'autre part qu'un juge d'instruction militaire a été chargé d'ouvrir une enquête et qu'aujourd'hui, le Département militaire fédéral donnera plus de précisions dans un communiqué de presse: la supervision de la place fédérale de tirs des Pradières dépend en effet de l'Office de coordination de Chamblon (VD). (ha-se)

Banques neuchâtelaises à Cernier

Drôle de situation

Drôle de situation à Cernier pour les deux agences des banques neuchâtelaises situées aujourd'hui à un jet de pierre l'une de l'autre. En effet, le Crédit Foncier Neuchâtelais inaugurerait son agence flambant neuve en octobre 1991. Et ce, moyennant un contrat de location d'une durée de 20 ans avec la société immobilière Cernier-Centre! Six mois plus tard, en juin 92, la Banque Cantonale changerait de trottoir pour s'établir dans de nouveaux locaux elle aussi, laissant vide son immeuble «début du siècle» qui trône sur la place du Centenaire.

Aujourd'hui, on change la donne: l'agence CFN et ses trois employés et une apprentie vont intégrer celle de la BCN qui

compte 5,4 postes de travail. Les clients sont invités à suivre en s'inquiétant, notamment du transfert de leur safe.

Questions: que vont devenir les locaux libérés à terme par le CFN? Comment la BCN négociera les 18 ans de bail qui la lient à la Société immobilière. «C'est trop tôt pour donner des réponses satisfaisantes», déclare simplement M. Haeny, directeur à la BCN.

De son côté, le président de la SI Cernier-Centre explique qu'il n'a encore «rien vu venir» et rappelle qu'un bail de 20 ans avait été signé à l'époque en fonction des lourds investissements (safes, guichets, équipements) projetés par le CFN. Projets et réalisés. (se)

AUTOS - MOTOS - VELOS



Pajero TDI. Le diesel en force.

Documentez-moi à fond sur le nouveau Pajero TDI.

Nom/Prénom

Rue/No

NPA/Localité

Remplissez ce bon, découpez-le et renvoyez-le à: MMC Automobile AG, Steigstr. 26, 8401 Winterthur

Le Pajero Wagon 2.8 TDI est le plus puissant diesel de sa classe. Nouveau moteur **turbodiesel intercooler 2.8 litres (125 ch, 292 Nm à 2000 t/min.)**, puissance impressionnante (capacité de remorquage 5000 kg), système SUPER SELECT 4WD exclusif, ABS Multi-Mode, équipement de luxe et 3 ans de garantie

d'usine: le nouveau Pajero Wagon 2.8 TDI mérite bien son titre de «Turbo-Star». A bientôt pour un essai!

Financement et leasing: EFL

SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI

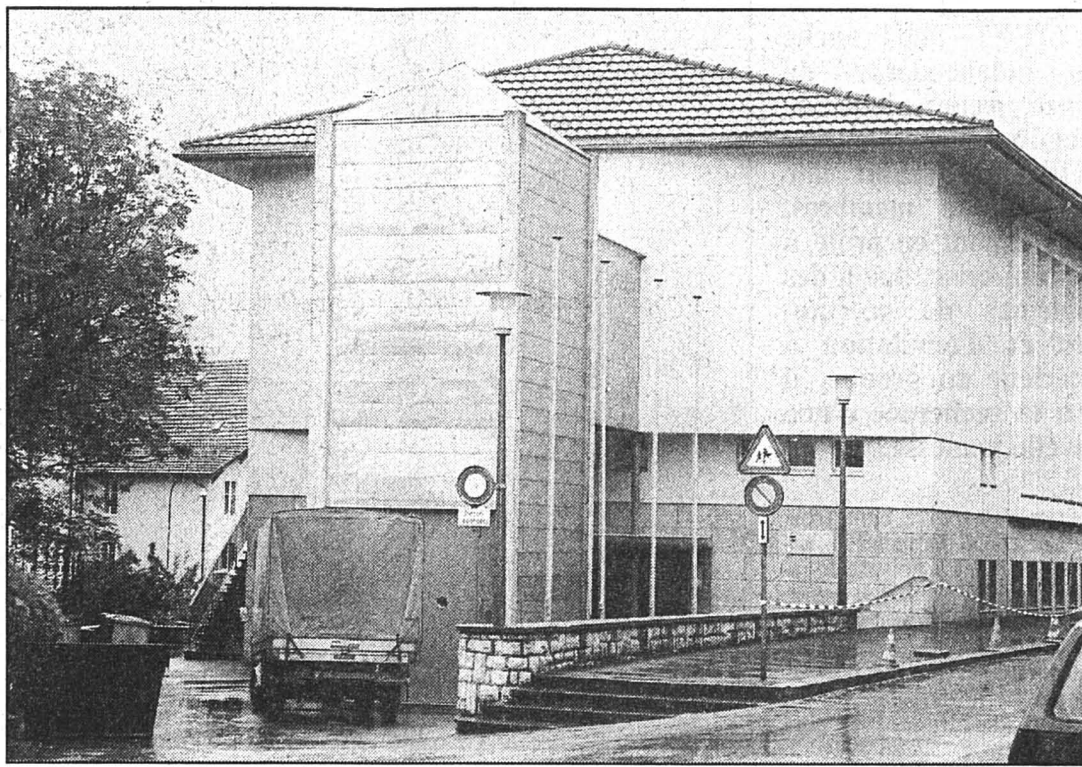


41-582-609/ROC

Saint-Imier: le Conseil général tiendra séance ce soir jeudi

Déménagement, déménagement pas?

Le législatif imérien parlera par deux fois, durant sa réunion de ce soir jeudi, de l'Ecole supérieure de commerce. Tout d'abord, il décidera s'il entend continuer à siéger en l'aula de cet immeuble. Ensuite, il se penchera sur un crédit destiné à l'équipement informatique de cet établissement. L'aménagement de la salle «du Conseil général», au rez-de-chaussée de la salle de spectacles, figure également à l'ordre du jour.



Saint-Imier

Le Conseil général décidera ce soir de l'aménagement de «sa» salle et statuera également sur son éventuel retour dans le bâtiment rénové.

(Impar-Egglar)

On s'en souvient, le Conseil général avait l'habitude de siéger sous le toit de la salle de spectacles, dans un local qui porte son nom. Suite à l'incendie qui avait mis à mal l'immeuble, le législatif a déménagé à l'aula de l'Ecole supérieure de commerce.

Or ce soir, il devra tout d'abord décider s'il entend réintégrer ses anciennes pénates ou continuer à se retrouver dans les hauteurs de l'école.

MODULABLE

Ensuite de quoi le législatif votera un crédit d'ouvrage de quel-

que 35.000 francs, pour l'aménagement de la salle dite «du Conseil général» et décidera, le cas échéant, de son mode de financement.

Le projet prévoit l'achat de 63 chaises, de tables et de petite fourniture y relative, pour quelque 31.000 francs. 2000 autres

francs sont destinés à l'acquisition d'un projecteur, d'une table ad hoc et d'un écran, tandis que les 2450 francs restants sont prévus pour la fabrication d'un podium démontable.

A relever qu'ainsi aménagée, la salle sera modulable et pourra abriter aussi bien les séances du

législatif – avec regroupement par partis des membres – que des conférences ou autres expositions par exemple.

Le Conseil général devra par ailleurs statuer sur la demande de droit de cité communal présentée par Patrizia Fernandes de

Amorim et fixer l'émolument y relatif.

ENTRE CAMION ET MATÉRIEL INFORMATIQUE

Deux crédits figurent encore au programme de cette séance. Le premier, de 125.000 francs, est destiné à l'acquisition d'un camion pour les travaux publics. Ce camion devrait remplacer le Saurer 2 DM actuel, qui sert au transport de différents matériels, au ramassage des ordures ménagères, au goudronnage et au déneigement. L'engin a déjà parcouru plus de 330.000 km, il est vieux, usé et rouillé; sa remise en état, pour l'expertise – repoussée une première fois, mais impérative cette année – coûterait au moins 25.000 francs, sans aucune garantie que les experts soient satisfaits...

Après avoir demandé plusieurs offres, le chef des travaux publics, Lino Giovannini, n'en a retenu qu'une, à savoir celle d'Iveco, pour un véhicule d'occasion, dont la première mise en service date de 1992, qui est en parfait état et qui n'a parcouru encore que 28.000 km.

Dernier crédit, celui de 69.000 francs, inscrit au budget des investissements 1994, est destiné à l'acquisition de matériel informatique pour l'Ecole supérieure de commerce. A relever que le canton et la Confédération subventionneront largement cet achat, le solde prévu à charge de la municipalité étant en fait de quelque 14.500 francs. (de)

BRÈVES

Bienne

Théâtre français

La ville de Bienne va retrouver un site pour le théâtre de langue française, dont la salle devenue inutilisable a été démolie en 1986. Le projet de transformation du cinéma Palace, sur lequel la ville planche depuis plusieurs années, a finalement abouti. La ville de Bienne veut le transformer de façon à ce qu'il puisse accueillir des représentations théâtrales, ainsi que des opéras et des ballets. A côté du cinéma, vingt soirées par an seront consacrées au théâtre, cinq à l'opéra et 35 à diverses autres manifestations culturelles. Les coûts pour la transformation s'élèvent à 12,6 millions de francs. Le canton de Berne prend cinq millions à sa charge et la ville de Bienne six millions. Les 68 communes de la région avoisinante seront invitées à financer le 1,6 million restant. Selon le maire de Bienne Hans Stöckli, la moitié des spectateurs viennent en effet de l'extérieur. Le Conseil de ville (législatif) se prononcera le 9 juin sur le projet. (ats)

Tramelan

Fils de Tell

A l'occasion du Tir du printemps de Genève, tous les arbalétriers tramelots en lice ont réussi, sur la cible section, un résultat valant la couronne. Pour une première sortie, alors même que l'entraînement n'avait pas encore repris à Tramelan, voilà une belle performance! Une remarquable moyenne de 56,654 (sur 60) a valu à la société un sixième rang appréciable, tandis qu'en groupes, les tireurs locaux sont classés cinquièmes, avec 240 points sur 250. Les Tramelots engagés sur les bords du Léman: Jean-Paul Vaucher (60 sur cible section), Vincent Steinegger (50 en groupe), Raphaël Steinegger, Isidore Paroz, Alexandre Piaget, Jean-Marc Bottinelli, Marco Schnegg, Martial Vaucher, Thierry Vaucher et Yves-Alain Romang. (comm-de)

Immeubles acquis par des étrangers

Dans sa séance de ce soir toujours, le Conseil général étudiera et préavisera, à l'attention du Corps électoral, le Règlement de la commune pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.

En application de la législation fédérale et cantonale en la matière, ce texte limite l'acquisition de maisons de vacances et d'appartements en PPE (propriété par étage) par des étrangers. Ainsi, dans les zones de vacances, il stipule que la part des immeubles vendus à des étrangers ne dépassera pas 40% de la zone habitable d'un lotissement. Dans les autres zones, ces ventes seront limitées aux seules PPE et n'excéderont pas 25% de la zone habitable.

Le règlement exclut par ailleurs la vente de terrain non bâti à des étrangers et limite à 150 mètres carrés (surface nette au plancher) les immeubles et appartements vendables aux conditions ci-dessus précisées. (de)

Pour ses deux seuls concerts de l'année 1994!

Lavilliers à Saint-Imier

Le Centre de culture et loisirs propose, au début du mois prochain, deux concerts de Bernard Lavilliers. Un événement d'autant plus exceptionnel que le chanteur français ne donnera aucun autre concert, ni en France ni ailleurs, de toute l'année 1994!

Ancien ouvrier, boxeur et camionneur, Bernard Lavilliers a toujours eu les pognes et le punch pour se coltiner avec l'existence. «J'ai limé de mes mains le creux de mes évidences.» Voilà pourquoi sa carrière et sa vie ressemblent davantage à un match de catch qu'à une partie de croquet.

Blouson de cuir noir, débardeur et lion tatoué sur le bras, l'ex-déserteur de Saint-Etienne a d'abord ferraillé avec le succès, qui tardait à venir dans les cabarets de la rive gauche et dans les usines occupées de mai 68.

LE ROCK DE L'HOMME

Mais depuis 1976, Lavilliers met k.-o. les foules qui retrouvent en lui la poésie de Ferré et la violence de Johnny.

Troubadour et nomade, il assène son amour pour le Brésil et la samba, à coup d'«Inestimables (Sertao)» ou «Fortalerza» aux

rythmes latins. Eternel rocker, il balance des «Idées noires» ou du «Traffic» pleins d'une énergie rebelle. Mais il sait aussi se faire tendre pour dire la détresse de «Betty».

Baroudeur impénitent et apatride farouche – «On n'est pas d'un pays mais on est d'une ville» – il est capable d'envoyer balader tous les racistes de la terre, avec un hymne aussi beau qu'intelligent, «Noir et Blanc», et de sublimer la solitude du routard, d'Irlande ou d'ailleurs.

Pour ce barbare voleur de feu, tête d'affiche de la chanson rock française, tout est permis, rien n'est impossible: «La musique est un cri qui vient de l'intérieur».

Dès lors, le 4 ou le 5 juin, «n'allons pas chercher trop loin le bonheur qui est au creux de notre main». (comm-de)

● Salle de spectacles de Saint-Imier, samedi 4 juin (21 h, ouverture des portes à 20 h) et dimanche 5 juin (18 h, portes à 17 h). Réservez vos places au CCL (lundi-vendredi de 14 à 18 h, tél. 039 41 44 30, fax 41 14 35), auprès des succursales SBS Ticket-corner, à «La Région» (032 93 55 66) ou à MJC de Morteau (81 67 04 25).

Il était à Moutier

Escroc bouclé

La Police cantonale bernoise a arrêté un ressortissant suisse de 41 ans, escroc recherché pour avoir commis de nombreux délits, principalement dans des hôtels et restaurants.

Selon les enquêtes effectuées à ce jour, l'individu a soutiré de l'argent à de nombreux hôteliers et restaurateurs. Dans le canton de Berne, il avait agi notamment à Moutier, Unterseen, Interlaken, Berthoud, Berne et dans l'Emmental. Un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui pour escroqueries et grivèleries répétées, commises dans plusieurs cantons. Il a pu être appréhendé grâce à un restaurateur et à ses clients, intrigués par son comportement étrange.

Se présentant sous de faux noms et titres, il commandait des banquets coûteux, en assurant au patron un chiffre d'affaires important, réservait des salles pour des congrès et encaissait au préalable, contre quittance, des montants destinés soit à de la publicité et à des frais d'insertion.

L'escroc se trouve actuellement en détention dans le canton de Vaud. D'autres investigations sont en cours. (pcb)

«Rail 2000»

Déception

Le report du doublement de la voie CFF sur la rive gauche du lac de Bière suscite l'incompréhension dans les communes concernées. Après la confirmation par le Conseil fédéral de l'échelonnement de la réalisation du projet «Rail 2000», les communes de Gléresse et La Neuveville (BE) ont exprimé leur déception dans une lettre aux commissions des transports des Chambres fédérales. (ats)

Diesse: accident de tracteur

Deux enfants grièvement blessés

Deux garçons, de sept et dix ans, ont été sérieusement blessés, hier à Diesse: le tracteur dans lequel ils se trouvaient a dévalé un talus et effectué plusieurs tonneaux.

Il était environ 16 h 45, hier, lorsqu'un agriculteur de Diesse s'est rendu au moyen de son tracteur dans un champ sis au nord-ouest de la localité. Il était accompagné de deux enfants, à savoir son fils de sept ans et un garçon de dix ans, domicilié à Bienne.

Après avoir immobilisé le tracteur, l'agriculteur s'en est éloigné d'une cinquantaine de mètres, laissant les deux garçons sur l'engin. A un moment donné, pour une raison encore indéterminée, le tracteur s'est

mis en mouvement et a dévalé un talus de forte pente, sur une centaine de mètres.

PLUSIEURS TONNEAUX

Durant sa course folle, l'engin a fait plusieurs tonneaux, avant de s'immobiliser sur ses roues, contre un arbre, à une trentaine de mètres de la route cantonale.

Les deux enfants sont restés dans le tracteur, qui était muni d'un toit de sécurité. Tous deux ont été blessés sérieusement à la tête. L'un des enfants a été pris en charge par la REGA et transporté par hélicoptère à l'hôpital de Berne, tandis que l'autre était emmené en ambulance à l'Hôpital de Bienne. (pcb-de)

Les propositions du Gouvernement bernois

L'économie publique à Elisabeth Zölch

Durant sa séance d'hier, le Conseil exécutif bernois a adopté, à l'intention du Parlement, l'attribution des sept directions administratives. Le Grand Conseil se voit ainsi proposer, pour la législature 1994-1998, la répartition suivante, qui laisse aux «anciens» les directions qu'ils assument actuellement:

● Economie publique: Elisabeth Zölch (suppléant: Peter Schmid)
● Santé publique et prévoyance sociale: Hermann Fehr (Hans Lauri)

● Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques: Mario Annoni (Elisabeth Zölch)
● Police et affaires militaires: Peter Widmer (Dori Schaer)
● Finances: Hans Lauri (Hermann Fehr)
● Instruction publique: Peter Schmid (Mario Annoni)
● Travaux publics, transports et énergie: Dori Schaer (Peter Widmer)
Le Grand Conseil se prononcera sur la proposition du Gouvernement, lors de sa séance constituante du 6 juin prochain. (oid)

Double événement à l'Institut des Côtes près du Noirmont

Une fondation et 75 bougies

Vers la fin du siècle dernier, l'abbé Citherlet et plusieurs communes franc-montagnardes rachetèrent une ferme sise en dessous du Noirmont pour en faire un orphelinat. En 1919, c'est la Congrégation du Saint-Sacrement, alors en pleine extension, qui acquiert les Côtes pour en faire une école privée. Imprégné de l'esprit chrétien et fort d'un enseignement individualisé, cet institut connaît deux événements cette année. Il se mue d'abord en fondation alors que cet automne va marquer le 75^e anniversaire de sa naissance avec à la clef retrouvailles et réjouissances.

Si, dès les années 70, ce sont les laïcs qui ont remplacé gentiment les pères comme enseignants-éducateurs, l'esprit des Côtes est resté le même. A la vie de foi et à la vie communautaire répond une pédagogie individualisée. Voilà en effet 22 ans que les enseignants de cette école appliquent le système des cours à niveaux ce qui leur donne une certaine expérience en la matière.

Et pourtant, les Côtes ont connu quelques problèmes d'effectifs ces deux dernières années. La baisse de la natalité, la réforme de l'école jurassienne et la crise économique expliquent cela, même si les prix de pension (parmi les plus bas de Suisse) sont adaptés aux salaires des parents.

Au lieu des 50 élèves nécessaires, il y en avait 40. Le départ volontaire d'un enseignant, la création de deux classes au lieu de trois, des restrictions sur les salaires ont permis de passer le cap. Et le directeur Pierre-Marie Bouillaud de compter sur la mixité (pour l'externat seulement) pour compléter les rangs.

Sur le plan statistiques, on notera que les Côtes, qui accueillent des enfants de 10 à 16 ans, ont senti une mutation dans les effectifs: 40% des élèves sont issus de familles monoparentales, un peu plus de 20% ont des problèmes psychologiques. Enfin 60-70% sont issus du Jura, les autres venant de Berne, Neuchâtel, Bâle...

Il y a aujourd'hui quatre enseignants et un cuisinier aux Côtes.

DOUBLE ÉVÉNEMENT

Pour l'institut, 1994 sera marquée d'une pierre blanche. Il y a d'abord la création d'une fondation, une forme plus efficace pour la gestion de l'école. Les Côtes restent propriété des Pères du Saint-Sacrement qui louent



Pierre-Marie Bouillaud, le directeur des Côtes
Un tournant pour cet établissement.

(Impar-Gogniat)

les bâtiments à la fondation (forte de sept membres). Il y a ensuite un comité de direction de cinq personnes (trois membres de la fondation en font partie) qui est en quelque sorte le moteur de l'établissement. Bref,

une structure moderne et dynamique.

Second événement: cet automne (24 et 25 septembre), les Côtes vont souffler leurs 75 bougies. Un grand chapiteau sera dressé à l'extérieur pour ac-

cueillir près de 500 anciens et voir s'y dérouler toute une série de manifestations. Un comité ad hoc, emmené par Jean-Marie Meroni du Locle, est à pied d'œuvre. Nous aurons l'occasion d'en reparler. Mgo

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Gouvernement

91.000 fr pour la police

Lors de sa dernière séance, l'exécutif jurassien a alloué un montant de 91.300 francs pour l'acquisition de mobilier, d'appareils et de matériel d'équipement et d'intendance pour la police cantonale, les prisons de district et aux groupes de désincarcération de Delémont et Porrentruy. (mgo)

Nouveaux comptables Deux brevets fédéraux

MM. Edouard Kleisl, Courtételle, et Martial Fleury, Bassecour, inspecteurs du Contrôle cantonal des finances, viennent d'obtenir le brevet fédéral de comptable après avoir suivi les cours dispensés par la section de Delémont de la Société suisse des employés de commerce (vg)

AGENDA

Au CJRC

Concert de Pentecôte

Le Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire du Noirmont a invité pour le dimanche de Pentecôte 22 mai l'accordéoniste Marcel Salvi. Ce dernier se produira de 11 h 30 à 12 heures et de 16 à 18 heures. Entrée libre et gratuite. (mgo)

A fin juin

Un brevet VTT

Le VTT-Club Jura met sur pied le 26 juin un brevet VTT sur 30 et 50 km, avec départ du Centre sportif de Courroux. Il comprendra deux parcours de randonnée ouverts à tous les participants. Celui de 30 km sera sans difficultés, celui de 50 km plus sportif. Il comportera 2000 m de dénivellation. Chaque participant recevra un diplôme. Inscriptions au Brevet VTT Jura, Delémont, Guéret 3. (vg)

Elections cantonales

Le PS cherche une stratégie

Un groupe de travail du Parti socialiste jurassien consulte les membres en vue de définir la stratégie lors de l'élection du Gouvernement cantonal: un, trois ou cinq candidats; une ou deux femmes s'il y a 3 ou 5 candidats; le PSJ seul ou allié (2 candidats) dès le 1^{er} tour ou seulement au second. Les décisions seront prises lors du congrès du 27 mai au Noirmont. (vg)

Receleur tchèque suicidé

Des toiles prestigieuses?

Est-ce que la modeste ferme d'Epaouvillers où un ressortissant tchèque s'est donné la mort voici 10 jours abritait des toiles prestigieuses? La radio locale «Fréquence Jura» a annoncé hier que parmi les 200 œuvres découvertes dans cette maison, il y aurait notamment un Picasso, un Degas, un Renoir et un Duffy... Reste à savoir s'il s'agit de vrai ou de faux et quelle est la filière!

On se souvient que c'est suite à une descente de police pour perquisition que Pavel Némi, un Tchéque de 52 ans, habitant depuis deux ans le Clos-du-Doubs, s'était donné la mort

avec un pistolet caché sous un oreiller.

Cette descente faisait suite à un contrôle nocturne de routine. Le Tchéque avait brûlé le barrage de police aux Rangiers avec un passager qu'on n'a pas retrouvé. Le suicidé, qui se disait expert en art, cachait dans sa maison d'Epaouvillers quelque 200 toiles, une véritable caverne d'Ali Baba.

EXPERT VAUDOIS

Un expert vaudois, M. Pellaton, a été mandaté pour déterminer l'authenticité et l'origine des œuvres. Il semblerait que dans le lot, il y ait des toiles de maître comme un dessin à l'en-

cre de chine de Picasso, des huiles de Renoir et Degas... Aucune confirmation.

C'est le juge Logos qui est chargé du dossier. «C'est compliqué et cela sera long. Il faudra du temps pour authentifier les toiles, savoir d'où elles viennent, s'il s'agit de vrais ou de faux. Il y a plus de 200 objets, des bibelots, des antiquités...» commente le procureur Hublard qui ne peut se prononcer sur la véracité des œuvres.

On sait que l'expert vaudois va s'entourer d'autres experts pour déterminer si la ferme d'Epaouvillers était digne de la caverne d'Ali Baba. Mgo

Concentration des postes de police

Le Noirmont et Les Breuleux gommés

C'est fait. L'exécutif cantonal jurassien a adopté hier un arrêté visant à la concentration des forces de police dans le Jura. C'est ainsi que les bureaux de Alle, Courrendlin, Le Noirmont et des Breuleux, desservis par un ou deux gendarmes, seront supprimés. Il n'y aura plus qu'un poste sur le Haut-Plateau. L'effet est immédiat. Celui de Cornol est maintenant jusqu'à l'ouverture de la Transjurane.

Ce regroupement, souhaité de longue date par le commandant Dula, est justifié d'une part par des mesures d'économie (50.000 francs l'an) et de l'autre par une meilleure efficacité. Le chef aura

ses hommes sous la main plutôt que de les avoir dispersés dans la nature. Il pourra aussi mieux organiser le travail en équipe ce qui est un plus pour la sécurité.

Ces arguments sont combattus. D'aucuns estiment que l'agent de village est la meilleure réponse à la criminalité, qu'il est proche des gens, au courant de tout. Certains pays, qui avaient opté pour la concentration des forces sont revenus aujourd'hui en arrière.

Du côté du syndicat de police, on est surpris pour ne pas dire plus par le côté abrupte de la décision. Les agents venaient de se réunir pour discuter de ce sujet. 70% venaient de voter le main-

ten des postes de campagne, une résolution étant envoyée dans ce sens au Gouvernement qui a coupé court...

101 POSTES

Ceci dit, l'effectif de la police jurassienne, fort de 101 personnes, se répartit ainsi: commandement (2), services généraux (12), police de sûreté (19), gendarmerie territoriale (54) avec notamment 16 hommes au poste de Delémont, 4 à Bassecour, 1 à Vicques, 11 à Porrentruy, 2 à Boncourt, 1 à Chevenez et 1 à Saint-Ursanne, 5 aux Franches-Montagnes. Six hommes sont affectés aux prisons et maisons d'arrêt. La brigade routière comprend 14,5 hommes. Mgo

Jean-Pascal Delamuraz à Porrentruy

Le GATT: pas une pommade miracle

Devant la Chambre de commerce du Jura en assemblée générale à Porrentruy, le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, accompagné du président du Gouvernement Jean-Pierre Beuret, a présenté un large exposé sur les accords du GATT dont les Chambres fédérales débattront en fin d'année et qui entreront en vigueur en juillet 1995, sous réserve de référendum.

Il a rappelé que le GATT ne remplacera pas l'accord de l'EEE mais procurera nombre d'avantages similaires. Il accroîtra les échanges, sauvegardera les brevets, renforcera la sécurité des marchés, abaissera les droits de douane (produits industriels de 33%, d'autres produits de 40% en moyenne), accroîtra les investissements surtout à l'étranger où la Suisse excelle déjà, augmentera les revenus mondiaux, intensifiera les services.

Mais le GATT n'est pas une pommade miracle. Il exige que les entrepreneurs fassent preuve de dynamisme et d'esprit nova-

teur, dans un pays où la moitié des revenus provient des exportations.

Les industries des machines, appareils électriques, la chimie et la pharmacie en tireront notamment avantage.

Pour l'agriculture, grâce aux paiements directs qui passeront de 0,97 à 1,27 milliard de 1995 à 1997, le GATT réduira l'aide à la production et aux prix assistés. Il sauvegardera donc les conditions d'existence du secteur primaire. La Suisse aura surtout un accès facilité aux marchés mondiaux et aux marchés publics, ces derniers dans une vingtaine de pays dont les principaux d'Europe, plus le Japon, les Etats-Unis, le Canada.

Le GATT complètera ainsi avec bonheur les efforts accomplis en Suisse en vue de faciliter la prospérité des entreprises, a conclu M. Delamuraz qui a émaillé ses propos de plusieurs boutades appréciées par les quelque 250 membres de la chambre, réunis sous la présidence de Jacques Saucy, qui a été réélu à cette fonction. V. G.

Fondation Henri Guisan

Une séance à Saignelégier

Créée en 1946 par le général, la Fondation Henri Guisan a tenu son assemblée hier à Saignelégier sous la présidence de Maurice Decoppet, petit-fils du général.

Cette fondation qui gère un fonds de trois millions distribue quelque 150.000 francs par an. Cet argent va à des familles de militaires malades ou accidentés

qui n'ont pas bénéficié d'une assurance.

Cette manne sert aussi à leurs enfants engagés dans des études. Une quinzaine de personnes en bénéficient chaque année.

Cette fondation, forte de 20 membres, siège deux fois l'an, une fois à Pully, la seconde fois dans une région de Suisse.

(mgo)

CINÉMAS	
LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL (de L.-F. Barbosa avec V. Bruni-Tedeschi), 12 ans, tous les jours à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
LA LISTE DE SCHINDLER (de S. Spielberg avec L. Neeson), 14 ans, tous les jours à 20 h 15. TROIS COULEURS: BLANC (de K. Kieslowski avec J. Delpy), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 en V.O.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
LA REINE MARGOT (de P. Chereau avec I. Adjani, D. Auteuil, V. Perez), 16 ans, tous les jours à 17 h 30 et 20 h 45.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD (de P. Segal avec L. Nielsen), 12 ans, tous les jours à 17 h, 19 h, 21 h.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
LE GRAND SAUT (de J. et E. Coen avec Tim Robbins, P. Newman), 12 ans, tous les jours à 16 h, 18 h 30 et 21 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
GROSSE FATIGUE (de M. Blanc avec C. Bouquet, T. Lhermitte, Ph. Noiret), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
LE GRAND SAUT (de J. et E. Coen avec T. Robbins), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
ELLES N'OUBLIENT JAMAIS (de C. Frank avec T. Lhermitte, M. Detmers), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30. IL GRANDE COCOMERO, tous les jours à 18 h en V.O.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
LA REINE MARGOT (de P. Chereau), 16 ans, tous les jours à 14 h 15, 17 h 15, 20 h 30.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
ETAT SECOND (de P. Weir avec J. Bridges), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30. GILBERT GRAPE (de L. Hallström avec J. Depp), 12 ans, tous les jours à 17 h 45.	BIO ☎ (038) 25 88 88
Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD (de P. Segal), 12 ans, tous les jours à 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
WAYNE'S WORLD 2 (de S. Surjik avec M. Myers), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	REX ☎ (038) 25 55 55
QUATRE MARIAGES ET UN ENTERREMENT (de M. Newell avec H. Grant et A. Mc Dowell), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30, toutes les séances en V.O.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
NAKED (de M. Leigh avec D. Thewlis), jeudi à 20 h 30, vendredi et samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.	
CONFÉRENCE: «Du top horaire à l'espace», par Giovanni Busca, Club 44, à 20 h 30.	
CONCERT: Roland Hug, New Orleans All Stars, Casino, à 20 h 15.	LE LOCLE
CONCERT: Quatuor Bazin et Christian Staub, Conservatoire, à 20 h 15.	NEUCHÂTEL
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Fontaine, L.-Robert 13b, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17.	
HÔPITAL: ☎ 272.111	
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117	LE LOCLE (039)
PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17.	
HÔPITAL: ☎ 34.11.44	
PHARMACIE D'OFFICE: Beaux-Arts, av. du Premier-Mars, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17	NEUCHÂTEL (038)
HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25	VAL-DE-TRAVERS (038)
AMBULANCE: ☎ 117	
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111	SAINT-IMIER (039)
HÔPITAL: ☎ 422.422	
URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360	
MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30	TRAMELAN (032)
MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03	SAIGNELÉGIER (039)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01.	
AMBULANCE: ☎ 51.22.44	
MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51.	
POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.	
À LA LIGNE	
HEURES DE TURBINAGE: 6-7 h, 2 turbines; 7-20 h, 4 turbines.	USINE DU CHÂTELOT

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. «Généalogie, Héraldique, Histoire de nos familles», exposition jusqu'au 28 mai. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Ergeul, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis 9 h 30 à 11 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30 à 18 h, mercredi 13 h 30 à 20 h, vendredi 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELEMONT
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Scènes de famille», jusqu'au 26 février 1995. Tous les jours 14-17 h, sauf vendredi. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. «Images du Brésil et du Pakistan», jusqu'au 31 décembre. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Expositions temporaires, jusqu'au 5 juin, «Les religieuses et le brigand» et «Trous noirs et fontaines blanches». Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé. «Notre franc: monnaies, symboles», jusqu'au 14 août.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. «Les villes invisibles, Yemen», Marcela Montes, jusqu'au 29 mai. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automatés, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Tous les jours 10-12 h et 14-17 h 30. Dernière visite départ à 17 h.	LE LOCLE
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. «Le musée: votre mémoire», jusqu'en décembre.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. «Enfance-Enfants», jusqu'au 22 mai. Fred Perrin, sculptures, jusqu'au 22 mai. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Brésil, terre de pierres», jusqu'au 30 avril 1995.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
GALERIES	
DU MANOIR. Béatrice Vittoz-Colin, peinture, jusqu'au 26 mai. Mardi-vendredi 15-19 h et samedi 10-17 h. J.-C. MEIER. Maurice Robert, œuvres sur papier, jusqu'au 21 mai. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. FOYER HANDICAP. Albert Nordmann, sculptures en bois, jusqu'au 5 juin. Tous les jours 10-18 h. UBS. Ouverture des guichets. Francine Montandon, huiles et aquarelles, jusqu'au 3 juin. VILLA TURQUE. Guido Bernasconi, jusqu'au 31 mai. Sur rendez-vous, ☎ 039/23 52 32. SONIA WIRTH-GENZONI. De L'Eplattenier à Dessouslavy, jusqu'à fin mai. Dimanche-vendredi, 14 h-18 h, samedi 14 h-16 h. ÉCOLE CLUB MIGROS. Lundi à jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi jusqu'à 17 h. Géaub (Gérard Aubry), dessin et peinture, jusqu'au 11 juin. LA SOMBAILLE. Philippe Le Duc, jusqu'au 23 mai. CENTRE IMC. 25 artistes neuchâtelois, jusqu'au 4 juin. Mardi à jeudi 14-18 h. LES ARBRES. Philippe Rufenacht, peinture, jusqu'au 20 mai. Tous les jours 10-17 h. FONDATION HUGUENIN-DUMITTAN. Mariella Biasio-Fulgosi, aquarelles, jusqu'au 19 juin. Mercredi à dimanche 14-18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
GRAND-CACHOT-DE-VENT. Eugen Willi, jusqu'au 27 mai. Mercredi à dimanche, 14 h 30 à 17 h 30.	LA CHAUX-DU-MILIEU
ESPACE NOIR. Esther-L. Ganz, jusqu'au 12 juin. Mardi à dimanche 9-22 h.	SAINT-IMIER
DES AMIS DES ARTS. Pierre-Alexandre Junod, peinture, jusqu'au 20 mai. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DITESHHEIM. Ros Blasco, jusqu'au 21 mai. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. COL. Artistes de la galerie. Mardi à samedi 15 h 30-18 h 30. DE L'ORANGERIE. Gritter, aquarelles, pastels, dessins, jusqu'au 29 mai. Mardi à dimanche de 14 h à 18 h 30. PÉRISTYLE DE L'HÔTEL DE VILLE. «Les années 60», photographies, jusqu'au 21 mai. Lundi à vendredi 8-19 h, samedi 8-17 h. MDJ ART CONTEMPORAIN. Ian Anùll, jusqu'au 20 mai. Mercredi à dimanche 14-18 h. DU POMMIER. Peinture sur verre du Sénégal. Jusqu'au 28 mai. Lundi à vendredi 10-12 h et 14-18 h.	NEUCHÂTEL
L'ENCLUME. Danièle Noël, collages, jusqu'au 29 mai. Mercredi à lundi 15-18 h 30.	BÔLE
ARCANE. Christiane Wyler, dessins-collages, jusqu'au 4 juin. Mercredi à vendredi 15-18 h, samedi 14-17 h.	PESEUX
JONAS. Artistes de la galerie, mercredi à samedi, 14 h 30 à 18 h 30, dimanche 14 h 30 à 17 h.	PETIT-CORTAILLOD
NUMAGA. André Raboud, sculptures, mardi à dimanche, 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 22 mai.	AUVERNIER
NOELLA. «Art au pluriel - Accent sur le bleu». Lundi et jeudi à samedi, 14-19 h, jusqu'à fin mai.	LA NEUVEVILLE

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

La solidarité fout l'camp

La morosité économique amène le soussigné, fonctionnaire de son état, mais ayant travaillé de nombreuses années dans l'industrie, à faire part des propos suivants.

LE CHÔMAGE

Statistique du nombre de chômeurs. - Celle-ci est viciée à la base: elle ne tient compte ni des étrangers qui sont retournés chez eux, ni des chômeurs en fin de droit (qui deviennent des assistés), ni des personnes, qui, en temps normal, auraient pris ou repris une activité (femmes ayant élevé leurs enfants par exemple). Et une retraite anticipée forcée, c'est encore et toujours du chômage.

La statistique devrait se baser sur les places de travail perdues. On verrait alors que la situation est plus grave qu'il n'y paraît.

Partage du travail. - Hormis la réinsertion professionnelle des chômeurs, qui est une bonne chose en soi, ce n'est pas de partage de travail qu'il faut parler ici, mais de partage du chômage. «Moi, si j'étais au chômage, je prendrais n'importe quel travail». - C'est ce que l'on entend de la bouche de certaines personnes bien intentionnées, ayant le privilège d'avoir un emploi.

Poussons le raisonnement à l'absurde: si tous les chômeurs tenaient ce propos - louable en soi - aurions-nous une place de travail pour chacun d'eux?

«Les chômeurs sont tous des fainéants». - Encore une de ces phrases assénées comme une vérité première.

Et si ces juges perdaient demain leur travail? Aurait-ils alors le «privilège» d'appartenir à la catégorie des fainéants? Navrant d'entendre de tels propos. D'autant plus navrant lorsqu'on sait, par ailleurs, que 2% des ménages suisses détiennent le 42% de la fortune du pays (en moyenne trois millions pour chacun de ces ménages), alors que des chômeurs en fin de droit sont au désespoir.

BAISSES DE SALAIRES

Un bon moyen d'activer la crise. - Sous le seul angle économique, c'est un truisme d'affirmer cela: moins on est payé moins on achète, moins on achète, moins il se vend de biens ou de services; ce qui entraîne des faillites

en chaîne, partant... du chômage.

Une inégalité dans le sacrifice. - Le soussigné trouve donc qu'il est irrationnel de baisser les salaires. Mais admettons qu'il faille le faire. Faisons-le alors avec solidarité.

A titre de préambule rappelons qu'un conseiller fédéral touche 380.000 fr l'an, un conseiller d'Etat 190.000 fr salaires généralement aussi servis aux cadres de l'industrie et du commerce. Certains directeurs de banque perçoivent même un salaire de un million de francs (3000 francs par jour!)

Il tombe sous le sens qu'il est plus facile d'admettre 5% de réduction de son revenu si l'on reçoit un traitement de cadre de 200.000 fr l'an, plutôt qu'un salaire de 50.000 fr. Après cette retenue il reste tout de même au cadre, «pour vivre», 15.800 fr par mois (moins l'impôt il est vrai).

Pour sa part, le soussigné remplacerait ces 5% linéaires par un barème qui tienne compte de cette situation. Par exemple: 30% de réduction (vous avez bien lu: trente) pour un traitement de 200.000 fr ou au-dessus, avec une échelle dégressive jusqu'à 1% à 80.000 fr. Aucune réduction en dessous. (Le salaire moyen est de 60.000 fr; certains ne touchent que 48.000 fr l'an).

Les cadres privilégiés de l'industrie, du commerce et de la banque, ainsi que nos dirigeants politiques, qui nous rebattent les oreilles de théories fumeuses sur les sacrifices, donneraient ainsi l'exemple.

Mais, il faut le répéter: la solidarité fout l'camp.

LA RELANCE

Donc, pas de réduction de salaires, mais, au contraire, une relance par des investissements financés au moyen d'emprunts.

On va me rétorquer: «Le ménage de l'Etat doit se gérer comme un bon père de famille». La belle affaire! Un père de famille, qui doit faire soigner son fils par un grand spécialiste étranger, n'hésitera pas à s'endetter pour sauver son enfant.

Relance donc. En ville de Neuchâtel: les rénovations d'immeubles, le nouvel hôpital (un mur s'est écroulé à l'Hôpital des Cadolles), le théâtre (qui



s'écroule aussi). J'aime à dire que, dans ce dernier, lorsqu'on va à certains WC - attristants - quand on tire la chaîne, on ouvre le rideau. C'est vrai qu'il est tout de même âgé ce théâtre: 225 ans cette année!

A l'Etat: les Gorges du Seyon, l'évitement de Peseux-Corcelles, le musée d'archéologie... etc... Pour la Confédération: essentiellement l'aide soutenue à la recherche et aux infrastructures. L'Union européenne va bien contracter un emprunt pour une relance. Il n'y a pas que des imbéciles parmi les techniciens et ministres qui ont approuvé ce projet.

Le New Deal de F. Roosevelt pendant la grande crise a prouvé, si besoin était, que la relance était des plus efficaces.

Mais «l'intégriste» J.-P. Delamuraz quant à lui s'est opposé au bonus d'investissement, pourtant indispensable à notre canton, à la pointe de la recherche en microtechnique, notamment médicale.

UN PLAN SOCIAL

Les baisses de salaire, les licenciements, les retraites forcées, les augmentations des heures de travail sans compensation, sont affublés du doux vocable de «Plan social». Plan social Mon...!

PROPOS SUR DIVERSES ASSURANCES SOCIALES

Avec d'autres, le soussigné, depuis plus de trente ans, a toujours réclamé les améliorations suivantes:

- une augmentation sensible des rentes AVS
- des allocations familiales nettement plus élevées,
- le libre passage intégral dans les caisses de pension et des rentes indexées,
- des primes pour les caisses-maladie calquées sur le principe des cotisations à l'AVS. Ils attendent toujours... Ces lacunes, saupoudrées de chômage, font que la pauvreté s'installe à côté de la richesse opulente.

Décidément, la solidarité fout l'camp.

André Hofer
Neuchâtel

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds



Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP)
29.418.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum.
Secrétariat nuit: Michel Dérans, Daniel Schouwey, Benoît Couchepin, Ivan Radja.

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.
Littoral: Claudio Personeni, Anouk Ortlieb, Annette Thorens.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Val-de-Ruz: Simone Ecklin.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger.
Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cerviño, Gérard Stegmüller.
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck.
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley.
Dessinateurs: Elzingre, Tony.

Monde et Suisse: Daniel Droz.
A Berne: François Nussbaum.
Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa.
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Alain Meyrat.

Un soir il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir, chère maman.

Yvonne Glanzmann;

Les descendants de feu Jules Tissot-Daguette-Béguin;

Les descendants de feu Gottfried Glanzmann,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Nadine GLANZMANN
née TISSOT-DAGUETTE

leur chère et bien-aimée maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, mercredi, dans sa 85e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 mai 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, vendredi 20 mai, à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 13, rue de la République.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12418



Dieu est amour!
Merci Seigneur!
Merci chère maman!

Dans sa tendresse de Père, Dieu a ouvert les portes du paradis à notre très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, marraine, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie

Madame Agnès CLÉMENT
née GERBER

décédée pieusement le lundi 16 mai 1994, après une longue vie toute donnée pour les siens, à l'âge de 91 ans, nourrie quotidiennement du Pain de vie.

Sont dans la peine:

Ses enfants:

- Jeannette et Georges Chatagny-Clément, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Blaise,
- Gérard et Martine Clément-Codouri, leurs enfants et petits-enfants, aux Brenets,
- Marie-Thérèse et Maurice Barbey-Clément, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Imier,
- Robert Clément, son amie Simone, ses enfants et petits-enfants, à Broc,
- Béatrice Clément, à Bulle;

Ses frères:

- Jean et Marie Gerber et famille, à Villafans (France),
- Gérard Gerber et famille, à Genève,

ainsi que les familles parentes et amies.

La messe de sépulture est célébrée en l'église Saint-Pierre-aux-Liens, à Bulle, ce jeudi 19 mai 1994, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Bulle.

Maman repose en la chapelle mortuaire de Bulle.

Adresse de la famille: Mlle Béatrice Clément
Passage de l'Union 7
1630 Bulle

Priez pour elle!

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Suite à un oubli, le faire-part paraît aujourd'hui en lieu et place du mardi 17 mai 1994, veuillez accepter nos sincères excuses.

Pompes funèbres Ruffieux, Bulle.

130-13600

La parenté, amis et connaissances, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Fanny FROIDEVAUX
née BOSCH

survenu dans sa 93e année, après une maladie supportée avec courage, le 18 mai 1994, Hôpital des Cadolles.

Selon son désir, la défunte a fait don de son corps à la médecine.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home pour handicapés mentaux et IMC, La Colombière, à Givisiez, ccp 17-6959-9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

157-501227

ÉTAT CIVIL

Le Locle

Naissances

Amiet Tony Claude, fils de Amiet Patrick et de Amiet née Carrel Nathalie Véronique. - Luisier Laurie, fille de Luisier Jean-Marc et de Luisier née Gamba Natacha Angela. - Leuba Ludovic, fils de Leuba Thierry Blaise et de Leuba née Niklaus Anne-Lise. - Racine Jaïn Madian, fils de Racine Olivier Serge Azis et de Racine née Lyman Katharina.

Mariage

Turrian Bernard et Fedi Liliana.

Décès

Robert-Prince Lise Hélène, 1901.

La Sagne

(avril 1994)

Mariage

Geiser Daniel André et Rodriguez Herrera Maria Ruth.

Décès

Früh Fritz Henri, 1906, veuf de Früh née Amaudruz Rose Yvonne. - Meyer Rose Marguerite, 1909, célibataire. - Chédel Paul Albert, 1901, célibataire. - Brusa née Méroz Angèle Marguerite, 1904, divorcée de Robert-Nicoud Henri Lucien.

Les Brenets

(avril 1994)

Décès

Müller Hans Rudolf, 1950.

IMPAR... DONNABLE

Le Noirmont

Fâcheuse confusion

Une fâcheuse confusion de prénoms s'est glissée dans le carnet de deuil consacré dans notre édition d'hier à un habitant du Noirmont. Le défunt était bien M. Jacob Flück, décédé dans sa 89e année, et non Antoine, son fils, qui a repris le domaine paternel il y a une quinzaine d'années. (Imp)

FAIT DIVERS

Colombier

Dégâts

Juste avant midi hier, M. E. H., d'Auvergnier, circulait en voiture rue de la Côte en direction d'Auvergnier. Au carrefour de La Brenna-du-Haut, il est entré en collision avec l'auto de Mlle C. S., d'Auvergnier, qui circulait d'Auvergnier en direction de La Brenna. Dégâts.

LOTO FRANÇAIS

Tirages de mercredi

Premier tirage

3, 6, 10, 13, 41, 42

No complémentaire: 33

Second tirage

6, 9, 10, 25, 33, 12

No complémentaire: 48

CHAUFFAGE

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(température extérieure moyenne et degrés-jours)

SEMAINE DU 9.5.1994 AU 15.5.1994

Neuchâtel (ville)	15,2°C	0,0 DJ
Littoral ouest	15,2°C	8,1 DJ
Littoral est	15,8°C	0,0 DJ
Val-de-Ruz	12,2°C	30,2 DJ
Val-de-Travers	12,4°C	37,1 DJ
La Brévine	10,0°C	55,5 DJ
Le Locle	11,1°C	33,5 DJ
La Chx-de-Fds	10,1°C	46,8 DJ
Vue-des-Alpes	8,0°C	83,9 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton. Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage.

Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 038 22 35 54) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

DÉCÈS

Peseux

M. René Billaud, 1913

Travers

Mlle Marie Jeanneret, 1905

Saint-Aubin

M. Gilbert Voutat, 1919



7.00 Euronews 7.50 Face à la presse (R) 8.35 Coup de pouce emploi: Bureau et cadres 8.40 Vendetta. 9.10 Top models 9.30 Pas de problème! (R) 10.20 La lucarne du siècle: Allemagne 1925-1932: objectif d'avant la nuit 10.45 Les feux de l'amour. 11.25 Vive les animaux. 11.50 Premiers baisers. 12.15 Hélène et les garçons. 12.45 Tj-midi 13.05 Hublot 13.10 Rosa. 13.30 Arabesque. 14.15 Drôles de dames. 15.00 Inspecteur Derrick. 16.00 MacGyver. 16.50 Les Babibouchettes et le kangourou 17.00 Albert, le cinquième mousquetaire 17.25 Les filles d'à côté. 17.50 Paradise Beach. 18.15 Hublot 18.25 Top models 18.50 TéléDuo. 19.05 Journal romand 19.30 Tj-soir. 20.00 Météo.

20.10 Temps présent
Croix blanche
et casques bleus

21.45 Sexe, mensonges et vidéo

Film de Steven Soderbergh (USA 1989)
Avec James Spader, Andie MacDowell (photo)

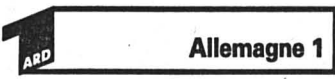
Ecrit en huit jours, tourné et monté en deux mois, le premier long métrage de ce jeune Américain d'origine scandinave, Steven Soderbergh, préfigure la naissance d'un auteur, cinéaste prodigieux, espoir d'une nouvelle vague américaine.



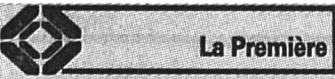
23.25 Tj-nuit
23.40 Mémoire vivante
Sazanikos, les derniers
Donmehs
0.40 Sexy zap
1.05 Vénus
1.35 Coup de pouce emploi (R)
1.40 Bulletin du télétexte



17.00 Trois frères, film de Francesco Rosi (1980) 19.00 Fast Forward. Série. 19.30 Les enjeux de l'Europe. Glasgow ou la crise sans fin. 20.00 Trois rêves perdus (2). La Floride-orgia. 20.25 Ich liebe Dich - Spécial Cannes. Liz Taylor. 20.30 Journal. 20.40 Soirée Spéciale: En direct du Festival de Cannes. Cannes 1994: Tendances (1). Débat. 21.40 Palombella rossa. Film italien de et avec Nanni Moretti (1989). 23.00 Tendances (2).



12.00 ARD-Sport extra. Düsseldorf: Tennis-World-Team-Cup. 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Tagesschau. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Dingsda. 18.25 Marienhof. 18.50 Tagesschau-Telegramm. 18.55 Der Fahnder. 19.57 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Pro + Contra. 20.59 Tagesthemen-Telegramm. 21.00 Die Parteien zur Europawahl. 21.03 Der 7. Sinn. 21.06 Geschichten aus der Heimat. 22.00 Die Parteien zur Europawahl. 22.03 Scheibenwischer. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Die Parteien zur Europawahl. 23.03 Krieg der Wölfe. 0.00 Knall Cops. 0.25 Tagesschau. 0.35 Claude Lelouch: So sind die Tage und der Mond.



7.21 Classe affaires. 7.30 Journal. 7.40 Ricochet, jeu. 7.44 L'invité de la rédaction. 7.51 Point de mire. 7.55 Ricochet. 8.00 Journal. 8.19 La presse romande. 8.23 La presse alémanique. 8.30 Journal. 8.33 PMU romand. 8.37 Le film de la semaine. 8.43 Les femmes et les enfants d'abord. 8.49 Service compris. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.18 Midi-Tel. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'monde. 14.05 Le monde à vos pieds. 14.35 Juin 44... ma Normandie (19). 15.05 Notes de voyage. 16.05 Nickel. Le vaste domaine de l'économie au quotidien. 17.30 Journal. 17.46 Point de mire. 17.50 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.



6.00 Côté cœur. 6.28 Météo 6.30 Club mi Zig Zag 6.58 Météo 7.00 TF1 matin 7.15 Club Dorothée avant l'école 8.28 Météo 8.30 Télé shopping 9.00 Mésaventures. 9.30 Haine et passions. 10.15 Hôpital central. Série 10.55 Tribunal. 11.30 Santa Barbara. 11.55 La roue de la fortune 12.25 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Le journal 13.30 Météo 13.32 Tout compte fait 13.35 Les feux de l'amour. 14.25 Côte Ouest. 16.15 Une famille en or 16.35 Club Dorothée 17.50 Le miel et les abeilles. 18.20 Les filles d'à côté. 18.50 Coucou c'est nous! 19.50 Le Bébête show. 20.00 Le journal/L'Image du jour. 20.35 Résultats du Tiercé-Quarté+Quinté+La minute hippique. 20.40 Météo. 20.42 Trafic infos.

20.50

Navarro:

Enlèvement demandé

Avec Roger Hanin

22.25 Méfiez-vous des blondes!
Magazine

Invité: Patrick Sébastien

23.35 Coucou c'est nous!

0.25 L'Europe en route

0.30 Aventures à l'aéroport

1.25 Le Bébête show

1.30 TF1 nuit/Météo

1.35 Concert

Le grandi primadonne
Montserrat Caballé
et Marilyn Horne

2.20 TF1 nuit

2.25 Histoires naturelles

Gabon, l'eau et la forêt

3.20 TF1 nuit

3.25 Cités à la dérive (6/8)

4.15 TF1 nuit

4.20 Côté cœur

4.45 TF nuit

4.50 Musique

5.10 L'équipe Cousteau

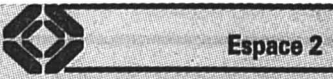
en Amazonie (3/6)
Message d'un monde perdu



8.30 Step Reebok (R). 9.00 EuroGolf (R). 10.00 EuroTennis (R). 11.00 Athlétic Magazine (R). 12.00 Football: Ligue des champions (R). 14.00 Formule 1: Grand Prix Magazine (R). 15.00 NHL Action. 18.00 Tennis: Le Trophée BMW. 19.30 Eurosport News. 20.00 Motors. Magazine (R). 21.00 Arts martiaux (R). 22.00 Football: En route pour la Coupe du monde. 23.00 Top Rank Boxing (R). 0.30 ATP Tour Magazine. 1.00 Eurosport News.



13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Guten Appetit. 14.00 Tips und Trends. 14.30 Pension Corona. 14.55 ZDF-Glückstelefon. 15.00 Heute. 15.03 Die Biene Maja. Zeichentricks. 15.30 Pliff. 16.00 logo. 16.08 Heute-Schlagzeilen. 16.09 Die fliegenden Aerzte. 17.00 Heute/Sport/Wetter. 17.15 Länderjournal. 17.45 SOKO 5113. Anshl.: Parteien zur Europawahl. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Ihre Exzellenz, die Botschafterin. 20.15 Die volkstümliche Hitparade im ZDF.: Parteien zur Europawahl. 21.15 WISO. 21.45 Heute-Journal. 22.15 live. 23.15 Jazz on Tour. 0.05 Heute. 0.10 Der Hass ist blind.



6.10 Matin pluriel. 6.40 Clé de voûte. 6.50 Perles de culture. 7.30 Mémento culturel. 8.15 L'oiseau-plume. 9.00 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Classiques. 11.05 Bleu comme une orange. La longue histoire de la terre. 11.35 Entrée public. 12.30 Carnet de notes. Magazine musical. 13.00 Dessins-moi une histoire. 13.10 Musique d'abord. Thèmes et digressions. 17.05 Liaisons dangereuses. 17.30 Carré d'arts. En direct du 47e Festival international du film à Cannes. 18.00 JazzZ. 19.05 En quête de disques. 20.05 Plein feu. 20.30 Disques en lice. Berg: Concerto à la mémoire d'un ange. 22.30 Diffusion de l'interprétation choisie. 23.50 Novitads. 0.05 Nottur- no.



5.50 Dessin animé 6.00 Rien à cirer 6.30 Télématin 8.35 Feuilleton: Amour et beauté 9.25 Matin Bonheur 11.10 Flash info 11.15 Jeu: Motus 11.50 Jeu: Pyramide 12.20 C'est tout Coffé. 12.50 Météo 12.55 Rapport du Loto 12.59 Journal 13.35 La bourse/Météo 13.50 Le renard. Série 14.50 L'enquêteur. Série 15.40 Tiercé en direct d'Auteuil (galop) 16.00 La chance aux chansons 16.45 Des chiffres et des lettres 17.15 Les premières fois. Série 17.40 Les années collège. Série 18.10 Un pour tous 18.45 Rien à cirer. Divertissement 19.20 Jeu: Que le meilleur gagne 19.59 Journal. 20.35 Journal des courses/Météo. 20.45 Point route

20.50 Envoyé spécial
Otaku: fils de l'empire virtuel

22.35

La France en films:

Cycle Patrick Dewaere

Beau-père

Film de Bertrand Blier (1981)

Avec Patrick Dewaere, Ariel Besse

Dans ce film, Dewaere n'en est plus à ses débuts et ce comédien, que tout destine depuis son enfance à une carrière originale, montre à travers son personnage son goût invétéré pour les rôles anticonformistes et l'art de l'ambigu.

0.35 Plateau

Claude-Jean Philippe

0.40 Journal/Météo

1.00 Journal Spécial Cannes

1.10

Le cercle de minuit:

Spécial Cannes

2.20 Rallye

3.15 Mascarines

4.15 24 heures d'info

4.30 Que le meilleur gagne (R)

5.00 Dessin animé

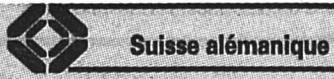
5.10 La chance aux chansons (R)



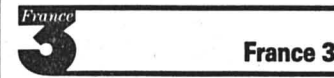
10.10 Lunes de miel. 10.35 F comme Femme. 10.45 Chacun chez soi. 11.10 F comme Femme. 11.20 Scrabble. 11.50 F comme Femme. 11.55 Capitol. 12.15 Help. 12.35 Sergeant Anderson (R). 13.25 Studio-info. 13.30 La nuit tombe sur Manhattan. 15.10 Le cercle de feu. 15.35 Graine d'ortie. 16.05 Studio-info. 16.10 Music family. 17.05 Studio-info. 17.10 Alerte à Malibu. 18.00 Studio-info. 18.05 Double gagnant. 18.30 Top models. 18.55 Téléstar. 19.00 Scrabble (R). 19.25 Dessin animé. 19.35 Sergeant Anderson. 20.25 Météo. 20.30 Téléstar. 20.35 Studio-info. 20.40 Il faut tuer Birgitt Haas. 22.30 Le chevalier de Pardailan. 0.05 Météo. 0.10 Télé-achat. 0.40 Météo.



10.00 Reich und Schön. 10.30 Zeit der Sehnsucht. 11.00 Der Preis ist heiss. 11.30 Familien Duell. 12.00 Punkt 12. 12.30 Springfield Story. 13.15 California Clan. 14.10 Mord ist ihr Hobby. 15.00 Ilona Christen. 16.00 Hans Meiser. 17.00 Wer ist hier der Boss? 17.30 Eine schrecklich nette Familie. 18.00 Reich und Schön. 18.30 Explosiv - Telegramm. 18.45 Aktuell/Sport. 19.10 Explosiv - Das Magazin. 19.40 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 20.15 Notruf. 21.15 Stadtklinik. 22.15 Spurio. 23.15 Night-Show. 0.00 Nachtjournal. 0.30 Eine schrecklich nette Familie. 1.00 The Tracey Ullman Show. 1.30 Wer ist hier der Boss? 2.00 Explosiv - Das Magazin. 2.30 Nachtjournal.



10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Mr(s). X. 11.05 Musikwunsch. 11.30 Etcetera-Kultur. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagsjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. 15.00 Siesta-Stamm. 16.00 Country. 16.30 Siestafan. 17.00 Welle-1. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Volkstümliches Allerlei. 20.00 Z.B.: Hoher Himmel und weite Landschaft (2). Genève - Lyon. 21.00 A la carte. 22.00 Sooo verrückt! - Schlagerraritäten von damals. 23.00 Schlager. 0.00 Nachtclub. 0.03 Musik zum Träumen. 1.03 Nachtclub mit.



6.00 Euronews 7.00 Premier service 7.15 Bonjour les petits loups 8.10 Les aventures de Tintin 8.20 Continentales 9.30 Génération 3 11.00 Français, si vous parlez 11.45 La cuisine des mousquetaires 12.00 Le 12/13 12.05 Le programme de votre région 12.30 Edition régionale 12.45 Edition nationale 13.00 Bizarre, bizarre: L'oreille indiscreète 13.30 Capitaine Furillo. Série 14.25 Questions au Gouvernement en direct du Sénat 17.00 La fièvre de l'après-midi 17.45 Une pêche d'enfer 18.25 Questions pour un champion. Jeu 18.50 Un livre, un jour 19.00 Le 19/20 19.09 Editions régionales 19.31 Le 19/20 (suite).

20.05 Batman
Série d'animation

20.35 Tout le sport

20.40 Keno

20.50

Les séducteurs

Film à sketches de B. Forbes, E. Molinaro, G. Wilder, D. Risi (France-Italie 1980)

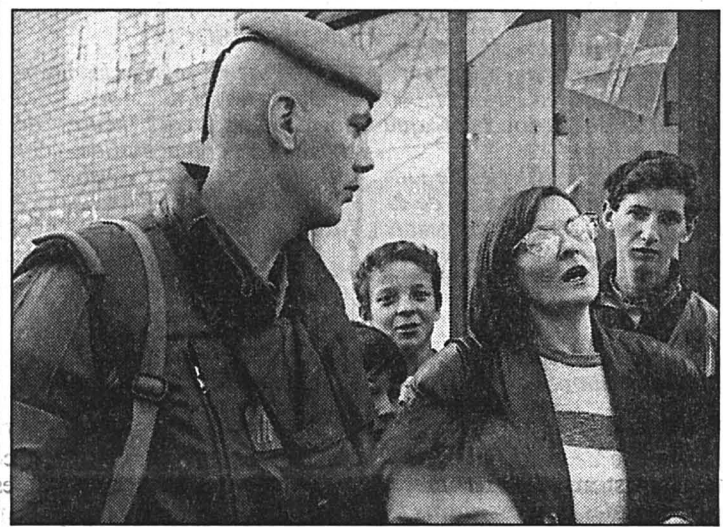
22.55 Soir 3

23.25 Du côté de Zanzi bar

0.20 Le divan

0.45 Continentales

Eurojournal



TEMPS PRÉSENT - Croix blanche et casques bleus. (Casque bleu français en Bosnie). TSR 20.10



10.00 TAFmeteo mit WIGRA-Wetterbilder. 10.05 Unser Boss ist eine Frau. 10.55 Kintopp - Kintopp. Unterhaltungsserie. 11.20 Tiere in Spanien. 11.45 Lipstick. 12.10 Golden Girls. 12.35 TAF-minigame. 13.00 Tagesschau. 13.10 Lindenstrasse. 13.40 TAFgeld. 13.55 Springfield-Story. 14.35 Zorniges Land. Engl. 16.20 rätselTAF. 16.45 Wo ist Walter? 16.55 Spielfilmzeit. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Marienhof. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Menschen. 21.05 Menschen Technik Wissenschaft. 21.50 10 vor 10. 22.20 Die einsame Lady Di. 23.20 Delikatessen: E nachtlang Füürland. 0.55 Nachtbulletin/Météo.



10.00 Tg 1 - Flash. 10.05 La principessa di Mohawk. 11.00 Tg 1. 11.40 Utile futile. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 Le signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 14.00 Albedo. 14.20 Il mondo di Quark. 15.00 Uno per tutti - Solitico. 16.00 Capitan Planet. Cartoni. 16.40 Dinosauri tra noi. Cartoni. 17.20 Zorro. 18.00 Tg 1. 18.15 In viaggio nel tempo. 19.00 Grazie mille!!! Spettacolo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 I Cervelloni. Spettacolo. 23.00 Ore ventitré. Attualità. 23.30 Nostra Signora Televisione. 0.05 Tg 1 Notte - Che tempo fa. 0.50 DSE: Sapere. Documenti. 1.45 La maschera della morte. 2.25 Tg 1 Notte (R). 2.30 L'omicida.



7.35 Revue de presse. 7.40 Les aventures de Tintin. 8.00 Le journal. 8.15 Sélection TV. 8.20 Petites annonces. 8.30 Flash-infos. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un Plateau. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 Brèves de trottoir. 11.45 Carré d'as (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.30 Magazine info. 12.55 Flashwatt. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 18.30 Air du Temps. 19.00 Air de Plume. 19.30 Juke Box.



8.35 Paris lumières (R) 9.00 Flash Canal Infos 9.05 Rêves en Afrique Magazine du court-métrage africain 9.35 Afrique australe 10.05 Orient sur Seine 10.10 Espace francophone 10.35 Sport: Performances Spécial Arabie Saoudite et Coupe du monde de football 11.05 Reflets. 12.00 Flash Canal Infos 12.05 La chance aux chansons 12.40 Météo 12.45 Journal télévisé suisse 13.05 Monsieur le Ministre (R) 13.30 Bouillon de culture (R) 14.50 Magellan (R) 15.10 Viva (R) 16.00 Infos TV5 16.10 Vision 5 16.25 Des chiffres et des lettres. 16.50 La cuisine des mousquetaires 17.05 Une pêche d'enfer 17.35 Evasion. 18.00 Questions pour un champion. 18.30 Journal/Météo 19.00 Paris lumières. 19.30 Journal télévisé suisse.

20.00 Nord-Sud
Magazine

20.30 Tell Quel
Magazine de société

21.00 Journal télévisé de France

21.35 La marche du siècle
Emission-débat

23.10 Grand écran

0.00 Le soir sur la 3/Météo

0.30 7 jours en Afrique

0.40 Intérieur nuit

1.10 Les Francofolies (R)

1.40 La chance aux chansons (R)

2.25 Rêves en Afrique (R)

2.55 Afrique australe (R)

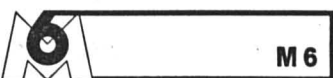
3.20 Orient sur Seine (R)

3.30 Espace francophone (R)

4.00 Performances (R)

4.25 Reflets (R)

5.20 Eurojournal



7.00 M6 express 7.05 Contact 6 manager 7.10 Les matins d'Olivia 8.00 M6 express 8.05 Les matins d'Olivia (suite) 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.30 Infoconso 9.35 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.50 M6 express 11.00 Campus Show 11.25 Lassie: Mission périlleuse (2) 11.45 M6 express/Météo 12.00 Papa Schultz: Le cambriolage 12.30 Les enfants d'Avonlea: Rivalité familiale 13.30 Drôles de dames: Ces dames en voient de drôles 14.20 Musikado 17.00 Multitop 17.30 Les deux font la loi: Le chasseur de primes 18.00 Un flic dans la mafia: L'homme qui a perdu ses billes 19.00 Pour l'amour du risque: Passeport pour l'assassin 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Madame est servie
Une invitée encombrante

20.35 Zoo 6

20.50

J'embrasse pas

Film français de André Téchiné (1991)

Avec Philippe Noiret, Emmanuelle Béart, Manuel Blanc

Le tragique itinéraire d'un jeune provincial venu à Paris pour réaliser son rêve

22.50 Le retour des morts vivants

Film américain de Dan O'Bannon Avec Clu Gulager, James Karen

0.30 6 minutes

0.40

Fréqenstar

Emission musicale présentée par Laurent Boyer

1.40 Boulevard des clips

2.30 Les enquêtes de Capital

2.55 Chine impériale

et millénaire

3.50 Harley Davidson

4.45 La tête de l'emploi

5.10 Culture pub

5.35 Fax'o

6.00 Boulevard des clips



6.00 Euronews (d/e) (nur auf Kabel). 7.00 Euronews (d/e). 10.30 Eine schrecklich nette Familie. 12.00 "arbeitslos" (4): Die Perspektiven (dreisprachig). 14.00 TextVision S Plus (d/ll/e). 15.00 Euronews (d/e). 17.00 TextVision S Plus (d). 18.00 "arbeitslos". 18.30 Eine schrecklich nette Familie. 19.00 Quadro. Quiz. 19.10 Beverly Hills 90210. 20.00 Tagesschau (zeitversoben). 20.20 Metel Fortuna. Offerta speciale: 70 minuti tutto compreso. 19.00 TG flash. 19.05 Buonasera. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Fax. 22.15 Brigitte Nielsen presenta: Decisione finale. 23.20 TG sera/Sportsera/Météo. 23.50 Textvision.



13.00 Jornal da tarde. 17.00 Jornal da tarde. 17.30 Palavras cruzadas. 18.00 RTPi Júnior. 18.50 Marina Marina. 19.20 Com a verdade m'enganas. 20.00 Telegiornal. 20.35 Na paz dos anjos. Telenovela. 21.10 Financial Times. 21.15 XII Festival de jazz do Estoril. Com o grupo de Lionel Hampton. 22.00 Em directo do Casino Estoril: Miss Portugal 1994. 0.00 Notícias e fecho.

47e Festival international du cinéma de Cannes

Bonnes surprises pour un début

Quelques fantômes hantent les couloirs de ce 47e Festival de Cannes 1994: celui de Federico Fellini qui trône cependant, comme dans un dernier hommage, sur le rideau de scène de la grande salle de gala, en compagnie de l'inoubliable Giulietta Masina. Cette fresque remarquable a été exécutée, par celui qui fut le peintre décorateur du grand maître, depuis l'exceptionnelle réalisation de *Fellini-Roma*, en 1972.

De Cannes
Jean-Pierre BROSSARD



«Trois couleurs: rouge»

Le cinéaste polonais Krzysztof Kieslowski lors de la conférence de presse à Cannes en compagnie de ses interprètes Jean-Louis Trintignant et la Genevoise Irène Jacob (EPA/Patrick Hertzog)

Ce ne sera certainement pas le cas avec *Une pure formalité*, de Giuseppe Tornatore où se confrontent Gérard Depardieu (en écrivain) et Roman Polanski sous les traits d'un commissaire. Ici le travail d'acteurs est gommé pour ne pas dire noyé, dans un fatras d'effets et autres retours en arrière du plus mauvais effet qui masquent l'indigence de la mise en scène.

C'est tout au contraire du splendide travail, tout en finesse, du réalisateur canadien Atom Egoyan, intitulé *Exotica*. C'est le nom d'une boîte un peu

spéciale et cet auteur qui nous avait habitué à fréquenter les univers glauques, avec un zeste de perversité, nous fait à nouveau rencontrer des gens bizarres.

JEU TROUBLE

Dans *Exotica*, le labyrinthe se complique car le personnage clef est un fonctionnaire des impôts qui vient, plusieurs fois par semaine, assouvir ses pulsions dans ce lieu étrange. Il s'attache particulièrement à Christina, une lolita provoquante offrant une troublante vision d'écolière

perverse qui provoquera plus d'un amateur d'émotion. Le jeu de pulsions fonctionne et débouche sur une perversité dangereuse. En 1 h 45 Egoyan nous emmène sur le fil d'un rasoir provoquant où troubles et passions opèrent leur charme sur le spectateur, alors que la mise en scène est d'une limpidité et d'une grande subtilité.

Face à ce spectacle jouant sur la fascination, la carte postale hyperréaliste de Russie de Andrei Konchalovski paraît bien terne. Et pourtant Inna Tchourikova, la fascinante actrice de

Thema et *Assia* est à nouveau superbe dans son rôle d'actrice perdue dans les méandres de l'après-perestroïka.

Riaba ma poule, ce sont les retrouvailles de Konchalovski avec la Russie d'aujourd'hui, tout ce que l'on peut aimer et détester de ce grand pays au bord de l'abîme.

La sélection se présente donc sous les meilleurs auspices et l'on aura certainement affaire à un festival d'une bonne cuvée.

J.-P. B.

Place vide!

Une place est restée vide lors de la conférence de presse du film «Vivre!» mardi, et le restera lors des manifestations et dîners officiels: celle du réalisateur Tchang Yimou, qui a choisi de rester à Pékin parce que les autorités chinoises refusent de délivrer à son film un visa de censure pour la sortie en Chine.

Lorsqu'un journaliste américain de l'Associated Press a posé - en chinois - une question sur la signification de cette absence de Tchang Yimou à quelques jours du cinquième anniversaire du «Printemps de Pékin», l'animateur - un journaliste français de la presse spécialisée - a jugé la question trop «politique» et a suggéré au journaliste américain de la retirer. De nombreux journalistes ont alors protesté, jugeant qu'il s'agissait d'une autre forme de censure, et que c'était aux acteurs et aux producteurs de décider de répondre ou non. Le producteur (taiwanais) Chiou Foucheng a d'ailleurs répondu à la question, mais sans évoquer directement le «Printemps de Pékin»: «Evidemment l'arrière-fond est historique, mais le sujet du film est la population chinoise, sa façon de vivre et de survivre». (ap)

LUCERNE

Halle d'aviation rénovée

La halle d'aviation et d'aéronautique du Musée suisse des transports, à Lucerne, a fait peau neuve. De nouveaux aéronaves y ont notamment été installés: le cockpit d'un avion de combat «Hunter» ou un hélicoptère de type «Alouette II». En outre le public pourra profiter de deux simulateurs de vol et se transporter, via la technique vidéo, devant la Maison Blanche ou sur la Muraille de Chine. (ats)

«Monstre» chinois

Une locomotive à vapeur chinoise est arrivée dimanche dans le port de Schweizerhalle (BL). Cette machine est un cadeau de la Chine au Musée des transports de Lucerne. Cette locomotive de type «Quian-Jin» (le progrès) pèse 150 tonnes. Elle a été fabriquée à 5048 exemplaires jusqu'en 1985, ce qui en fait la locomotive à vapeur la plus produite au monde. La machine arrivée en Suisse porte le numéro de série 2655 et a été fabriquée en 1978. Elle dispose d'une puissance de 3000 chevaux. L'écartement des roues de la locomotive chinoise ne correspond pas aux voies suisses, un transport par route ou son démontage sont à l'étude. (ats)

MANCHE

Démarrage du fret

Le service de fret du tunnel sous la Manche débute aujourd'hui et les premiers trains de marchandises de la SNCF et de British Rail circuleront dès cette semaine. Par ailleurs, le conseil commun du consortium franco-britannique «estime actuellement qu'un premier dividende sera disponible sur les résultats de l'année 2003».

Eurotunnel a reçu le feu vert de la Commission intergouvernementale qui lui a délivré ses deux premiers certificats lui permettant de commencer l'exploitation de son service de fret et de commencer à faire passer les trains de marchandises directs des compagnies nationales de chemin de fer.

Eurotunnel «a pris connaissance des derniers tests des services de navettes touristes et constaté avec satisfaction l'excellente qualité des traversées faites à pleine vitesse d'exploitation en ce qui concerne le confort et le silence». (ap)

Ces premiers jours de festival ont évidemment été marqués par quelques films intéressants, dont certains sont déjà visibles dans les salles, comme *Le grand saut* des frères Coen. Ils démontrent avec cette nouvelle œuvre leur extrême virtuosité, dans un film qui déçoit cependant un peu si l'on se souvient de *Barton Fink* qui triompha ici voilà trois ans.

CHOC

En revanche Patrice Chéreau a placé Cannes 94 sous un véritable choc avec *La reine Margot*. En grand metteur en scène, Chéreau déjoue tous les pièges dans lesquels on pouvait tomber avec un tel film historique. Sa reconstitution est un sombre opéra funéraire, plein de morts et de jouissance dont on se souviendra longtemps, et il semble bien que le jury ait été marqué lui aussi.

Le sac à mots

Orthographe: propos d'un modéré

«Réformer l'orthographe» était le titre d'une conférence donnée à l'Université le 11 mai dernier par Michel Arrivé, professeur à Paris X-Nanterre. Auteur d'un récent ouvrage sur la question, qui n'a d'ailleurs eu que très peu d'échos médiatiques (on est loin des premières pages accordées à la dernière réforme, en pleine guerre du Golfe!), Michel Arrivé est ce qu'on appelle un modéré. Point d'anathème lancé à l'encontre de celles et ceux qui ont proposé quelques rectifications en 1990-91, mais une analyse des relations entre le son (phonie) et la manière de le transcrire (graphie) ainsi qu'une réflexion sur les réactions démesurées qu'engendre la moindre tentative de simplification de l'orthographe dans l'aire francophone.

Dans l'alphabet phonétique international (API), chaque phonème d'une langue (chaque «son») correspond à un et un seul signe («lettre»), ce qui simplifie considérablement les règles de correspondance entre ce qu'on entend et ce qu'on écrit. En français, en revanche, quand on veut écrire le son [a] il faut choisir entre les graphèmes *en, an, aon, em, am*; le phonème [s] peut se transcrire *s* (chanson), *ss* (chausser), *t* (attention), *x* (Auxerre), *ç* (rançon), etc. Bref, quand on sait que la langue française compte grosso modo 157 graphèmes pour 37 phonèmes, on apprécie à leur juste valeur les résultats orthographiques des recrues suisses de cette année: dans une dictée de quatre lignes en langue maternelle, 65% des

Tessinois ne font aucune faute, 29% des Alémaniques en font de même... mais 10% des Romands seulement réussissent cet exploit! Les écarts constatés entre les régions linguistiques peuvent être ramenés à la complexité des règles phonie-graphie dans les langues respectives: il est relativement plus difficile de faire des fautes d'orthographe en italien (et dans une moindre mesure en allemand) qu'en français!

COMPLEXE

Est-ce à dire que l'orthographe du français est aberrante? Pas du tout. Mais elle est complexe. Le mot oiseau, est un exemple typique de cette complexité. [wazo] (en API) s'écrit donc OISEAU. A la voyelle finale [o] correspond le graphème EAU (c'est un trigramme), à [z] correspond le graphème S (qui peut par ailleurs transcrire [s]). Mais que dire des deux phonèmes [w] et [a] transcrits par le graphème OI? O ne correspond pas à [w], I ne correspond pas à [a] mais on a tout de même deux lettres parallèlement aux deux sons! Cette complexité a pu faire dire à certains que le français écrit était une autre langue que le français oral. Abusif, répond Arrivé, les correspondances simples entre phonème et graphème existent également (colibri, cocorico, coq, épilé, carburé, bébé, midi...). A l'inverse, il est également abusif selon le conférencier de dire que l'orthographe n'est que l'habit de la langue. Le français se caractérise, entre autres, par son système complexe de

règles orthographiques. Elles font partie de la nature de la langue française.

DÉTAILS SYMBOLIQUES

Pour ce qui est des réformes, Michel Arrivé constate que les dernières propositions ne s'attaquaient pas au noyau dur des correspondances phonie-graphie mais concernaient des détails. Seulement, ces détails étaient lourds de symbole ou prêtaient le flanc aux critiques les plus bêtes: on ne supprime pas impunément le *~* qui enchaîne le *Canard...*, on s'expose aux rires gras quand on propose d'écrire *un sèche-cheveu* (mais *des sèche-cheveux...*), même si linguistiquement ces règles sont inattaquables. En constatant une nouvelle fois la vigueur hystérique des réactions, le conférencier pense que cette réforme est la dernière annoncée à grands renforts de déclarations dans le *Journal officiel* et dans les médias. L'orthographe finira peut-être par se modifier, mais par petites touches: les rédacteurs de dictionnaires ont déjà intégré un certain nombre des dernières rectifications proposées, la treizième édition du *Bon usage* les mentionne systématiquement, quelques revues (belges surtout) ont adopté la nouvelle orthographe et chut, ne le répétez pas trop fort, le programme du Centre de culture ABC de La Chaux-de-Fonds est également rédigé en tenant compte de certaines rectifications!

Marinette MATTHEY

MOTS CROISÉS

No 411

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement: 1. Une vraie canaille! 2. Boîte à bijou - Sidérés. 3. Restreintes. 4. ... mais pas forcément égalés! - Poème musical. 5. Mise en place - Le meilleur. 6. Couches géologiques - Moitié de demi - On les voit en vol. 7. Soleil levant - Un peu foncée. 8. Outil du graveur. 9. Son grand trou devient inquiétant - Débit de viande. 10. Une qui ne manque de rien - Sorti du lot.

Verticalement: 1. Une histoire qui s'écrit de jour en jour. 2. Assurance - Espace de temps - Au cœur du bazar. 3. Mise à l'eau forcée. 4. Sortes de dévotions - Part de cent. 5. Petite pluie - Pour l'être, il ne suffit pas de commander... 6. Coutumes - Un peu blet... 7. A l'endroit même - Parfum précieux. 8. Jeux de hasard - Pratique sacrée. 9. Romance germanique - Cupide. 10. Abandonné - Saisi d'un regard.

Solution No 410

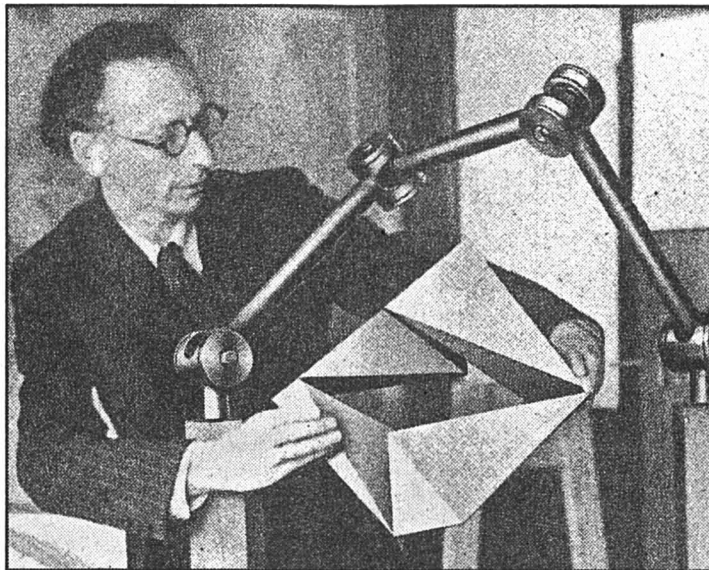
Horizontalement: 1. Microcosme. 2. Oisons. 3. Gc - Aspe - Pô. 4. Nab (Ban) - Ui - Ton. 5. Epée - Etain. 6. Totem - Urse. 7. Ite - Us - Dom. 8. Sé - Orin - Né. 9. Piéton. 10. Ecartement.

Verticalement: 1. Magnétisme. 2. Capote. 3. Co - Bête - Pa. 4. Ria - Ee - Oir (Rio). 5. Ossu - Muret. 6. Copie - Site. 7. One - Tu - Nom. 8. SS - Tard - NE. 9. Poison. 10. Etonnement. ROC 27

Artiste et scientifique méconnu

Paul Schatz: une redécouverte de la géométrie

Il ne fait pas l'ombre d'un doute que le nom de Paul Schatz ne suggère absolument rien à la majorité des gens. Notre propos sera donc de tenter la démonstration que c'est là lui faire une profonde injustice. Œuvrant dans l'indifférence quasi générale, cet homme aux connaissances immenses et à l'intuition géniale a peut-être tout bonnement fait des découvertes qui pourront s'avérer capitales maintenant que les besoins en solutions technologiques et visions scientifiques réellement alternatives se font de plus en plus pressants.



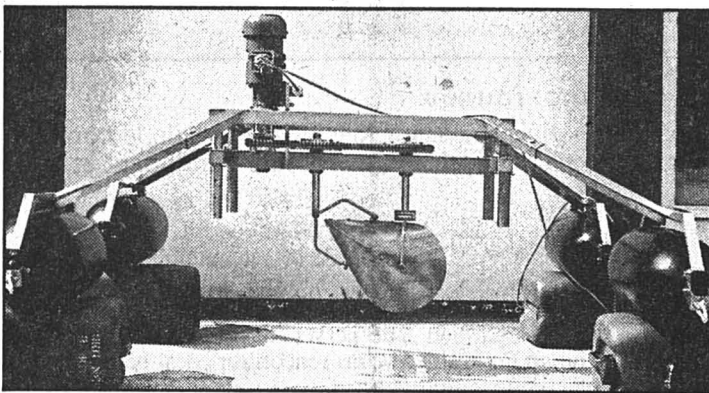
Paul Schatz dans les années trente
Du cube transinversible à la Turbula. (Photo privées)

Par Ariane et Marco
Vaucher-Loosli

Ce qu'il est primordial de bien comprendre pour aborder l'œuvre de Schatz, c'est avant tout les caractéristiques de sa démarche. En effet, comme notre titre le suggère, c'est notamment dans le domaine de la géométrie qu'il a travaillé. Pourtant, pour qui s'y est penché, cette définition est bien sommaire. C'est en tant que sculpteur (cf l'encadré biographique) que Schatz a jeté les bases de son travail sur les corps géométriques.

UNE RECHERCHE DE L'ORGANIQUE

Le sculpteur Paul Schatz, par ailleurs mathématicien, ingénieur, astronome, philosophe et anthroposophe, s'est avant tout attaché à décrypter les lois organiques régissant le monde, la nature et l'univers, dans lesquels l'être humain évolue. Il allait par là à l'encontre de la science conventionnelle qui, elle, cherche surtout à morceler la matière en parties toujours plus petites et indépendantes l'une de l'autre, pour les observer séparément et en tirer - croit-elle - une compréhension globale des phénomènes. La vision scientifique de Schatz, que l'on peut qualifier aussi de goethéenne, est fondée



L'oloïde-aérateur, système Schatz.

sur la méthode donnée par Rudolf Steiner et l'anthroposophie. Elle prend appui sur de très solides fondements épistémologiques et est capable de fournir une vision du monde cohérente lorsque la science conventionnelle propose, par exemple, des modèles d'explications où le hasard joue un rôle primordial.

LA TRANSINVERSIBILITÉ

Fort de ces bases, Paul Schatz a découvert ce qu'il a appelé la *transinversibilité* des corps géométriques. Il ne s'agit rien de moins que d'une caractéristique inhérente à tous les corps ayant forme de cristaux, et avant tout les cinq corps platoniques, le tétraèdre, l'octa-

dre, le cube, le dodécaèdre et l'icosaèdre. La transinversibilité consiste en la possibilité d'un mouvement de retournement du corps sur lui-même, animé d'une forme de pulsations, où ses éléments constitutifs, arêtes et angles, s'articulent en dessinant un huit dans l'espace, la lemniscate.

Cette découverte est tout à fait fondamentale, car ainsi le lien est établi entre la géométrie et la réalité organique du monde. En effet, le cube et tout autre polyèdre ne sont plus des abstractions mathématiques, mais s'intègrent eux aussi dans cette réalité première qu'est l'ordonnance organique de toutes choses. Le fait même que cela se manifeste par une lemnis-

cate en est bien la preuve, car cette forme est précisément celle que la nature vivante crée et utilise partout. La forme d'un chêne avec ses racines, son tronc et sa couronne exprime une lemniscate, la circulation sanguine de l'homme, les mouvements de l'eau ou de l'air en sont autant d'autres.

DU CUBE À LA TURBULA

C'est sur le cube, forme géométrique élémentaire s'il en est, que Schatz concentra plus particulièrement ses recherches. Lui ayant retiré deux fois 1/3 du volume sous forme de demi-étoiles, il obtint la *ceinture du cube*, composée de six éléments tétraédriques. Cette ceinture est intégralement transinversible. En outre, le mouvement complet, constitué de quatre phases, se déroule dans sa totalité alors que la distance entre les deux pôles du cube, correspondant à la grande diagonale, reste constante. Un mouvement, deux points équidistants, il n'en fallut pas plus pour réveiller l'ingénieur en lui, et c'est alors qu'il conçut, la fameuse Turbula, mélangeur rythmique universellement connu et utilisé par l'industrie chimique, pharmaceutique ou horlogère (polissage). Ses performances et sa sobriété énergétique font l'unanimité depuis plusieurs décennies, bien que sur l'ensemble de l'œuvre de Schatz, elle ne constitue que la pointe de l'iceberg.

L'OLOÏDE

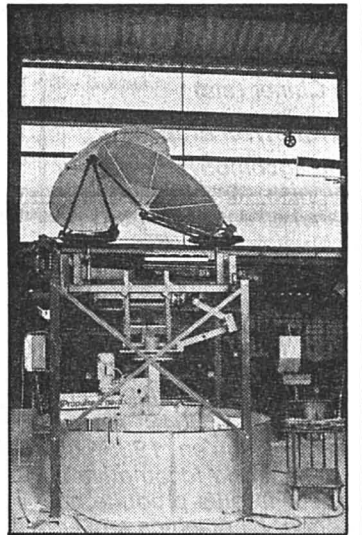
Poursuivant ses recherches, notamment à l'aide de modèles en bois et en plâtre qu'il fabriquait, il put observer que les deux extrémités de la diagonale du cube, au cours des phases de la transinversion, dessinent dans l'espace deux cercles imbriqués perpendiculairement, l'un ayant son centre sur la périphérie de l'autre. En réalisant plastiquement cette forme, il obtient un corps qu'il appela *oloïde* et pour lequel on lui délivra en 1970 le brevet suisse No 500.000.

Jusqu'à sa mort le 7 mars 1979, Paul Schatz continua sans relâche ses recherches en les orientant principalement dans le domaine de la régénération de l'eau. En effet, l'oloïde plus encore que la Turbula, se révéla être un outil sans équivalent dans ce domaine car son mouvement caractéristique, qui peut être qualifié de «titu-

bant» ou «chancelant» (trad. littérale de l'allemand *taumelnd*), s'avère avoir des propriétés tout à fait étonnantes en ce qui concerne les mélanges de gaz et de liquides. Par de nombreuses analyses, par exemple à l'EPFZ, que Schatz s'offrait lorsqu'il en avait les moyens financiers, il put à maintes reprises prouver ses allégations à ce sujet.

UN MANQUE D'INVESTISSEURS

A l'heure actuelle, les recherches, l'expérimentation et aussi la réalisation de projets concrets se poursuivent assidûment. Malheureusement, faute bien souvent de capital-risque à investir, toutes ces impulsions ne connaissent pas encore l'essor qu'elles seraient en droit d'avoir de par leur valeur intrinsèque. C'est justement dans le domaine de la régénération de l'eau, par exemple avec des réalisations concrètes pour des bassins de STEP, que travaille notamment la maison Oloid AG de Bâle. Il faut aussi citer ici Hermann Dettwiler de Ziefen (BL) qui, lui, travaille sur des applications de l'oloïde en tant qu'éolienne ainsi que propulseur naval et dont les prototypes, qui seraient prêts à entrer en production, lui valurent des médailles d'or et d'argent au Salon des inventeurs à Genève en 1993. (Voir aussi ci-dessous)



L'éolienne et le prototype de propulseur naval de Hermann Dettwiler

La transinversibilité appliquée

Parmi les applications concrètes issues des découvertes de Paul Schatz, il faut mentionner tout spécialement, d'une part l'oloïde-aérateur (système Schatz) de la maison Oloid AG, d'autre part les travaux du constructeur bâlois Hermann Dettwiler. Les réalisations les plus spectaculaires de ce dernier sont sans conteste son éolienne Rotor-Inverter et son propulseur naval Inverter. Leur présentation au Salon des inventeurs à Genève en 1993 lui valut d'ailleurs deux médailles d'or et d'argent. Il n'en reste toutefois pas là puisque ses nombreux projets concernent aussi bien des tracteurs agricoles que des mélangeurs de laboratoire!

LE PRINCIPE DE L'INVERTER

Le principe de l'Inverter consiste en deux disques imbriqués perpendiculairement et fixés chacun à un axe par des étriers articulés. En cela il découle de l'oloïde de Paul Schatz et constitue réellement une innovation majeure pour la mécanique. En effet, le mouvement mécanique dont il s'agit ici est la lemniscate, ce qui le différencie fondamentalement des deux mouvements exclusivement utilisés jusqu'à présent, à savoir la rotation et la translation.

L'ÉOLIENNE ROTOR-INVERTER

D'une conception aussi simple que robuste, cette étonnante éolienne peut être construite par un

serrurier avec des matériaux tout à fait ordinaires. Deux cercles tendus de toile de bâche et renforcés par une structure métallique tubulaire, des étriers articulés en tubes d'acier, deux axes rotatifs pour transmettre le mouvement à une dynamo ou une vis d'Archimède et, pour peu que le tout prenne place sur un cadre métallique convenablement triangulé, nous avons déjà l'essentiel. Elle est donc d'un prix de revient très bas. Mais là n'est pas son principal intérêt.

Des essais en soufflerie à la Fabrique fédérale d'avions à Emmen ont dévoilé d'autres atouts. Tout d'abord, l'essai comparatif avec une éolienne classique jugée compatible pour l'expérience, a démontré que, contrairement à cette dernière, le Rotor-Inverter se met en mouvement dès la moindre saute de vent et ne semble pas connaître de plafonnement dans le rendement par fort vent. Il a donc une plage de rendement bien plus étendue. En outre, le mouvement des disques se coulant impulsivement dans l'air comme une truite le fait dans l'eau, le fonctionnement est absolument silencieux et surtout n'occasionne aucun remous secondaire. Il est ainsi possible d'en installer plusieurs unités en série sans le moindre problème de fonctionnement et de nuisances.

LE PROPULSEUR NAVAL INVERTER

Procédant du même principe que

l'éolienne, le propulseur naval en possède bien sûr les avantages et les met peut-être mieux encore en lumière.

En effet, dans la mesure où l'Inverter ne produit pas de remous secondaires, ce qu'il peut aisément prouver par une simple démonstration, un gain de plus de 50% de la force de propulsion est ainsi réalisé et diminue d'autant la puissance nécessaire des moteurs.

Un bateau mû par l'Inverter ne laissera pour ainsi dire pas d'autre sillage que celui de sa coque fendante l'eau et le problème endémique de la détérioration des berges est dès lors résolu. En outre, l'Inverter pouvant fonctionner indifféremment en avant ou en arrière, pour peu qu'il soit installé sur un support articulé, il fait office à la fois de propulseur et d'organe directionnel.

Enfin, il est évident que les fonctions régénératrices de l'eau liées à l'utilisation de l'oloïde se retrouvent dans l'Inverter. A ce sujet, Paul Schatz qui a lui-même travaillé sur le propulseur naval, prétendait que si tous les bateaux naviguant sur le lac de Constance étaient équipés de l'oloïde, l'eau en serait totalement purifiée.

L'OLOÏDE-AÉRATEUR (Système Schatz)

La société Oloid AG, de Bâle, produit un appareil, l'oloïde-aérateur (système Schatz), constitué d'un oloïde (voir photo) qui, en-

traîné par un moteur de si faible puissance qu'il peut se contenter d'une pile photovoltaïque est capable par son seul mouvement à la surface de l'eau de remuer et réoxygéner l'intégralité du volume d'un grand bassin ou d'un petit lac. Le mouvement de l'oloïde, comparable au frétillement d'un poisson, ne produit ni vagues, ni remous consommateurs d'énergie. L'oxygène de l'air est incorporé à l'eau tout en douceur. En outre, les faibles besoins énergétiques de ce système s'expliquent par le fait que les pulsations rythmiques du mouvement compensent aisément la force nécessaire à un appareil conventionnel. Les performances de cet oloïde-aérateur sont d'autant plus impressionnantes compte tenu de ces caractéristiques techniques: un poids total de 35 kg, comprenant un oloïde de 20 cm, quatre flotteurs et un moteur d'une puissance nominale de 75 watt, le tout pour une dimension de 160 x 160 cm. Aussi incroyable que cela paraisse, cet engin peut garantir une réoxygénation (20 mg/lh) parfaite et homogène de l'eau dans un rayon de 50 m et sur une profondeur de 3 m. Ces faits parlent d'eux-mêmes si l'on songe que l'énergie nécessaire au pompage et réoxygénation, par des moyens conventionnels, de l'eau des piscines et stations d'épuration de la ville de Zurich correspond grosso modo à la consommation énergétique totale de la ville d'Olten.

Pour en savoir plus

L'école Rudolf Steiner, La Coudraie, aux Geneveys-sur-Coffrane organise le samedi 28 mai prochain une grande manifestation, INVERSA, sur le thème de Paul Schatz.

Une exposition ainsi que divers stands, ateliers et attractions permettront à chacun de voir, toucher et expérimenter cet univers de Schatz ainsi que les réalisations les plus récentes dans ce domaine, dont l'éolienne et le propulseur naval d'Hermann Dettwiler ainsi que l'oloïde-aérateur (système Schatz) de la maison Oloid AG.

L'exposition sera entièrement conçue par Georges Pétremand de Fontainemelon qui a lui-même collaboré avec Paul Schatz pendant de très nombreuses années.

Dans le prolongement d'INVERSA, La Coudraie organise également trois conférences, au Club 44 le 31 mai et à l'Université de Neuchâtel (Jeunes Rives) les 1 et 2 juin où seront abordés, partant de Schatz, les thèmes respectivement de la technique, de l'architecture et de l'économie.

DEMAIN
Pentecôte

VOUS AVEZ DIT PAUL SCHATZ?

Paul Schatz est né le 22 décembre 1898 au bord du lac de Constance, en Allemagne, dans la famille d'un petit industriel.

Les innovations techniques du siècle nouveau et avant tout l'aviation, exercèrent une immense fascination sur cet adolescent. Elève particulièrement doué, il était en 1916 au bénéfice d'une bourse d'étude lorsqu'il fut appelé au front à l'âge de 17 ans.

La guerre terminée, il entama des études de mathématiques, de construction métallique et de philosophie à Munich. Pourtant, peu avant l'obtention de ses diplômes, il bifurqua brusquement vers l'astronomie. En 1922, déçu par la science dont la pensée lui paraissait par trop abstraite, il entreprit une formation artistique à l'école de sculpture de Warmbrunn. De 1924 à 1927 il travailla dans son atelier de la région de Constance. Parallèlement à cela, il se lança dans un intense approfondissement de l'anthroposophie de Rudolf Steiner.

S'étant installé à Dornach avec son épouse en 1927, il y vivra et travaillera en artiste, inventeur et technicien jusqu'à sa mort le 7 mars 1979.

Paul Schatz assimilait toujours la technique et ses propres recherches dans ce domaine à la «techné» grecque, donc aussi à une création artistique. C'est ainsi que le sculpteur s'alliant au mathématicien, alors qu'il travaillait notamment sur des questions de volumes, il découvrit la transinversibilité (Umstülpung) des corps platoniques. Ce sont particulièrement ses travaux sur la transinversibilité du cube et sa mobilité rythmique propre qui sont à la base de toute l'activité qu'il eut par la suite.

Il s'aperçut bientôt du potentiel d'applications techniques que laissait envisager sa découverte, notamment dans le domaine des mélanges de gaz et de liquides. Dès les années 40, la Turbula était sur le marché et elle est depuis lors le mélangeur, malaxeur ou polisseur universel des industries les plus variées du monde entier.

Paul Schatz a exposé ses idées dans plusieurs livres, dont principalement en 1975 «Rhythmusforschung und Technik» qui en est le résumé. Plusieurs autres chercheurs ont pris pour base ses travaux et les ont poursuivis. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle la transinversibilité de toutes les formes communes est connue et semble également s'appliquer tant à l'atome qu'au cristal de neige par exemple.